THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION INTERNATIONALE

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – N° 13902 – 6 F — DIMANCHE 8-LUNDI 9 OCTOBRE 1989 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Tout en assurant les dirigeants est-allemands de son soutien

M. Gorbatchev exhorte à la patience les jeunes de la RDA

M. Gorbatchev devait achever, samedi 7 octobre, sa visite à Berlin-Est, à l'occasion du quarantième anniversaire de la RDA. Vendredi soir, il s'était déclaré convaincu que le régime est-allemand saurait répondre aux préoccupations de ses citoyens « en coopération avec toutes les forces nationales ». Il a par ailleurs invité la jeunesse du pays à « ne pas paniquer » et à faire preuve de patience.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Dans l'immense salle de cérémonies du Palais de la République avait pris place tout le « gratin » est-allemand. Au poids des médailles arborées sur les poitrines, au nombre des uniformes, nul doute qu'Erich Honecker pouvait compter sur un public sûr pour célébrer avec fierté *« quarante ans de travail héroïque »* et rappeler à l'hôte d'honneur, Mikhaïl Gorbatchev, les réussites économiques de la patrie socialiste.

Bien davantage que la fête d'un peuple, les célébrations du quarantième anniversaire de la RDA ont avant tout été l'occasion pour les responsables d'un régime chahuté ces derniers temps de se retrouver entre eux et de se rassurer. Le centre de Berlin-Est avait été soigneusement quadrillé. Le flot habituel des touristes en avait été écarté, de peur que ne s'y mêlent quelques trublions.

Lors du gigantesque défilé aux flambeaux, qui a clôturé vendredi soir la première journée de festivités sur des marches martiales, la jeunesse communiste avait chargé ses pionniers de repérer le moindre intrus, y compris le journaliste *« non accompagné »* en maraude...

HENRI DE BRESSON

Lire la suite page 3

Lire également page 3 l'article de SYLVIE KAUFFMANN sur le congrès du parti hongrois

Calmer le jeu

SOYEZ patients, restez, a dit en substance Mikhaïl *Gorbatchev, vendredi 6 octobre,* à Berlin-Est, à la jeunesse d'un Etat socialiste est-allemand qui fête ces jours-ci, dans une pitoyable débâcle, son quarantième anniversaire. Le message décevra tous ceux qui, frappés par les images de la débandade de ces dernières semaines, auraient attendu une plus ferme réprimande de dirigeants est-allemands barricadés dans leur conservatisme. Le rejet par Moscou de la doctrine Brejnev a du bon pour ces derniers, et ils auront puisé réconfort dans la proclamation par M. Gorbatchev de sa volonté de non-ingérence.

Le chef du Kremlin n'en a cependant pas moins exprimé fermement sa foi dans le mouvement général de réforme et d'ouverture, et sa conviction que les communistes est-allemands, à terme, n'y échapperont pas. Pouvait-il aller au-delà ?

Le seul objectif de la venue à Berlin-Est de M. Gorbatchev était de calmer le jeu. L'Histoire, en effet – et chacun le sent, à l'Est comme à l'Ouest, – menace de déraper en RDA. La fuite éperdue des jeunes Allemands de l'Est, plus que les déboires des communistes à Varsovie, plus que leur désarroi à Budapest, fait courir un danger majeur à la stabilité en Europe.

LA Pologne, la Hongrie existent, quel que soit l'état de décrépitude du communisme ; mais, sans ce dernier, la RDA est un pur artifice. L'exode des Allemands de l'Est préfigure de ce point de vue l'autodissolution d'un Etat qui n'a de fondement qu'idéologique, mais qui est aussi la pièce maîtresse du pacte de Varsovie.

Or il est évident pour tout le monde que les réformes à l'Est ne sont envisageables pour l'instant qu'à l'abri de ce pacte, et, par conséquent, qu'un accès incontrôlé de nationalisme en Allemagne pourrait remettre brutalement en cause tout le processus en cours dans l'Europe socialiste. Il y aurait quelque hypocrisie de la part des Occidentaux à ne pas reconnaître que cette inquiétude est aussi la leur et à reprocher, par exemple, à M. Gorbatchev de s'être montré trop timoré à Berlin-Est.

LE chef du Kremlin s'est bien gardé de reprendre à son compte la version officielle est-allemande des événements récents, à savoir la thèse du complot ourdi par l'Allemagne fédérale. Il a en revanche nettement proclamé son attachement, jusqu'à nouvel ordre, aux frontières d'après-guerre. Il l'a fait en incriminant l'extrême droite ouest-allemande, nostalgique des frontières de 1937. C'est facile, c'est un classique de la propagande soviétique, mais le problème – M. Gorbatchev doit le savoir – ne se situe pas dans ces franges extrêmes de l'opinion ouest-allemande.

Il est de concevoir pour la RDA une légitimité qui lui permette de durer. L'ouverture des dirigeants est-allemands, actuels ou futurs, à une politique de réformes, que M. Genscher et d'autres Occidentaux appellent de leurs vœux comme M. Gorbatchev, y suffirait-elle ? Aucun n'a en tout cas pour l'instant d'autre réponse à proposer. Cela risque, malheureusement, d'être un peu court.

M 0146 - 1009 0- 6,00 F
3790146006000 10090

Négociations sans résultat avec M. Bérégovoy

La grève se durcit aux Finances

Le conflit entre le ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy, et les personnels de son administration se durcit. Alors que la CGT, la CFDT et le SNUI (syndicat national unifié des impôts) renforcent leur mobilisation, FO appelle à une grève générale, lundi 9 octobre, dans l'ensemble du ministère. Les discussions engagées vendredi se sont achevées, tard dans la nuit, sans résultat.

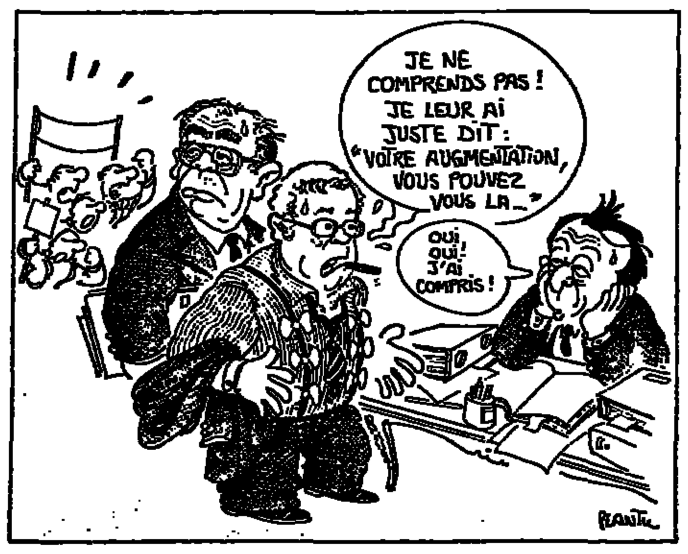

Lire page 13 l'article d'ALAIN LEBAUBE

Les députés refusent l'amnistie

Les députés ont supprimé, vendredi soir 6 octobre, l'article 18 prévoyant l'amnistie pour les délits liés à des activités politiques, lors de l'examen en première lecture du projet de loi sur le financement des partis politiques présenté par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe.

Lire page 6 l'article de MICHEL KAJMAN et PASCALE ROBERT-DIARD

Israël rejette le plan Moubarak

Le cabinet de M. Shamir a officiellement refusé le plan de paix du président égyptien. Cette décision menace le gouvernement d'union nationale
page 5

Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement veut accélérer le partage des terres
page 16

L'enseignement du corse

Selon un rapport remis à M. Jospin, tous les instituteurs de l'île devraient recevoir une formation en langue corse
page 8

Ouverture de la FIAC

La Foire internationale d'art contemporain affirme sa dimension internationale
page 10

« Grand Jury RTL-le Monde »

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, invité dimanche à partir de 18 h 30

Le sommaire complet se trouve page 16

Les paysans à contretemps

Cent mille agriculteurs victimes de la sécheresse ont manifesté le 6 octobre dans toute la France. Ont-ils choisi la bonne méthode ?

Purin et fumier déversés à Montauban, bidons de lait dispersés sur la chaussée d'Epinal, lâcher de poulets à Beauvais, opération escargot à grand renfort de tracteurs... Les agriculteurs n'ont pas lésiné sur les moyens, le 6 octobre, pour manifester leur mécontentement.

A peine finis les derniers travaux de l'été et avant même de connaître le bilan définitif de la sécheresse, ils ont fait connaître à « leur » ministre, M. Henri Nallet, que les 120 millions de francs d'indemnités distribués étaient insuffisants.

An risque de se voir une nouvelle fois reprocher ces méthodes un tantinet rétrogrades, bruyantes et parfois malodorantes, le monde paysan a donc cédé à la démangeaison automnale propre à nombre de travailleurs – ouvriers de l'automobile, fonctionnaires des impôts ou des prisons : demander davantage d'argent pour enfin voir ce qui se cache derrière l'économie du partage chère à M. Rocard.

Plus que les autres catégories « laborieuses », les agriculteurs se sentent en droit de réclamer leur part. La sécheresse de l'été – la plus sévère depuis un demi-siècle – laisse nombre d'exploitants du Sud de la France sur la paille.

Il est vrai que le revenu agricole continue de se dégrader.

Un sentiment d'abandon en rase campagne fait sauter l'humeur des troupes de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs).

La nomination d'un « Parisien », M. Jean-Pierre Duport, à la tête de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale ne peut qu'attiser cet état d'esprit à l'heure où la France manque cruellement d'outils idoines, non pas pour reconvertir les bassins industriels en déroute mais pour revivifier le milieu rural désert et desséché.

ÉRIC FOTTORINO

Lire la suite page 13

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS
8 F
OCTOBRE 1989

L'EUROPE DE L'EST

L'explosion du bloc de l'Est.
- Le nouveau départ de la Pologne.
- Hongrie : les défricheurs de l'Est.
- RDA, Tchécoslovaquie : les réfractaires de la perestroïka.
- L'Albanie et la Yougoslavie : les inclassables.
- Roumanie : une dictature aveugle et sourde.

1929-1989 : KRACH ET BOOM

En quatre pages, l'économie mondiale d'une crise à l'autre.
- La tourmente boursière d'octobre 1987.
- Des retombées inattendues : l'envol de la Bourse, l'assainissement financier.
- L'embellie : la reprise de la consommation et de la croissance.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

La mort de Bette Davis

L'actrice américaine est décédée le vendredi 6 octobre à l'âge de quatre-vingt-un ans dans un hôpital parisien

L'impossible est arrivé, Bette *Davis est morte : la garce aux* yeux trop grands, l'ambitieuse, la dévoreuse de Hollywood, la louve fardée, vieille dame décharnée qui ne pouvait presque plus marcher, mais qui, en fourreau de paillettes au Festival de Deauville 1987, se tenait droite pour les photographes et les opérateurs de télévision. Elle donnait des leçons de cadrage... Pour son épitaphe, Mankiewicz suggérait : *« Elle est arrivée à la dure. »* On ne pleure pas Bette Davis, on la salue.

Des yeux bleus à fleur de tête, un front large et bombé, un nez court, une bouche mince, une petite taille. Avec un tel physique, comment une femme pouvait-elle devenir vedette à Hollywood, dans les années 30, où le « sex-appeal » était roi ? Considérée comme laide, elle était vouée aux rôles de second plan ; gouvernante, surveillante de pensionnat, gardienne de prison, parente pauvre, etc. Bette Davis réussit à s'imposer comme « fausse laide » et comme star. Avec patience, un peu, et beaucoup d'énergie farouche.

Ruth Elizabeth Davis naît le 5 avril 1908, à Lowell, banlieue de Boston. Une amie de sa mère, passionnée de Balzac, lui donne son fameux prénom, après avoir lu *la Cousine Bette*. Elle se destine au théâtre, travaille, puis débute officiellement à Broadway en 1929. Elle a du succès. Coup classique : elle intéresse, alors, Hollywood.

Universal lui signe une option. Elle tourne, en 1931, son premier film, *Bad Sister*, réalisé par Hobard Henley. L'option devient contrat. Petits rôles, petits films. En 1932, Bette Davis entre à la Warner Bros où elle commence avec *L'homme qui jouait Dieu*, de John Adolfi.

Pendant trois ans, elle va tourner beaucoup, mais sans percer, sous la direction de Michael Curtiz, Mervyn le Roy, Alfred E. Green, Roy del Ruth, William Dieterle, Archie Mayo, William Keighley. Avec ses cheveux blond platine (c'est la mode), sa jeunesse, son jeu bien frappé, elle se fabrique une personnalité.

La critique la remarque dans *l'Emprise*, de John Cromwell (1934), d'après Somerset Maugham. Son interprétation dans *l'Intruse*, d'Alfred E. Green, fin 1935, lui vaut un Oscar. En 1936 et 1937, elle rencontre Humphrey Bogart dans *la Forêt pétrifiée*, d'Archie Mayo, et dans *Femmes marquées*, de Lloyd Bacon, film social typique de la production Warner.

JACQUES SICLIER

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne. Tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
3615 LEMONDE
code d'accès ABO

PORTAGE :
Pour tous renseignements :
tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
Code postal : ____________
Localité : ____________
Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie. 821 MONO3

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet
Corédacteur en chef :
Claude Sales
Administrateur général :
Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F ;
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

DATES

Il y a vingt-cinq ans

La chute de Khrouchtchev

« *JE vous remercie tout de même d'avoir dit quelque chose de positif sur mon activité. (...) Je m'en vais et ne vais pas me battre. Je vous demande pardon si j'ai fait du tort à quelqu'un, si j'ai fait preuve de grossièreté. (...) Mais vous tous, ici présents, vous ne m'avez jamais parlé ouvertement et franchement de mes défauts, vous avez approuvé, vous m'avez soutenu. Ce qui vous a manqué, c'est l'esprit de courage et l'audace. (...) Je comprends que c'est là mon dernier discours politique, mon chant du cygne comme on dit.* »

Nous sommes l'après-midi du mardi 13 octobre 1964, au Kremlin. Depuis onze ans qu'il dirige le parti et six ans qu'il se trouve à la tête du gouvernement, Nikita Khrouchtchev comparaît pour la seconde fois devant ses pairs du présidium (le nom que l'on donnait alors au bureau politique) en posture d'accusé. La première fois, c'était en 1957, lorsque la coalition groupée autour de Molotov avait failli l'évincer. Il n'avait redressé la situation qu'en bataillant pendant près de deux semaines devant le comité central. Mais cette fois, les jeux sont faits.

Comme il ajoute qu'il a seulement « *une demande* » à faire, la possibilité de dire quelques mots au plénum du comité central qui doit ratifier la décision, il est brutalement interrompu par Brejnev, qui n'avait rien dit jusqu'alors : « *Non, cela n'aura pas lieu.* » Krouchtchev conclut alors, « *les larmes aux yeux* », rapportera beaucoup plus tard Petr Chelest, participant à la réunion : « *Bon, il en sera comme vous le jugerez nécessaire. Je suis prêt à tout, et pensais moi-même qu'il me fallait partir. L'histoire dira un jour son jugement sur ce qui se passe aujourd'hui.* »

Même si d'ailleurs il avait voulu résister, il était trop tard. Khrouchtchev était arrivé quelques heures plus tôt seulement de Pitsounda, sa résidence de vacances sur la mer Noire, où il se trouvait depuis le 30 septembre. Ce n'est que la veille au soir, le 12 octobre, qu'il avait été « convoqué » par un appel téléphonique de Souslov : « *Tous les camarades du présidium sont rassemblés,* lui avait dit celui-ci. *Il faut discuter d'urgence de certains problèmes de l'agriculture.* » Le premier secrétaire avait objecté : « *Que peut-il bien y avoir de si urgent ? Je reviens dans deux semaines, nous en parlerons alors.* » Mais l'autre avait insisté.

La direction soviétique au 22e congrès du Parti (octobre 1961)

De gauche à droite : Mikoian, Brejnev, Khrouchtchev, Koslov (un premier « dauphin » éliminé par la maladie en 1963), Souslov et Kossyguine.

© DMITRI BALTERMANTS

« Cela va être la guerre civile ! »

L'une des victimes du changement d'horaire avait été le ministre français Gaston Palewski, qui faisait un voyage officiel en URSS et devait avoir le 13 un entretien de deux heures avec le numéro un soviétique, suivi d'un déjeuner. Il fut bien reçu à Pitsounda, mais à 9 heures du matin et pour une demi-heure seulement. Juste le temps d'entendre Khrouchtchev lui dire, à propos de de Gaulle : « *Oui, seule la mort peut arracher un homme d'Etat à ses fonctions.* » Plus aucun étranger ne devait revoir Nikita Khrouchtchev vivant.

Vingt-cinq ans après les faits, la glasnost est enfin passée par là : non seulement la chute de Khrouchtchev est jugée pour ce qu'elle a *été* dans l'histoire soviétique – l'arrêt du premier dégel poststalinien et le point de départ d'une ère de « *stagnation* » qui allait durer vingt ans – mais ses circonstances et ses acteurs sont beaucoup mieux connus. Ainsi, on a cru longtemps que le maître d'œuvre du complot avait été Mikhaïl Souslov, celui qui allait rester pendant encore dix-huit ans l'éminence grise du régime. En fait, ce médiocre « idéologue » était surtout un prudent : terrorisé à l'idée de renverser le chef du parti (« *Cela va être la guerre civile !* », avait-il dit), il n'avait été averti du complot qu'au tout dernier moment, et ce n'est que contraint et forcé qu'il accepta de présenter le rapport officiel au plénum du comité central qui suivit : Brejnev et Podgorny, qui furent, de l'avis de tous les témoins sérieux, les principaux acteurs, n'avaient pas voulu s'en charger.

Les travaux d'approche commencent pendant l'été 1964. Le terrain est mûr, avec les échecs agricoles de Khrouchtchev (la récolte catastrophique de 1963 a conduit à acheter pour la première fois du blé à l'étranger), le mécontentement d'un parti dont l'appareil a été divisé deux ans plus tôt en deux branches, l'une pour l'agriculture, l'autre pour l'industrie, des échecs diplomatiques aussi, qui ne sont pas toujours ceux dont on parle le plus à l'Ouest : l'acte d'accusation de Souslov mentionnera certes la crise des fusées à Cuba et les relations – très mauvaises – avec la Chine, mais aussi l'affaire de Suez en 1956 et une décoration de « héros de l'Union soviétique » qui a été décernée à Nasser : cela, paraît-il, avait été très mal accueilli dans les milieux militaires.

Mais il y a d'autres motifs plus spécifiques. On redoute une nouvelle initiative de Khrouchtchev à l'occasion d'un plénum du comité central qui a été annoncé pour novembre. Il sera question, une fois de plus, d'agriculture, mais aussi de changement dans la direction : « *On avait l'intention au plénum,* a raconté Sergueï Khrouchtchev, le fils du déchu, *d'élargir le présidium du comité central. Des jeunes avaient grandi les dernières années : Chelepine, Andropov, Ilitchev, Poliakov, Satioukov, Kharlamov, Adjoubeï. Ils jouaient en fait un rôle non moins important que les membres du présidium et il était souhaitable de consolider la situation en renouvelant le présidium.* »

Autrement dit, Khrouchtchev, qui avait célébré au printemps son soixante-dixième anniversaire, s'occupait de la relève : comme Staline l'avait fait en 1952, il entendait « noyer » les vétérans du bureau politique sous une masse de « jeunes » à la fois moins conservateurs et plus dévoués à sa personne, et qui ne tarderaient pas à en découdre avec les « vieux ». Pour ces derniers, c'était une excellente raison d'agir avant, de faire en sorte que ce « plénum de novembre » n'ait jamais lieu, en tout cas pas avec Khrouchtchev.

La « tournée des plages » de Brejnev

Leonid Brejnev est à l'évidence le plus motivé. D'abord, il est ambitieux : à la fin de la réception qui marquait le soixante-dixième anniversaire de Khrouchtchev en avril, il s'est adressé, ivre, aux invités restants : « *Je suis votre président, vous êtes mon peuple.* » Et puis, il en a assez de se faire maltraiter par Khrouchtchev, qui lui reproche ses goûts de luxe et l'a traité un jour de « *fainéant* ». Enfin, en tant que numéro deux du parti depuis un an, il a la haute main sur l'appareil et utilise à plein ce qu'il appelera un jour son « *point fort* » : « *le sens de l'organisation et la psychologie* ». Déjà, il reçoit beaucoup de monde dans la datcha gouvernementale de Zavidovo, à l'occasion de ses chasses. L'été venu, il va faire sa « *tournée des plages* », comme un politicien occidental, et « travailler » dans son sens le maximum de ses futurs électeurs : les membres du comité central et les patrons de l'appareil régional.

C'est ainsi qu'en juillet, il va voir, à Yalta, Chelest, le premier secrétaire d'Ukraine : « *La conversation porta sur Khrouchtchev,* rapporte ce dernier. *Brejnev ne se contenta pas de me convaincre de le soutenir. Il versait des larmes. Il y avait dans son comportement un fort côté artiste.* » Artiste, pour ne pas dire comédien, mais ça marche : Chelest admet aujourd'hui qu'il a « *participé* » au complot, et il en sera récompensé séance tenante par un siège de titulaire au bureau politique.

Brejnev « travaille » de la même manière Egorytchev, le chef du parti à Moscou, Zarobian, son homologue d'Arménie, mais surtout Dmitri Oustinov, le numéro deux du gouvernement de l'époque, grand patron du complexe militaro-industriel et futur ministre de la défense des années 80. Il a avec lui un entretien de plusieurs heures en août, à l'évidence convaincant : Oustinov sera lui aussi récompensé par un siège de suppléant au bureau politique en mars 1965. Après chacune de ces rencontres, rapporte Chelest, Brejnev annote sa liste du comité central : un plus pour les « bons », un moins pour les « mauvais ».

Parmi les « bons » figurent Chelepine et son compère Semitchastny, l'ancien et le nouveau président du KGB. Toutefois, le rôle décisif qui leur est attribué par certains (on a parlé de réunions de conspiration tenues à l'occasion de matches de football) est contesté par les témoins directs. En fait, la police secrète suite les ordres. le 12 octobre par exemple, Sergueï Khrouchtchev note des mouvements anormaux de la vedette qui assure la protection de la villa familiale au large de Pitsounda. Et c'est Semitchastny seul qui, le lendemain, accueillera Khrouchtchev à son arrivée à Moscou pour le conduire au Kremlin.

Un autre comparse encore plus zélé est Nikolaï Ignatov, un arriviste effréné qui a siégé au présidium de 1957 à 1961 et ne digère pas sa mise à l'écart. Lui aussi « travaille », contre Khrouchtchev, les secrétaires régionaux et tente de se faire remarquer par les principaux conspirateurs, Brejnev et Podgorny. Il n'y parviendra guère, mais alertera en revanche son garde du corps devenu son confident, Vassili Galioukov. Et c'est ce même Galioukov qui, perestroïkiste avant la lettre, va tenter d'approcher Khrouchtchev pour le prévenir du complot.

C'est ici que l'impréparation, ou la naïveté, ou tout simplement la lassitude de Khrouchtchev vont se manifester. En septembre, Galioukov a réussi à joindre Sergueï, qui lui a donné rendez-vous. Les nouvelles qu'il apprend sont suffisamment alarmantes pour que le fils décide d'en avertir son père : ses collègues du présidium (Brejnev, Podgorny, Chelepine sont nommés) conspirent contre lui. Khrouchtchev s'étonne (« *Tous ces gens sont trop différents* »), et décide d'en parler... à Podgorny, qui s'esclaffe : « *Comment avez-vous pu inventer tout cela, Nikita Sergueïvitch !* »

Le chef du parti charge néanmoins Mikoian de recevoir l'informateur, en présence de Sergueï qui rédigera un rapport. Mais Mikoian, avant de ranger prudemment le document sous une pile de chemises dans l'armoire de sa chambre à coucher, insiste pour que l'auteur y ajoute cette conclusion : « *Nous ne doutons pas de l'honnêteté des camarades Podgorny, Brejnev et autres, et n'admettons pas l'idée qu'il puisse y avoir des actions séparatistes de leur part...* »

Un « plénum » de quarante minutes

Aussi bien, lorsque Khrouchtchev rentre chez lui au soir du 13 octobre, il ne peut que dire à son fils : « *Tout s'est passé comme tu l'avais dit.* » Il restait à officialiser la décision, par un plénum du comité central convoqué le mercredi 14 au matin. Souslov est le seul à parler, il n'y a aucun débat et la session ne dure guère plus de quarante minutes. On craint en effet des débordements ou des surprises, et d'ailleurs tout le monde n'est pas là : certains patrons des médias (Satioukov pour la *Pravda*, Kharlamov pour la télévision) ont été éloignés dans les jours précédents sous prétexte de missions à l'étranger ; d'autres khrouchtchéviens fidèles, comme Zinovi Serdiouk, ancien chef du parti en Moldavie, et Olga Ivachtchenko, secrétaire du parti en Ukraine (qui avait tenté sans succès d'alerter Khrouchtchev à Pitsounda) n'ont pas été invités.

Il restait à régler les derniers détails, ce qui fit l'objet d'une nouvelle réunion du présidium dans l'après-midi du 14, sans Khrouchtchev cette fois. Mikoian, qui avait plaidé la veille pour que le dirigeant déchu conserve au moins un de ses postes, celui de chef du gouvernement, propose maintenant qu'il soit nommé « consultant » de la direction du parti. Tout cela est refusé, mais la dite direction, magnanime, accepte de le laisser finir ses jours à Moscou : il y gardera son appartement des monts Lénine et sa datcha, une voiture et un personnel de service – et de surveillance, – sans parler d'une retraite de 500 roubles par mois (5 000 F). On se mit d'accord aussi sur le mensonge du communiqué officiel qui fut diffusé le 15 au soir, en même temps que l'on décrochait les premiers portraits : Khrouchtchev avait démissionné « *en raison de son âge avancé et de son état de santé* »...

C'est Mikoian qui vient annoncer tout cela à Khrouchtchev dans la soirée, mais le déchu est déjà un pestiféré : « *Mikoian embrassa Khrouchtchrev,* raconte Sergueï. *Il n'était pas de mise alors entre dirigeants de s'embrasser, et cet adieu nous toucha tous. Nikita Sergueïvitch regarda Mikoian s'éloigner. Ils ne se rencontrèrent plus jamais* »... Faut-il préciser que les deux « amis » restèrent néanmoins voisins pendant encore sept ans, jusqu'à la mort de Khrouchtchev ?

Quant à la succession, elle avait été réglée dès le 13 entre les neuf survivants du présidium, probablement après le départ de Khrouchtchev. Selon Chelest, Podgorny avait le plus de chances d'hériter de la direction du parti, mais il aurait refusé et avancé de lui-même la candidature de Brejnev. Moyennant quoi ce dernier proposa au plénum suivant, en novembre, d'inaugurer la fonction de second secrétaire, qui fut confiée à Podgorny, tandis que Kossyguine prenait la direction du gouvernement. Tout cela ressemblait à un scénario bien réglé, qui ne tint que le temps nécessaire pour permettre au nouveau numéro un de consolider ses positions, éliminant successivement les deux autres membres de la « troïka ». L'ère Brejnev pouvait commencer.

MICHEL TATU

"GRAND JURY" RTL - Le Monde

dimanche 18h30

ROLAND DUMAS

en direct sur RTL

animé par Olivier MAZEROLLE

avec André PASSERON
et Jacques AMALRIC (*Le Monde*)
Christian MÉNANTEAU
et Pierre-Marie CHRISTIN (*RTL*)

ÉTRANGER

La visite du chef de l'Etat soviétique en RDA et les bouleversements en Europe de l'Est

Plus d'une centaine d'Allemands de l'Est ont de nouveau occupé, vendredi 6 octobre, l'ambassade de RFA à Varsovie, et une trentaine de voitures immatriculées en RDA étaient stationnées dans les rues avoisinantes, avec des familles entières à bord. L'accès à la légation était libre et aucune force de police polonaise n'était visible dans le quartier.

Depuis le samedi 30 septembre, près de mille cinq cents réfugiés est-allemands ont quitté la capitale polonaise pour la République fédérale et de nombreux autres continuent à passer quotidiennement la « frontière verte » entre la Hongrie et l'Autriche. Une manifestation d'environ cinq cents personnes se serait aussi déroulée dans la ville de Magdebourg.

Selon une radio privée de Berlin-Ouest, les violents affrontements qui se sont produits jeudi soir à la gare de Dresde (RDA) entre les forces de l'ordre et plusieurs milliers de manifestants, qui tentaient de prendre en marche les *« trains de la liberté »* venant de Prague, auraient fait un mort et plusieurs blessés, dont un aurait eu les jambes arrachées. Les milieux proches de l'Eglise protestante est-allemande font état, pour leur part, de quatre-vingt-dix blessés. Dans une déclaration publiée par le journal *Leipziger Volkszeitung,* une unité de la milice ouvrière est-allemande désapprouve les manifestations organisées chaque lundi, depuis quelques semaines, en faveur des réformes à la sortie de la messe à Leipzig.

La milice ouvrière, qui est composée de volontaires dont les effectifs potentiels sont de cinq cent mille hommes, se dit *« prête et apte à défendre les acquis du socialisme pour mettre un terme à ces actions contre-révolutionnaires. Si nécessaire, les armes à la main ».* Le communiqué fait allusion à l'*« écrasement du printemps de Pékin ».* Lors de ces événements, la RDA avait été l'un des rares pays à exprimer son soutien aux dirigeants chinois.

A Bonn, le gouvernement ouest-allemand a énergiquement protesté contre la décision des autorités est-allemandes de suspendre la délivrance de visas d'une journée pour les visites à Berlin-Est. Vendredi, six cents personnes, âgées pour la plupart de moins de trente ans, ont ainsi été refoulées. Trois des neufs points de passage entre les deux parties de Berlin étaient interdits, notamment la station de métro de Friedrichstrasse.

Exhortation à la patience

Suite de la première page

Aucune surprise ne pouvait en principe arriver, et c'est probablement avec un certain étonnement que, au moment de serrer quelques mains, avenue Unter den Linden, Mikhaïl Gorbatchev s'est entendu interpeller par un *« Aidez-nous !*

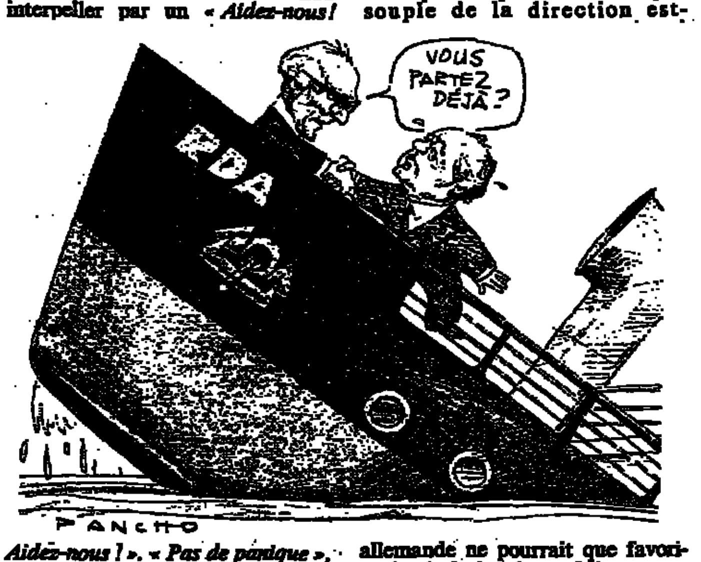

Aidez-nous ! ». « Pas de panique », a répondu le chef de l'Etat soviétique à son interpellateur, auquel il a suggéré de ne pas se résigner, l'assurant que les choses avançaient.

Auparavant, à la sortie de la coupole dédiée aux victimes de la lutte antinazie, M. Gorbatchev, s'adressant aux médias occidentaux, avait assuré qu'il faisait confiance à la *« capacité »* des dirigeants est-allemands *« d'apprendre de la vie »,* et, *« lorsque c'est nécessaire, de faire les corrections qui s'imposent ».*

La situation est-elle dangereuse en RDA, lui a-t-on demandé ? *« Je ne pense pas,* a rétorqué M. Gorbatchev. *On ne peut pas comparer avec notre situation. Je crois que le danger ne guette que ceux qui ne réagissent pas à la vie. Ceux qui savent écouter et baser leur politique sur des réalités ne doivent pas être effrayés par les difficultés. »*

Ce bref échange aura été le seul contact du leader soviétique avec la presse. Manifestement, M. Gorbatchev avait prévu de s'en tenir à un profil bas. Il en dit long néanmoins sur le difficile numéro d'équilibre auquel le numéro un soviétique était contraint de se livrer en cet anniversaire. D'un côté, le Kremlin ne souhaitait pas, particulièrement dans un moment aussi difficile pour la RDA, jeter de l'huile sur le feu. De l'autre, comme l'avaient indiqué à mi-voix plusieurs responsables soviétiques ces derniers jours, Moscou semble aussi penser qu'une attitude plus souple de la direction est-allemande ne pourrait que favoriser la résolution des problèmes.

Dans son discours au Palais de la République, M. Gorbatchev a réaffirmé qu'il ne doutait pas que *« le Parti socialiste unifié d'Allemagne (...) saurait trouver, en coopération avec toutes les forces nationales, les réponses aux questions qui préoccupent les citoyens ».* Sous les applaudissements à tout rompre de l'assistance, il a cependant rassuré ses hôtes : *« Les questions qui concernent la RDA ne se décident pas à Moscou, mais à Berlin-Est. »*

Sur la question nationale allemande, M. Gorbatchev s'est montré d'une remarquable prudence, qui tranchait avec les violentes attaques auxquelles M. Honecker s'est livré contre la RFA. Tout en affirmant que ce n'était pas l'Union soviétique après la guerre qui avait voulu la division de l'Allemagne, le numéro un soviétique en a appelé au réalisme de tous. *« Le fait est que, jusqu'à présent, c'est la reconnaissance des réalités de l'après-guerre qui a garanti la paix en Europe »,* a-t-il déclaré, en soulignant que les frontières actuelles des Etats souverains faisaient partie de ces réalités.

Dans son discours, M. Honecker, qui est apparu, après ses ennuis de santé, relativement en bonne forme, a violemment dénoncé, pêle-mêle, l'*« immixtion des médias ouest-allemands en RDA »,* la *« montée du néonazisme en RFA »* et les appels à la réunification d'une partie de la classe politique ouest-allemande. Martelant que *« la RDA, à la limite occidentale des pays socialistes, avait prouvé sa valeur comme brise-lame contre le néonazisme et le chauvinisme »,* il a exigé le strict respect des principes *« de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance, de la non-immixtion dans les affaires intérieures ».*

Le chef de l'Etat est-allemand, qui a réaffirmé que la RDA entendait continuer à développer *« le modèle de démocratie socialiste »,* n'a fait aucune référence au drame de l'exode de milliers de jeunes partis se réfugier en RFA ni à la montée d'un fort mouvement de mécontentement dans le pays.

« Et maintenant, que va-t-il arriver en RDA ? », tel était le thème d'une soirée de débats organisée vendredi soir par le pasteur Eppelmann, *l'un des dirigeants du nouveau* mouvement Rupture démocratique, créé il y a huit jours. Cette soirée, qui avait lieu loin du centre où se déroulait au même moment le défilé des Jeunesses communistes, a réuni près de deux mille personnes, venues rappeler aux dirigeants du régime que beaucoup attendaient d'eux, en cette occasion, des réformes rapides. On apprenait, samedi, que les services de sécurité avaient interpellé, vendredi soir, huit membres du mouvement d'opposition Nouveau Forum, dont M^me^ Karin Eigenfeld, membre fondateur du groupe, à Halle, dans le centre du pays.

HENRI DE BRESSON

« En coopération avec toutes les forces nationales » le PC est-allemand saura répondre aux préoccupations de ses citoyens

a déclaré M. Gorbatchev

Voici les extraits les plus significatifs du discours prononcé par M. Gorbatchev, vendredi soir 6 octobre, au Palais de la République à Berlin-Est.

« Naturellement, la RDA, comme tout autre pays, a des problèmes d'évolution qui demandent à être analysés et qu'on leur trouve des solutions. Ils proviennent aussi bien du besoin propre de chaque société à se développer que du processus général de modernisation et de renouvellement qui a lieu actuellement dans tout le camp socialiste. Aucun Etat n'échappe aux processus d'intégration, à l'évolution de l'ordre politique et économique international.

Les réalités de l'après-guerre

» Nous ne doutons pas que le Parti socialiste unifié d'Allemagne (...) saura trouver, en coopération avec toutes les forces nationales, les réponses aux questions qui préoccupent ses citoyens (...).

» Les tentatives d'unification et de standardisation dans les questions relatives au développement de la société (...) appartiennent au passé (...). Le choix des formes d'évolution est une décision souveraine de chaque peuple (...). La pluralité, non seulement n'est pas un obstacle mais est au contraire un argument supplémentaire pour développer la coopération.

» En RFA, on entend ces derniers temps des voix qui demandent la reconstruction de l'Allemagne dans les frontières de 1937, on reparle de la Silésie polonaise. Il semble que les peuples, en URSS et dans d'autres pays socialistes, aient faussement fait croire à quelques politiciens qu'ils pouvaient faire valoir à nouveau telle ou telle revendication.

» *Ces questions ont une importance* considérable pour l'avenir des pays comme pour la paix mondiale. C'est pourquoi il faut être clair. D'abord, nos partenaires occidentaux doivent considérer que les questions qui concernent la RDA ne se décident pas à Moscou mais à Berlin. (...) Quant à l'ordre qui s'est établi en Europe, nous ne l'idéalisons pas. Mais le fait est que, jusqu'à présent, c'est la reconnaissance des réalités de l'après-guerre qui a garanti la paix en Europe. Plus encore, c'est de cet ordre qu'est sorti le processus d'Helsinki, dont la poursuite ouvre la perspective de nouveaux changements positifs dans la situation en Europe et permet d'envisager la construction de la Maison européenne commune. En bref, les réalités existant sur le continent, y compris l'élément essentiel que sont les frontières des Etats souverains, ne ferment pas le chemin pour le progrès des relations internationales.

Vers un nouveau sommet soviéto-américain

» Si on parvient à concrétiser tout ce qui se dessine aujourd'hui, cela veut dire l'enterrement définitif de la guerre froide et le début d'une période vraiment pacifique pour l'avenir européen. (...) Je crois que nous *[l'URSS]* nous avons prouvé par des actes notre bonne volonté : avec la transformation intérieure de notre pays et notre nouvelle politique étrangère.

» Les accords conclus au Wyoming il y a peu ont été une bonne nouvelle pour le monde. Le président Bush, dans son discours devant l'actuelle assemblée à l'ONU, s'est déclaré prêt à entreprendre des efforts en commun pour trouver une solution à un grand nombre de problèmes internationaux. Je salue cette déclaration et accorde une grande importance à une nouvelle rencontre soviéto-américaine. »

M. Zagladine à Paris

« Le monde change partout »

Les membres de la délégation soviétique qui séjournent actuellement en France pour la manifestation Dialogue 89 et qui recevaient, jeudi soir 6 octobre, les journalistes ont bien entendu été interrogés sur la crise de la RDA et la fuite éperdue des réfugiés qui l'abandonnent par dizaines de milliers.

M. Vadim Zaglaidine, conseiller de M. Gorbatchev, parle d'abord de *« la douleur »* que lui inspire ce spectacle, exprime sa *« volonté de comprendre »* et s'inquiète des risques de *« déstabilisation ».* Ce dernier thème est repris par M. Portugalov, expert des questions allemandes, mais qui avance de quelques pas. Il se dit convaincu que *« la perestroïka atteindra sous une forme ou sous une autre, à des vitesses variables, tous les pays socialistes ».* Et pour faire bonne mesure : *« Les frontières seront ouvertes, les portes et les fenêtres aussi, c'est la seule voie vers la construction de la « maison commune » européenne. »*

Avons-nous bien compris ? Car ce n'est pas exactement le discours que l'on tient à Berlin-Est, pour ne rien dire, entre autres, de Bucarest. Sollicité de mettre les choses au net, M. Zagladine va, en fait, encore un peu plus loin : *« Le monde change partout,* dit-il, *et pas seulement par la volonté des gens... qui sont souvent conservateurs. Mais ce sont les nécessités qui imposent les changements (...). Chacun change, à des cadences différentes, à sa manière, mais tout changera... La Roumanie aussi. »*

Voilà qui ne pourra que plaire (?) non seulement à M. Honecker, mais plus encore à M. Ceausescu, l'infaillible Conducator roumain.

A. J.

□ **M. Honecker au Danemark.** – M. Erich Honecker se rendra en visite officielle au Danemark les 25 et 26 octobre. Ce sera le premier déplacement à l'étranger du numéro un est-allemand depuis sa réapparition en public après l'opération qu'il a subie cet été. Cette visite était prévue depuis très longtemps, mais les rumeurs qui avaient circulé sur la santé du chef de l'Etat et sur son éventuelle retraite semblaient la rendre problématique.

Les contacts se sont multipliés cette année entre le Danemark et la RDA, où vient de se rendre, fin septembre, le ministre danois de l'éducation et de la recherche, M. Bertel Haarder. – *(Corresp.)*

HONGRIE : débats confus au congrès du PSOH

Le socialisme ou comment s'en débarrasser

La première journée, vendredi 6 octobre, du quatorzième congrès – extraordinaire – du Parti communiste hongrois (PSOH), a été marquée par des divergences de vues entre les divers courants plus ou moins réformateurs. Pour éviter un éclatement du PC, il faudra trouver d'ici à lundi un compromis sur le *« socialisme démocratique »* à la hongroise.

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

Lénine a disparu. Avant même d'entamer le débat sur ce qu'il adviendra de son existence, le Parti socialiste ouvrier hongrois (PSOH) a décidé de se débarrasser du décorum marxiste-léniniste : le quatorzième congrès du PC, qui s'est ouvert vendredi 6 octobre, restera aussi dans les annales de l'Histoire comme le premier à se dérouler sans le regard de Lénine, dont l'effigie géante dominait traditionnellement les débats depuis le fond de la scène. Autre innovation : la tribune des dirigeants du parti, qui siègent habituellement face aux congressistes, a été remplacée par des plantes vertes. Seul le président de séance est installé face à l'assistance sur l'estrade où viennent le rejoindre les orateurs, à tour de rôle, sous le simple slogan : *« Démocratie, Etat de droit, Socialisme ».*

Il n'a effectivement guère été question de Lénine, de Marx ni de Engels au cours de cette première journée de congrès, surtout marquée par une grande confusion que l'on pourrait baptiser : le socialisme ou comment s'en débarrasser. Plus d'un des quelque 1 270 congressistes aura sans doute compris, vendredi, qu'il ne suffit pas de supprimer l'effigie de Lénine.

Dès son discours d'ouverture, le président du Parti, M. Rezsö Nyers a mis le doigt sur la question : il faut, a-t-il dit, *« un nouveau parti qui soit le successeur du PSOH mais qui n'en soit pas la simple continuation politique ».* Ce ne doit pas être *« un parti communiste mais pas simplement non plus un parti social-démocrate ».* Comprenne qui pourra, car si le maître-mot est désormais *« socialisme démocratique »,* personne n'a été capable, vendredi, d'en donner une définition concrète.

Peut-être que dans les différentes acceptions du *« socialisme démocratique »,* qu'ont en tête les dirigeants actuels du PSOH suivant leur degré de sensibilité réformatrice, se dessine déjà le compromis *« à la hongroise »* qui permettra de sauver le parti de l'éclatement. Tous réfutent dorénavant les principes de centralisme démocratique, de dictature du prolétariat et la pratique du *« socialisme dictatorial ».* Mais la rupture totale, l'abandon de tout ce *que représente un parti qui a régné* sans partage pendant plus de quarante ans, qui a dominé les heures les plus sombres de l'histoire récente du pays, paraissent impossibles à mettre en pratique même s'il est idéologiquement mort.

Les attaques de M. Karoly Grosz

La première journée du congrès a malgré tout permis d'étaler au grand jour certaines divergences de fond entre les dirigeants qu'ils n'essayaient d'ailleurs même plus de masquer ces dernières semaines. Le secrétaire général du parti, M. Karoly Grosz, a ainsi attaqué – sans le nommer – M. Imre Pozsgay, son grand rival et chef de file des réformateurs radicaux, en l'accusant de vouloir exclure d'office les membres du parti qu'il considère comme des conservateurs. *« Même en utilisant l'étiquette de réformateur, c'est une attitude stalinienne ! »,* a lancé M. Grosz qui a également dénoncé ceux qui prétendent avoir inventé la réforme et *« pensent que l'Histoire commence au moment où ils entrent en scène ».*

Fin du Parti-Etat

M. Karoly Grosz, qui a succédé à Janos Kadar en mai 1988, avant de voir son pouvoir de plus en plus limité par la montée des réformateurs, s'est employé devant les congressistes à se démarquer d'Imre Pozsgay tout en se rapprochant de Rezsö Nyers. *« Je n'ai pas de divergences d'opinion avec Nyers,* a-t-il répondu à un délégué. *En revanche, avec Pozsgay, nous avons des approches philosophiques différentes et il appartiendra au congrès de choisir. »* Rusé, il a aussi tenté de mettre de son côté le quatrième homme de la direction actuelle, le premier ministre Miklos Nemeth, qui passe plutôt pour un proche de Pozsgay, rappelant au congrès que Nemeth avait contribué avec lui à l'élaboration de la politique économique de ces dernières années qui fut tant critiquée.

MM. Grosz et Nyers ont insisté sur la nécessité de ne pas se détourner des ouvriers, même si le nouveau nom du parti devrait omettre la classe ouvrière puisque la proposition est *« Parti socialiste hongrois ».* Tous deux ont également évoqué la réforme du pacte de Varsovie, M. Grosz regrettant particulièrement que le comité central hongrois ait négligé, ces quinze derniers mois, de préserver de bonnes relations avec les pays socialistes.

M. Pozsgay, dans un discours plus philosophique que percutant, a montré qu'il voulait aller beaucoup plus loin que les deux orateurs précédents. Les causes de l'échec du PSOH, a-t-il dit, doivent être recherchées *« non pas chez les adhérents mais dans les fondements mêmes du système et des structures, dans les oligarchies qui se sont identifiées à une politique erronée et qui l'ont servie ».* Pour M. Pozsgay, *« l'histoire du PSOH et du Parti-Etat est finie ; ce parti peut être celui qui créera un nouveau parti socialiste qui s'intégrera dans la gauche européenne ».* Il faut y parvenir *« non pas par la logique de l'anathème et de l'exclusion, mais par le libre choix ».*

Très applaudi, M. Pozsgay a été suivi à la tribune par un certain nombre de délégués dont la majorité ont affiché des positions également favorables à la création d'un nouveau parti qui rompt avec le passé, adopterait un nouveau nom, de nouvelles structures, un nouveau programme et, surtout, une nouvelle direction. *« Si nous ne nous débarrassons pas de ces dirigeants compromis, l'Histoire restera sombre pour le peuple hongrois »,* s'est écrié un délégué du sud du pays.

Reste à savoir combien sont les réformateurs radicaux au sein du congrès. Selon leurs propres comptes, ils parviendraient à peu près à la moitié des délégués. L'adoption des règles de procédure et de l'ordre du jour s'est d'ailleurs faite plutôt en leur faveur, puisqu'ils ont notamment obtenu une discussion sur la nature du parti et que l'élection des organes dirigeants se fasse au scrutin, de liste, hormis celle du président élu au scrutin nominal. Ces listes devant correspondre aux divers courants, ce mode d'élection permettra d'obtenir une équipe dirigeante homogène. Ces élections devraient intervenir dimanche, le congrès s'achevant en principe lundi.

SYLVIE KAUFFMANN

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : la fin du congrès du Labour

Victoire des thèses modérées de M. Neil Kinnock

Le congrès annuel du Parti travailliste, réuni depuis le 1er octobre à Brighton, s'est terminé vendredi 6 octobre par l'adoption à peu près totale des thèses modérées de M. Neil Kinnock.

LONDRES

de notre correspondant

Le dirigeant travailliste est parvenu, au cours du congrès le mieux huilé et le plus discipliné du Labour depuis de nombreuses années, à faire accepter à ses troupes l'abandon d'un certain nombre de dogmes, tels que le désarmement *« unilatéral »* de la Grande-Bretagne. Il leur a demandé, en réalité, de prendre en compte les changements dus à dix années de thatchérisme.

Le congrès a procédé notamment à une mise à jour radicale en ce qui concerne la législation mise en place par Mme Thatcher pour limiter le pouvoir syndical. Les travaillistes admettent désormais le principe de la consultation des syndiqués par un vote à bulletin secret avant le déclenchement d'une grève. Mais ils chercheraient à faire abolir, s'ils arrivaient au pouvoir, les textes qui donnent aux tribunaux le pouvoir de saisir les avoirs d'un syndicat.

Les syndicats, qui avaient dominé de tout leur poids les gouvernements travaillistes des années 70, devraient d'autre part perdre un peu de leur influence sur le parti lui-même. Il a été décidé d'en finir progressivement avec le système du « vote bloqué » qui donne automatiquement aux syndicats 40 % des voix pour l'élection du leader du parti, et jusqu'à 80 % sur d'autres sujets. Une commission a été formée qui devra dire d'ici à février comment permettre une représentation plus juste des simples adhérents. Il s'agit d'un processus de longue haleine destiné à faire ressembler davantage le Parti travailliste aux formations socialistes ou social-démocrates du continent. Signe des temps, les principaux dirigeants syndicaux ont reconnu eux-mêmes la nécessité d'une telle évolution.

Mis à part un baroud d'honneur de la « gauche dure » à propos de l'abandon de la doctrine unilatéraliste, M. Kinnock n'a guère rencontré d'opposition au cours de ce congrès. La création de sections uniquement formées de Noirs au sein du parti a été repoussée de même que l'adoption de la représentation proportionnelle pour les élections législatives.

« Je suis prêt à devenir premier ministre parce que je représente véritablement le peuple de ce pays, ses espoirs de réussite économique et de justice sociale, et que je suis issu de ses rangs. Je ne suis pas détaché ou distant comme le gouvernement actuel l'est devenu », a conclu M. Kinnock. Le dernier sondage, publié vendredi soir par l'*Evening Standard*, donne aux travaillistes 9 points d'avance sur les conservateurs en cas d'élections générales immédiates.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **GRÈCE : élections le 5 novembre.** — La coalition gouvernementale au pouvoir à Athènes depuis juillet, et qui groupe conservateurs et communistes devait démissionner samedi 7 octobre. Les responsables de l'alliance ont fait savoir qu'ils ne formeraient pas de nouveau gouvernement et que les élections législatives se dérouleraient le 5 novembre. — *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : le premier anniversaire des émeutes d'octobre

Deux journées presque ordinaires...

Les appels au calme lancés à l'unisson par le FLN et les nouveaux partis ont été entendus. La commémoration du 5 octobre 1988, premier jour des émeutes qui ont endeuillé l'Algérie, s'est faite dans le calme, sans manifestation sur la voie publique. Il n'y a eu aucune manifestation islamiste vendredi, jour de prière.

ALGER

de notre correspondant

A Alger, une gerbe a été déposée, jeudi, devant la stèle des martyrs de l'hôpital Mustapha, au cours d'une cérémonie simple et brève. A l'université des sciences et des techniques Houari-Boumediène de Bab-ez-Zouar, plusieurs centaines d'étudiants se sont réunis. Des débats ont été organisés avec des représentants de partis politiques, du Parti d'avant-garde socialiste (PAGS, communiste), du Front islamique du salut (FIS) et de l'Organisation socialiste des travailleurs (OST, IVe internationale). Le comité national contre la torture a présenté une exposition dans le hall de la « fac », et les étudiants ont décidé de donner le nom de deux de leurs camarades tués l'an dernier à deux bâtiments de l'université.

A Oran, une cérémonie a été organisée au cimetière d'Aïn-Beida où Me Mohamed Ferhat, membre de la Ligue algérienne des droits de l'homme, a pris la parole. A Tlemcen, sur des affichettes apposées sur les murs de la ville, on pouvait lire : *« Un seul octobre, ça suffit ! »*, clin d'oeil-référence à la guerre d'indépendance et au slogan d'alors : *« Sept ans, ça suffit ! »*

Une manifestation pour l'indemnisation

L'Association des victimes et familles de victimes, des associations féministes et la Ligue algérienne des droits de l'homme, ont manifesté dans la capitale, devant l'Assemblée populaire nationale, pour exiger, entre autres, que le statut de *« martyrs de la démocratie »* soit reconnu aux victimes du mois d'octobre et que *« les victimes d'octobre ne soient pas assimilées à des accidentés du travail »*.

Un fonctionnaire du ministère des affaires sociales a indiqué qu'une allocation forfaitaire unique était versée aux familles des personnes décédées sur la base de *« 60 000 dinars, au conjoint, plus 30 000 dinars par enfant à charge et 50 000 dinars pour les ascendants »*, précisant qu'une pension de reversion serait servie aux ayants droit, à la date du décès, sur la base du dernier salaire perçu.

Les médias qui avaient été silencieux il y a un an relèvent unanimement qu'*« octobre, de la révolte se révèle aujourd'hui celui de la rupture, du changement.* (...) *Octobre c'est la fin par la violence d'une époque et le début d'une autre »*.

« Le sang a coulé. Personne ne peut le nier ! Mais faut-il croire qu'il est écrit quelque part que le peuple algérien vivra à chaque fois dans sa chair l'appel des grands changements ? », s'interroge le quotidien du soir *Horizons*. *El Moudjahid*, placé sous le contrôle du FLN depuis le comité central du mois de juin, pose des questions devenues opportunes aujourd'hui : *« Octobre a-t-il été uniquement factieux ? A-t-il été seulement celui des échauffourées du vandalisme ? » ; « Qui a incité, pourquoi et dans quels buts inavoués, les enfants terribles de Bab el Oued et de Bachdjarah de défier l'autorité, de la bousculer jusqu'à prendre le risque d'être fauchés par les balles aveugles ? »*

FRÉDÉRIC FRITSCHER

(1) 1 dinar vaut approximativement 0,85 F.

AMÉRIQUES

PANAMA : les « mesures de guerre »

Le pouvoir envisage des licenciements massifs de fonctionnaires

Au moment où les autorités panaméennes annoncent des « mesures de guerre » permettant notamment des licenciements massifs de fonctionnaires, trois jours après le coup d'Etat manqué, le président Bush, accusé d'avoir raté l'occasion de régler la crise panaméenne, a vivement défendu, vendredi 6 octobre, sa décision de ne pas soutenir le soulèvement militaire. *« Nous avons réétudié toutes les informations et je ne vois rien qui m'aurait conduit à prendre une décision différente (...). Il n'y avait aucune chance que le général Noriega nous soit remis »*, a-t-il déclaré. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a indiqué que Washington avait manqué d'informations précises sur la tentative de coup d'Etat, se méfiait du principal chef rebelle, Moises Giraldi, et craignait une mise en scène visant à impliquer les Etats-Unis.

PANAMA

de notre correspondant en Amérique centrale

Les autorités panaméennes ont annoncé, vendredi 6 octobre, qu'une série de *« lois d'urgence »* entreraient en vigueur dans les prochains jours pour faire face à l'*« état de guerre imposé au pays par les Etats-Unis »*. Parmi les mesures envisagées qui seront promulguées par décret par le gouvernement provisoire de M. Francisco Rodriguez, la plus spectaculaire consisterait à créer les conditions nécessaires pour des licenciements massifs au sein de la fonction publique. D'autres dispositions renforceraient encore la censure exercée à l'égard de la presse — tous les médias d'opposition sont fermés depuis plus d'un an, — des amendements seront apportés au code pénal et, pour la première fois, le code militaire serait promulgué.

La veille, dans un discours virulent, le général Manuel Antonio Noriega, à peine remis de la tentative de coup d'Etat, avait averti qu'il n'y avait plus de place au sein de la fonction publique pour les « traîtres » (*le Monde* du 7 octobre 1989). Pour conserver leur poste, les fonctionnaires devront désormais faire preuve de loyauté à l'égard du gouvernement, a déclaré M. Carlos Duque, qui fut le candidat de la coalition officielle à l'élection du 7 mai, largement remportée par l'opposition (environ 70 % des suffrages selon les observateurs étrangers).

« Au service de l'ennemi »

Le durcissement du régime est attribué à deux facteurs : du fait des sanctions économiques décrétées par les Etats-Unis, les autorités ont de plus en plus de difficultés à payer leurs quelque cent trente mille fonctionnaires d'une part ; les sympathies plus ou moins discrètes d'une partie de la fonction publique à l'égard de l'opposition d'autre part. Les partisans du général Noriega ont été particulièrement choqués par les manifestations d'allégresse dans certaines institutions publiques au cours des premières heures de la tentative de putsch, lorsque beaucoup de Panaméens ont cru que le chef de l'armée avait été renversé.

Un proche du général Noriega, M. Baltazar Aizpurua, estime qu'environ 15 % des fonctionnaires (20 000 personnes) sont *« au service de l'ennemi »*. En particulier dans les catégories les plus élevées, qui sont davantage influencées par la *« culture yankee »*. Le principal dirigeant de l'opposition, M. Arias Calderon (démocrate-chrétien), qui vit dans la clandestinité depuis la tentative de putsch, estime *« symptomatique que les alliés de Noriega se soient réfugiés dans le silence pendant plusieurs heures tant qu'ils ne savaient pas si le coup d'Etat avait réussi ou non. Pour l'opposition, qui a refusé d'appuyer les mutins, c'est un motif de réconfort, même si ses moyens d'action restent très limités, du fait de la montée de la répression et du tempérament pacifique des Panaméens, plus enclins à la fête qu'à la confrontation politique. Le maintien du couvre-feu de minuit à 5 heures et les expéditions punitives contre ceux qui ont osé appuyer publiquement les rebelles sont suffisants pour dissuader les plus courageux »*.

Le candidat de l'opposition à la présidence de la République, M. Guillermo Endara, a été évacué brutalement par la police, jeudi soir, des locaux de son parti où il poursuit depuis quinze jours une grève de la faim — il a perdu 14 kilos sur 120 — pour convaincre la population de participer au boycottage économique du pays, en refusant d'acheter des billets de loterie et en retardant le paiement des impôts. M. Endara a trouvé refuge à la nonciature (où il poursuit son jeûne), à la suite de menaces exercées contre lui par les autorités, qui l'accusent de vouloir *« subvertir l'ordre public par sa grève »*. M. Endara pourrait être contraint de quitter le pays comme ont déjà dû le faire de nombreux opposants exilés de force vers Miami ou Caracas.

A propos du coup d'Etat manqué, les alliés du régime et l'opposition s'entendent sur un seul point — fondamental — puisqu'ils expliquent l'échec du putsch par le fait que les rebelles n'étaient certainement pas des démocrates. *« Ils étaient mus avant tout par l'ambition et l'appât du gain*, affirme un ancien ministre du régime, M. Juan Materno Vasquez. *S'ils avaient réussi, la situation du pays se serait sans doute encore aggravée, car ces officiers étaient tous des incapables et des corrompus qui auraient utilisé le pouvoir comme leurs prédécesseurs. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

CANADA

Désignation d'un nouveau gouverneur général

MONTRÉAL

de notre correspondante

La désignation d'un nouveau gouverneur général, représentant officiel de la Couronne britannique au Canada, est toujours chose délicate. A un moment où s'installe, entre anglophones et francophones, un profond malaise lié aux conditions de l'adhésion du Québec à la Constitution du Canada, il fallait soigneusement éviter d'envenimer les choses. La nomination par la reine (sur proposition du premier ministre du Canada) de M. Ramon Hnatyshyn a cependant réussi à faire l'unanimité, vendredi 6 octobre, à Ottawa.

Député du Parti conservateur de 1984 à 1988, année où il a été l'un des rares ministres à perdre son siège lors des élections de novembre, M. Hnatyshyn peut se vanter d'avoir travaillé à l'unité nationale. En tant que ministre fédéral de la justice, il a activement participé en 1987 aux négociations de l'accord pavant la voie du retour du Québec dans le giron canadien, ce fameux texte que deux provinces refusent toujours obstinément de ratifier, en dépit de la montée des forces indépendantistes dans la Belle Province. Originaire du Saskatchewan, descendant d'immigrants ukrainiens, M. Hnatyshyn a, par ailleurs, vivement défendu l'année suivante l'actualisation de la loi qui avait donné au français et à l'anglais une place égale au sein des institutions fédérales.

Cet anglophone de cinquante-cinq ans n'est certes pas aussi parfaitement bilingue que Mme Jeanne Sauvé, la première femme nommée gouverneur général du Canada, dont le mandat de cinq ans a expiré en mai dernier. Il a toutefois promis de se rendre *« aussi souvent que possible »* au Québec. Dans leur ensemble, les Canadiens sont attachés à leur gouverneur général, même si ses tâches sont devenues surtout protocolaires. Ancienne présidente de la Chambre des communes d'Ottawa, Mme Sauvé, qui s'était rendue en visite officielle en France début 1988, avait assumé ses fonctions avec beaucoup de classe et de dignité.

MARTINE JACOT

AFRIQUE DU SUD

Visite privée de M. Mario Soares

Le président portugais Mario Soares est arrivé, vendredi 6 octobre, en Afrique du Sud pour une visite privée d'au moins quatre jours motivée par l'hospitalisation à Pretoria de son fils Joao, gravement blessé dans un mystérieux accident d'avion il ya quelques jours en Angola.

C'est la première fois qu'un chef de l'Etat portugais se rend en Afrique du Sud, même s'il s'agit d'une visite très spéciale à laquelle, selon des sources diplomatiques sud-africaines, M. Soares tient à conserver un caractère privé. Il rencontrera néanmoins le président Frederik M. De Klerk lundi, indiquait-on de même source.

La communauté portugaise, évaluée à plusieurs centaines de milliers de personnes, est, de très loin, la plus importante communauté étrangère d'Afrique du Sud.

D'autre part, M. De Klerk a annoncé vendredi, dans un communiqué, qu'il était prêt à rencontrer mercredi prochain à Pretoria les trois principaux dignitaires religieux noirs du pays, dont le révérend Desmond Tutu, afin d'évoquer la crise politique que connaît le pays. Le révérend Tutu, Prix Nobel de la paix, le président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées (WARC), M. Allan Boesak, et le secrétaire général du Conseil sud-africain des Eglises (SACC), M. Frank Chikane, avaient fait savoir à M. De Klerk qu'ils étaient prêts à profiter de ce qu'il appelle sa *« politique d'ouverture »*.

Ils ont demandé dans un message adressé à M. De Klerk un entretien urgent, en s'affirmant *« très préoccupés par la crise que connaît le pays et très désireux de trouver une solution pour le bien de tous les Sud-Africains »*. — *(AFP.)*

□ **GHANA : arrestation d'officiers pour atteinte à la sécurité de l'Etat.** — Plusieurs militaires de haut rang ont été arrêtés pour atteinte à la sécurité de l'Etat, a annoncé, vendredi 6 octobre, un communiqué officiel, sans préciser aucune date. Parmi eux figure le major C.K. Quarsigah, qui avait permis au président Jerry Rawlings de déjouer une tentative de putsch le 19 juin 1983. — *(AFP.)*

□ **SIERRA-LEONE : six exécutions.** — Six personnes, dont un ancien vice-président du Sierra-Leone, ont été exécutées dans la nuit du 6 au 7 octobre. Accusées d'avoir tenté de renverser le président Joseph Momoh en mars 1987, ces personnes font partie des douze comploteurs dont les condamnations à mort avaient été confirmées, le 29 septembre, par la Cour suprême. On ne connaissait, samedi matin, que les noms de deux condamnés exécutés : Francis Minah, ancien premier vice-président, et Gabriel Kaikai, ancien dirigeant de la police. — *(AFP.)*

ASIE

L'attribution du Prix Nobel de la paix au dalaï-lama

Pékin exprime son « indignation extrême »

La Chine a exprimé, samedi 7 octobre, son *« extrême indignation »* et son *« profond regret »* au sujet de l'attribution du prix Nobel de la paix au dalaï-lama par le jury d'Oslo, qu'elle a qualifiée de *« grossière ingérence dans les affaires intérieures »* du pays.

La décision du comité Nobel *« constitue un soutien ouvert au dalaï-lama et aux Tibétains séparatistes dans leurs activités pour affaiblir l'unité nationale et diviser la Chine »*, a déclaré au téléphone un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères.

« Elle représente une ingérence grossière dans les affaires intérieures de la Chine et blesse profondément les sentiments nationaux du peuple chinois », a-t-il ajouté.

Le porte-parole, dont les propos sont également cités par l'agence Chine nouvelle, a réitéré que le Tibet *« est une partie inaliénable du territoire chinois »* et que par conséquent : *« La question du Tibet est purement une affaire de la Chine dans laquelle aucun gouvernement, aucune organisation ou aucun individu quel qu'il soit n'a le droit de s'immiscer. »*

En Inde le premier ministre Rajiv Ghandi a exprimé vendredi sa satisfaction après l'attribution du prix au dalaï-lama, tandis qu'une foule d'exilés tibétains en liesse célébraient l'événement dans les rues de Dharamsala, ville d'adoption du gouvernement du dalaï-lama en exil. — *(AFP.)*

JAPON

M. Toshiki Kaifu assuré de demeurer premier ministre

TOKYO

de notre correspondant

M. Toshiki Kaifu est désormais assuré de conserver les fonctions de premier ministre le 31 octobre, lorsque expirera le mandat qu'il a hérité de ses prédécesseurs MM. Takeshita et Uno. Le 6 octobre était en effet la date limite d'enregistrement des candidatures pour la désignation du président du Parti libéral-démocrate, majoritaire, qui devient *ipso facto* premier ministre. La candidature unique de M. Kaifu indiquant que l'ensemble du parti est favorable à son maintien, il sera reconduit dans ses fonctions sans recours au vote.

Le jeune premier ministre, choisi un peu en désespoir de cause par les libéraux-démocrates à la suite des démissions de MM. Takeshita (scandale Recruit) et Uno (scandale d'alcove), s'est jusqu'à présent montré à la hauteur de la situation, offrant une image rajeunie du PLD, qui a fait notamment bonne impression aux Etats-Unis, où il s'est rendu fin août. Il paraît en outre avoir enrayé la chute du PLD comme en témoigne le résultat de l'élection sénatoriale partielle de Ibaraki et certains sondages.

Fin octobre, M. Kaifu sera investi d'un mandat de deux ans (en août, il n'avait été élu que pour achever celui de M. Takeshita, situation qui était également celle de son prédécesseur direct M. Uno). Si pour l'instant, les libéraux-démocrates ont temporairement fait taire leurs rivalités internes, le véritable test pour M. Kaifu sera les élections générales qui doivent avoir lieu avant l'été prochain.

Ph. P.

□ **CAMBODGE : l'URSS aurait doublé son aide militaire à Phnom-Penh.** — Moscou aurait doublé cette année ses livraisons d'armes au gouvernement de Phnom-Penh, selon des diplomates asiatiques et des responsables de la résistance cités par le *New York Times* vendredi 6 octobre.

Onze cargos soviétiques ont débarqué 14 000 tonnes de matériel militaire de janvier à juillet dans le port cambodgien de Kompong-Som. Ces livraisons comprennent cent chars T-54, des transports de troupes blindées et de l'artillerie lourde. L'URSS a également livré seize chasseurs Mig-21. — *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : massacre dans une université : trente-cinq morts.** — Au moins trente-cinq personnes ont été tuées près du campus d'une université au centre de Sri-Lanka, dans ce qui pourrait être une action punitive contre des militants du mouvement extrémiste cinghalais Janata Vimukti Peramuna (JVP, Front de libération du peuple). — *(AFP.)*

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Le gouvernement rejette officiellement le plan Moubarak

Le cabinet restreint de Jérusalem a dit non, vendredi 6 octobre, aux propositions de paix du président égyptien Moubarak. Cette décision risque d'exacerber à nouveau la crise entre les deux grandes formations *politiques* israéliennes plus divisées que jamais et de mettre en danger à terme la survie du cabinet d'union nationale.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

C'est non. Sous l'obstinée pression du premier ministre Itzhak Shamir et de ses collègues du Likoud, le gouvernement israélien a officiellement rejeté, vendredi 6 octobre, les offres de médiation du président égyptien, M. Hosni Moubarak, et s'en remet aux Etats-Unis pour tenter de sortir de l'impasse ainsi créée.

Cela ressemble fort à un appel à l'aide urgent adressé à Washington au moment où les Etats-Unis paraissent très réticents à s'engager plus avant. Pour en arriver là, il a fallu quelque huit heures de discussion, jeudi et vendredi, au sein du cabinet restreint qui regroupe les douze principaux membres du gouvernement d'union nationale. L'union nationale en ressort un peu plus ébranlée, même s'il est sans doute encore trop tôt pour envisager son éclatement.

Les travaillistes avaient proposé d'accepter sans réserve les récentes suggestions de l'Egypte. Il s'agissait de réunir au Caire une conférence *israélo-palestinienne* pour discuter des moyens de mettre en œuvre le projet israélien d'élections dans les territoires occupés. L'offre était assortie de quelques conditions, notamment celle-ci : la délégation palestinienne devait *comprendre à la fois des personnalités* de Cisjordanie et Gaza et des nationalistes de l'« *extérieur* ».

Le Likoud veut bien des premiers mais pas des seconds, dont la présence, affirme-t-il, entérinerait une participation, même déguisée, de l'OLP aux pourparlers. Sous-entendu : des nationalistes de l'extérieur ne pourraient être désignés *que par la centrale palestinienne* et il n'est pas question que celle-ci soit ainsi associée au processus de négociation. La formule est, en revanche, implicitement acceptée par les travaillistes, qui estiment qu'il n'y aura pas d'élec*tions dans les territoires sans le feu* vert de la centrale palestinienne.

Mais le parti de M. Shimon Pérès a dû *s'incliner*. Sa motion a *été* repoussée en bloc par les six ministres du Likoud – et le plan Moubarak ainsi rejeté. Restait à sortir d'une situation lourde de menaces pour le gouvernement d'union nationale et qui replace Israël dans l'inconfortable position de la partie qui dit non. Le Likoud s'y est efforcé en sollicitant une intervention américaine.

Jeudi, le ministre des affaires étrangères, M. Moshé Arens (Likoud), avait laissé entendre *qu'au cours de ses récents entre*tiens avec M. James Baker le secrétaire d'Etat lui avait suggéré des consultations à trois – Etats-Unis, Israël, Egypte – pour se mettre d'accord sur la composition de cette fameuse délégation palestinienne. La plupart des collègues de M. Arens au cabinet restreint lui ont alors demandé des assurances, réclamant une offre américaine de consultation tripartite en bonne et due forme, un texte écrit.

« En attendant Baker »

Jeudi soir, M. Arens a téléphoné à M. Baker pour réclamer un tel document. Il espérait l'obtenir pour vendredi et le soumettre au gouvernement. Cela n'a pas été le cas, vraisemblablement parce que M. Baker doit au préalable consulter le Caire. Et le cabinet restreint s'est séparé en remettant à plus tard d'éventuelles délibérations sur cette offre américaine de pourparlers à trois – si elle doit jamais se matérialiser...

Le feuilleton pourrait ainsi reprendre mardi ou mercredi, après le long week-end de Kippour. Mais, « en attendant Baker », le climat s'est encore un peu plus assombri entre les deux partenaires *de l'union* nationale. Le Likoud accuse les travaillistes d'avoir voulu entraîner Israël dans « *le piège du plan Moubarak* ». Les travaillistes accusent le Likoud d'avoir torpillé une occasion de mettre en œuvre le projet d'élections dans les territoires.

En fait, tout le monde attend les Etats-Unis, où M. Shamir est lui-même attendu à la mi-novembre, *dans l'espoir que Washington*, avec ou sans l'Egypte, saura trouver une formule permettant d'empêcher que le projet d'élections dans les *territoires ne soit définitivement* enterré. Cette laborieuse partie diplomatique laisse la situation inchangée en Cisjordanie et à Gaza : un jeune Palestinien tué vendredi dans un affrontement avec l'armée, trois jours de grève générale prévus la semaine prochaine, et déjà de nombreux camps de réfugiés placés sous couvre-feu.

ALAIN FRACHON

L'Assemblée générale des Nations unies condamne la politique israélienne dans les territoires occupés

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, vendredi 6 octobre, par 140 voix pour, 2 contre (Israël, Etats-Unis) et 6 abstentions – dont celles du Zaïre, de l'Uruguay et du Salvador, – une résolution condamnant Israël pour sa politique dans les territoires occupés.

La résolution « exige » qu'Israël respecte la Convention de Genève de 1949 concernant la protection des populations civiles en temps de guerre, et demande que les autres pays signataires veillent à ce que l'Etat hébreu se conforme à ses engagements. Enfin, elle demande au Conseil de sécurité de l'ONU d'examiner d'« urgence » la situation dans les territoires occupés. La CEE, *pour sa part*, a demandé, vendredi, au gouvernement israélien « *de mettre fin sans délai* » à la fermeture des universités et des écoles supérieures dans ces territoires.

Par ailleurs, dans un message au premier ministre israélien, M. Shamir, rendu public à Paris, Mme Marie-Claire Mendès France, présidente du comité français du Centre international pour la paix au Proche-Orient, demande la libération « immédiate » du pacifiste israélien Abbie Nathan condamné à six mois de prison ferme en vertu de la loi interdisant tout contact d'Israéliens avec l'OLP.

A Saïda, au Liban sud

Le rapt des deux délégués du CICR pourrait être lié à l'affaire Hariri

L'enlèvement à Saïda, vendredi matin 6 octobre, de deux délégués suisses du Comité international de la Croix-Rouge, MM. Emmanuel Chisten et Elio Enriquez, n'a toujours pas été revendiqué, et ses auteurs n'ont pas fait connaître leurs exigences, du moins publiquement.

BEYROUTH

de notre correspondant

Les personnalités libanaises influentes de Saïda rejettent implicitement la responsabilité du rapt sur les Palestiniens, fortement implantés dans le secteur, alors que ces derniers mettent en cause les Libanais, en liant cette affaire à la condamnation en Suisse du pirate de l'air Mohamed Hariri, un Libanais chiite originaire du Sud, condamné à perpétuité par la justice suisse pour le détournement d'un avion d'Air Afrique sur Genève au cours il avait tué un pas*sager français*.

Soutenant qu'il s'agit d'un acte crapuleux, le chef de la milice locale, M. Moustapha Saad, a précisé que « *les deux Suisses* [avaient] *été enlevés près d'un camp de réfugiés* », ce qui est effectivement le cas, tout en se refusant à mettre en cause une quelconque organisation palestinienne. Le chef des intégristes *musulmans de la ville – ici sun*nites et non chiites, – le cheikh Maher Hammoud, a également estimé qu'il s'agit d'un « *crime crapuleux* ».

En revanche, le responsable du Fath dans la région, M. Mouine Chebayta, a catégoriquement affirmé : « *Les ravisseurs sont les mêmes que ceux de M. Peter Winkler et leurs raisons sont les mêmes. C'est un acte terroriste, et nous condamnons les enlèvements de civils, surtout de membres d'organisations humanitaires.* »

M. Winkler, chef du bureau du CICR au Liban sud, avait été enlevé à Saïda le 17 novembre 1988, à la veille de l'ouverture du procès de Hariri. Ce qui n'avait pas empêché la justice suisse de condamner le pirate de l'air libanais.

Saïda cité interlope

Le CICR s'était, à l'époque, complètement retiré du Liban, se désengageant pour la première fois de son histoire d'un pays. M. Winkler avait été libéré un mois plus tard, mais le CICR n'était revenu au Liban qu'en février 1989, après avoir obtenu des garanties de toutes les parties libanaises belligé*rantes et de la Syrie*.

L'affaire est d'autant plus difficile à cerner que Saïda est devenue une étrange cité interlope, sorte de Tanger des années 40, point de rencontre des différents secteurs musulmans du Liban, où fourmil*lent les groupes et groupuscules* de toutes obédiences. Là se côtoient Palestiniens arafatistes et anti-arafatistes, chiites d'Amal et du Hezbollah, et l'unique milice sunnite libanaise ayant pignon sur rue, dont le chef, M. Moustapha Saad, *est devenue quasi aveugle après un* attentat à la voiture piégée. La Syrie y entretient des agents de renseignements, mais son armée y est interdite d'accès par Israël, qui garde un œil vigilant sur ces lieux situés à l'entrée du Liban sud, où elle fait la police même après s'être retirée de sa majeure partie.

LUCIEN GEORGE

□ **ARABIE SAOUDITE : amputations islamiques.** – Onze Yéménites reconnus coupables de vol ont eu la main droite amputée, vendredi 6 octobre, en public. Sept d'entre eux ont subi la punition *prévue par* la charia dans la ville sainte de Médine pour avoir cambriolé plusieurs dizaines de magasins. Trois autres ont été châtiés pour vols dans la région de La Mecque et le onzième dans le sud du pays. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

BELGIQUE

Nouvelle revendication dans le meurtre du docteur Wybran

Près de trois mille personnes ont assisté, samedi 7 octobre à *Bruxelles, aux obsèques du docteur* Joseph Wybran, le président du Comité de coordination des organisations juives de Belgique, assassiné mardi 3 octobre dans la capitale belge. Revendiqué, jeudi 5 octobre, par une organisation *proche du groupe d'Abou Nidal*, « les Soldats du droit », l'attentat a fait l'objet d'une nouvelle revendication, vendredi 6 octobre, par une autre organisation – totalement inconnue – « Jeune Palestine fière et libre », qui a adressé une lettre dactylographiée à un journal bruxellois. « *Juifs de Belgique et d'Europe tremblez, car nous ne nous arrêterons pas là* », écrivait ce groupe, *qui* prétend être soutenu et entraîné par l'OLP. « *Provocation grossière* », a aussitôt déclaré le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine à Bruxelles. – *(AFP.)*

BIRMANIE

Reddition de deux pirates de l'air en Thaïlande

Deux *pirates* de l'air *birmans*, qui avaient détourné, vendredi 6 octobre, un avion de ligne birman sur la base militaire thaïlandaise d'Utapeo (à *150 kilomètres* au sud-est de Bangkok), se sont rendus, avant l'aube, samedi, a-t-on appris de source officielle en Thaïlande. Les quatre-vingt-cinq passagers et membres d'équipage ont pu sortir sains et saufs du Fokker-28 de la compagnie Burma-Airways, qui assurait la liaison *entre* Mergui (à 500 *kilomètres* au sud-est de Rangoun) et la capitale birmane.

Les deux preneurs d'otages, deux étudiants identifiés comme Ye Ying et Ye Thiha par le vice-premier ministre thaïlandais, M. Thienchai Sirisampan, qui a négocié leur reddition, sont interrogés par la police. Les pirates de *l'air avaient menacé* de faire sauter l'appareil si leurs exigences, notamment la libération des prisonniers politiques birmans, n'étaient pas satisfaites. – *(AFP).*

NORVÈGE

Prochaine démission du gouvernement travailliste

Le gouvernement travailliste norvégien de Mme Gro Harlem Brundtland, au pouvoir depuis 1986, va démissionner le 12 octobre, au lendemain de la présenta*tion du budget* au *Parlement* d'Oslo. Le premier ministre a pris cette décision après que le chef du Parti du progrès (populiste), M. Carl I. Hagen, eut annoncé son intention de soutenir les partis conservateur, chrétien-populaire et centriste pour *renverser* le cabinet travailliste. Après les élections du 11 septembre, ces trois dernières formations s'étaient mises d'accord sur un programme commun de gouvernement « *bourgeois* ». – *(AFP).*

AIMPES

LE CUIR AVANCE AVEC LE MIPEL.

DU 20 AU 23 OCTOBRE 1989

Au 56e MIPEL défileront devant vos yeux ébahis les sacs, les valises et les accessoires en cuir conçus dans la meilleure tradition de la maroquinerie italienne. C'est à Milan et nulle part ailleurs que vous pourrez avoir un avant-goût de la mode printemps-été 90. En maroquinerie, MIPEL est le rendez-vous de l'année à ne pas manquer. Entrée réservée aux professionnels - Vendredi - Samedi - Dimanche de 9 H à 18 H. Lundi de 9 H à 15 H.

LE MONDE A FLEUR DE PEAU

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Les députés suppriment l'amnistie du projet de loi sur le financement des partis et des campagnes électorales

Les députés ont adopté en première lecture, tard dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7 octobre, les deux projets de loi, ordinaire et organique, relatifs au financement des partis et des campagnes électorales, présentés au nom du gouvernement par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Seul le PS a voté pour, les groupes UDF et UDC se sont abstenus, le PC et le RPR ont voté contre. Les rénovateurs du groupe RPR, représentés en séance par M. Jean-Pierre Delalande, se sont abstenus. MM. Philippe Séguin, François Fillon, Michel Noir, Etienne Pinte, Xavier Dugoin, Alain Cousin, René André et Philippe Legras avaient même laissé des consignes de vote en ce sens sur leur pupitre. L'article 18 du projet de loi ordinaire, qui prévoyait l'amnistie des infractions commises avant le 15 juin 1989 en relation avec le financement de campagnes électorales ou de partis politiques, a été supprimé. Les groupes RPR, UDF, UDC et PC, tous auteurs d'amendements de suppression, ont voté l'effacement de l'amnistie, à l'exception de MM. Gérard Longuet (UDF-PR), qui s'est abstenu, et de M. Jean-Pierre de Peretti Della Rocca, inculpé dans l'affaire des fausses factures de la SORMAE, qui n'a pas participé au vote. Comme ils l'avaient fait en commission, les députés socialistes n'ont pas pris part au scrutin. D'autre part, les députés ont fixé un seuil de 5 % des voix aux élections législatives pour pouvoir bénéficier des fonds publics, ce qui devrait permettre au FN et aux Verts de bénéficier du financement public.

Dix petites minutes, à une heure du matin, samedi 7 octobre, ont mis fin – provisoirement ? – à des mois de controverses et de rebondissements sur la disposition la plus contestée de ce projet de loi : l'amnistie de ceux qui ont eu recours à des financements occultes de la vie publique ou qui les ont procurés. M. Pierre Joxe a réaffirmé que cette amnistie n'était pas *« l'essentiel »* mais *« l'accessoire »*, *« un accessoire qui peut se justifier »* et à propos duquel *« chacun, individuellement ou collectivement doit se sentir parfaitement libre, (...) C'est valable dans tous les groupes. »* En outre, a averti le ministre de l'intérieur, il s'agit là d'une mesure *« dont nous n'avons pas fini d'entendre parler. »*

Avant que le vote sur l'article 18 ne consacre sa disparition, l'amnistie avait fait l'objet d'une « traque » obsessionnelle de la part de députés enclins à la déceler entre les lignes de plusieurs dispositions du texte. Et pour l'avenir, a prévenu M. Gilbert Millet (PC, Gard), exprimant en cela l'opinion de très nombreux députés de l'opposition, *« nous resterons vigilants jusqu'en dernière lecture »*. Une vigilance qui trouvera à s'exprimer au cours des diverses navettes entre l'Assemblée et le Sénat puisque le gouvernement n'a pas jugé nécessaire de demander l'urgence sur ce projet. Cette hypothèque qui pesait sur le débat n'a pas pour autant empêché les députés UDF. UDC et PS d'examiner le texte au fond et de l'amender en bonne intelligence.

Seuls le PC et le RPR se sont retrouvés dans un « front du refus ». M. Millet et M. Pierre Mazeau (RPR, Haute-Savoie) ont multiplié les marques de perplexité, les remarques critiques et les condamnations que leur inspirait le projet. *« La loi est faite pour le* Journal officiel, *»* s'est même exclamé M. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), assimilant le texte à un conglomérat de dispositions hypocrites qui seraient bien vite tournées *« par ceux qui donnent le plus d'argent aux partis »*.

Le front du refus PCF-RPR

Attaques vouées à l'insuccès face à l'attitude constructive choisie par MM. Pierre-André Wiltzer (UDF, Essonne), Pierre Lequiller (UDF, Yvelines) et Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne) et au souci de consensus manifesté par le ministre de l'intérieur et le rapporteur du projet au nom de la commission des lois, M. Robert Savy (PS, Haute-Vienne). Plusieurs points d'accord ont ainsi pu être arrêtés : la modification de la composition de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, dans le sens d'une plus grande indépendance, et d'une meilleure définition de ses pouvoirs ; la possibilité d'avoir recours à un mandataire et pas exclusivement à une association électorale pour la collecte des fonds de campagne ; le renforcement des sanctions, notamment la déclaration d'inéligibilité du candidat qui n'aura pas déposé de comptes de campagne ou qui aura dépassé le plafond légal des dépenses ; la limitation ou l'interdiction, pendant les six mois précédant l'élection, de l'affichage publicitaire, de la publicité par voie de presse, de l'utilisation du numéro vert et du démarchage commercial par téléphone (voir encadré).

Mais le débat a également révélé de sérieux points de divergence entre la majorité et l'opposition. La modification du financement public des partis a donné lieu à des tentatives infructueuses de l'opposition de faire prendre en compte le Sénat (comme le prévoit la loi actuellement en vigueur) pour la répartition de la moitié de ces fonds publics alloués aux partis. Une initiative que les sénateurs pourraient prendre lors de l'examen du texte par leur Assemblée. *« Le gouvernement*, a plaidé M. Joxe, *propose de s'approcher de ce qui existe dans l'ensemble des démocraties occidentales où existe un financement public des partis politiques. »*

Pas d'anonymat

Les députés du RPR, de l'UDF et de l'UDC, favorables au plafonnement des dons des personnes morales à 500 000 francs, se sont opposés au même plafonnement (mais à 50 000 francs) des dons des personnes physiques. Ils ne sont également pas parvenus à imposer le respect de l'anonymat des donateurs lors de la publication des comptes ou face à l'administration fiscale. *« Quand un électeur va voter*, a observé M. Lequiller, *il va dans un isoloir. Pourquoi une entreprise ne bénéficierait-elle pas du même anonymat ? »* Pour M. Joxe, la confidentialité empêche la transparence et le contrôle et *« viderait la loi de sa substance »*. Le ministre de l'intérieur estime encore que *« canaliser les dons de cette manière* (la transparence) *est aussi un moyen de moraliser la vie publique. Or comment justifier le droit à déduction sinon en communiquant la liste des donateurs à l'administration fiscale ? »*

L'existence d'associations électorales ou de financement des partis hérisse le RPR, qui veut y voir une atteinte indirecte à la liberté d'action des partis, reconnue par l'article 4 de la Constitution. De là la menace, brandie plutôt vingt fois qu'une par M. Mazeaud, d'un arbitrage défavorable du Conseil constitutionnel, le moment venu. Mais le *« problème le plus grave de tout le texte »* est, pour M. Mazeaud, la perte d'une partie de sa compétence par le juge de l'élection (en particulier le Conseil constitutionnel) du fait des décisions de la commission nationale.

Autant de divergences qui ont motivé l'abstention d'attente des députés UDF et UDC. M. Wiltzer a jugé qu'au terme de cette première lecture *« le travail restait inachevé »*, jugeant que le projet était *« en progrès »* mais pouvait encore *« mieux faire »*. Nulle amélioration du texte n'est en revanche à attendre pour les groupes RPR et communiste. M. Millet a réitéré son opposition à un projet qui permettait le financement des partis *« par le patronat »* et leur *« mise sous tutelle de l'Etat »*. Quant à M. Mazeaud, il a justifié au nom de son groupe, son refus de voter un projet comportant *« un certain nombre de dispositions contraires à la Constitution »*.

MICHEL KAJMAN
et PASCALE ROBERT-DIARD

Les principales modifications du texte

● **Plafond des dépenses de campagne des députés : 500 000 F.** – Ramené de 800 000 F à 500 000 F (400 000 F pour les circonscriptions dont la population est inférieure à quatre-vingt mille habitants). L'actualisation de ces plafonds sera revue tous les cinq ans en fonction de l'indice INSEE du coût de la vie.

● **Gestion de la campagne des candidats.** – Les candidats peuvent avoir recours à une association électorale ou à un mandataire financier pour la gestion de l'ensemble des dons privés. L'association électorale peut être agréée par le parti lui-même (et non par le premier ministre, comme le prévoyait le texte initial).

● **Comptes de campagne publics.** – Ils peuvent être publiés sous une forme simplifiée et leurs annexes sont consultables au siège de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques.

● **Donateurs.** – Les dons à un candidat ne peuvent provenir de sociétés dont l'Etat est actionnaire majoritaire. En revanche, l'assemblée a supprimé l'interdiction des dons par des personnes physiques de nationalité étrangère.

● **Composition et pouvoirs de la commission de contrôle.** – Neuf membres, trois issus du Conseil d'Etat, trois de la Cour de cassation, trois de la Cour des comptes, nommés chacun par leur chef de corps. La commission peut avoir recours à des experts et demander à des officiers de police judiciaire de procéder à des investigations.

● **Limitation de l'affichage et de la publicité commerciale.** – Pendant les six mois précédant l'élection, l'affichage commercial est interdit. De même que tout procédé de publicité commerciale par voie de presse ou de communication audiovisuelle.

● **Répression des infractions.** – Les violations des règles de financement des campagnes peuvent être sanctionnées par une amende de 360 francs à 15 000 francs et par un emprisonnement d'un mois à un an ou par l'une de ces deux peines. Les tribunaux correctionnels pourront prononcer l'exclusion des marchés publics, pour une durée n'excédant pas cinq ans, à l'encontre des personnes physiques ou morales ayant versé des dons dépassant les plafonds. La répression de l'abus de biens sociaux est renforcée par une disposition prévoyant l'inéligibilité des contrevenants à toute fonction publique élective (membre de chambre consulaire, juge au tribunal de commerce ou au conseil de prud'hommes) ainsi qu'à toute élection politique locale ou nationale.

● **Financement public des partis.** – Son montant est divisé en deux moitiés : la première en fonction des résultats aux élections législatives ; la seconde destinée au financement des partis et groupements représentés à l'Assemblée nationale. Il n'est tenu compte que des résultats égaux ou supérieurs à 5 % des suffrages exprimés dans chaque circonscription.

● **Amnistie.** – Supprimée.

Les socialistes veulent « renforcer le caractère distributif » de la fiscalité

La préparation du congrès du PS n'a pas fini de retentir sur le débat budgétaire de cette session d'automne. Rarement, soulignent les observateurs, les « éléphants » du PS – notamment son premier secrétaire, M. Pierre Mauroy et le président du groupe, M. Louis Mermaz – ne sont autant intervenus auprès des membres socialistes de l'Assemblée nationale. Il est d'ailleurs envisagé que M. Louis Mermaz fasse lui-même l'ouverture générale de la discussion budgétaire. Le premier secrétaire du PS, M. Mauroy, avait averti le 1er octobre à Europe 1 que le budget ne passerait pas sans promesse d'une « véritable » réforme fiscale.

L'heure est à la surenchère, même si le président du groupe socialiste a tenu à faire savoir le 5 octobre, que l'examen du projet de loi de finances pour 1990 s'est poursuivi *« en concertation »* avec le gouvernement. M. Mermaz a rappelé que le groupe avait exprimé, lors de ses journées parlementaires à Chartres, sa *« satisfaction »* de voir respecter dans le budget un certain nombre de priorités, dont l'éducation nationale, la solidarité, le logement et la justice, mais qu'il entend déposer plusieurs amendements pour *« renforcer le caractère distributif »* du système fiscal.

Plusieurs amendements sont en préparation et alimentent de nombreux débats au sein du groupe socialiste. Ils concernent à la fois le patrimoine, la fiscalité locale et l'impôt sur les *sociétés*.

● *Le patrimoine :* M. François Hollande se déclare partisan d'un relèvement du seuil d'exonération pour les droits de succession, afin d'alléger les successions petites et moyennes. Cette disposition serait compensée par un alourdissement des taux des droits de succession, qui toucherait la transmission des gros héritages. Certains commissaires socialistes jugent une telle mesure préférable à la création d'une tranche supplémentaire de l'impôt de solidarité sur la fortune.

Une autre proposition d'amendement, défendue à la fois par MM. Mermaz et Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances, prévoit de relever le taux des plus-values boursières, de 16 % actuellement, à 20 %. Mais un tel relèvement pourrait, aux yeux du gouvernement, inciter à la « délocalisation » (les placements à l'étranger) de l'épargne.

M. Mermaz prépare en outre un amendement sur les plus-values immobilières qui, s'il était présenté en commission des finances, pourrait bien enflammer à nouveau les esprits chez les professionnels de l'immobilier et du bâtiment. La résidence principale est aujourd'hui exonérée de taxes sur les plus-values. Le projet de M. Mermaz tend à soumettre à taxation les plus-values réalisées lors d'une vente, quand elles sont très élevées. Le seuil reste à déterminer, mais cette proposition vise essentiellement le marché parisien.

● *La fiscalité locale :* la majorité des députés socialistes s'accordent à dénoncer l'insuffisance générale des mesures proposées en ce domaine. M. Michel Charasse, souhaite modifier le mode de calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) : aujourd'hui indexée sur la TVA, elle le serait sur l'indice des prix, ce qui limiterait considérablement la hausse de la DGF, la principale ressource des communes (de l'ordre de 2,5 % au lieu de 5,5 % ou 5,6 %). Les élus locaux sont hostiles. M. Christian Pierret travaille à un amendement instaurant un autre mode de calcul, en indexant la DGF sur le produit intérieur brut (PIB) en valeur, ce qui assurerait une hausse de 5,5 % en 1990.

M. Edmond Hervé, auteur d'un rapport sur ce sujet, propose deux modifications d'importance. Pour la taxe d'habitation, il envisage d'asseoir le calcul de la part départementale, non plus sur la valeur locative de la résidence, mais sur le revenu ; le calcul de la part communale restant inchangé. Sa deuxième proposition touche la taxe professionnelle. L'idée est de favoriser les regroupements intercommunautaires, qui ont compétence fiscale (les communautés urbaines et les districts), afin de limiter les disparités trop importantes du montant de la taxe professionnelle entre des communes très proches ou au sein d'une même agglomération. Dans le cas de districts ou de communautés urbaines, la taxe professionnelle serait perçue au même taux dans les différentes communes les composant.

● *L'impôt sur les sociétés.* – En la matière, la baisse voulue par M. Bérégovoy est contestée par certains commissaires socialistes. Mais, si le ministre de l'économie et des finances veut bien céder sur certaines mesures « symboliques », il a prévenu les députés, lors de réunions, Quai de Bercy, qu'il n'était pas question pour lui de renoncer à cette baisse, qui constitue l'un des « noyaux durs » de sa politique. Les députés voudraient limiter cette baisse et la compenser par une augmentation des droits sur les successions les plus élevées.

P. R.-D.

Au Sénat

M. Ersnest Cartigny préside le RDE

M. Ernest Cartigny a été élu, jeudi 5 octobre, président du groupe du Rassemblement démocratique et européen au Sénat (ex-Gauche démocratique). Sénateur UDF de la Seine-Saint-Denis, il succède à M. Josy Moinet (divers gauche) qui a perdu son siège de sénateur de la Charente-Maritime lors du renouvellement du 24 septembre dernier. Le groupe du RDE compte vingt-six membres, au lieu de trente-trois avant le renouvellement triennal.

[Né le 18 juillet 1923 à Lourches (Nord), président de la Compagnie française des diffusion SA de 1959 à 1987, conseiller municipal d'Aubervilliers depuis 1983, il a présidé la fédération départementale du PR de Seine-Saint-Denis de 1977 à 1981. Il a fondé dans ce département et donc présidé la fédération UDF. Elu sénateur en septembre 1986 ; il est membre du comité national pour les grandes écoles. Président du comité national de coordination pour le développement de l'aviation générale, M. Cartigny est lui-même pilote, et vice-président d'un groupe d'étude de l'aviation civile au Sénat.]

□ **M. Michel Noir : dans six mois...** – Le député RPR du Rhône a déclaré, mardi 3 octobre à Paris : *« Nous n'échapperons pas à une profonde rénovation et à une véritable organisation commune de l'opposition. Nous serons bien obligés de le faire sous six mois. Si nous n'arrivons pas de l'intérieur à accoucher aux forceps de cette organisation commune de l'opposition, il faudra bien, puisqu'il y a attente profonde des Français, le faire.*

C'est dans six mois que véritablement une question de confiance se posera. Je ne suis pas en train de dire que l'ensemble des rénovateurs apporteront la même réponse, mais moi, en tout cas, je prendrai mes responsabilités à ce moment-là. » Il a souhaité qu'un seul courant « rénovateur » se constitue au RPR avec MM. Séguin, Carignon et lui-même.

M. Rocard assure que le droit de vote des immigrés ferait tomber le gouvernement

A l'occasion du trentième anniversaire de l'Association démocratique d'éducation locale et sociale (ADELS), M. Michel Rocard, vendredi 7 octobre au Sénat, a évoqué la question du droit de vote des immigrés aux élections locales. *« Partisan »* de ce droit, le premier ministre a rappelé que l'attribution d'un tel droit suppose *« une réforme de la Constitution »* et que *« le gouvernement sera censuré »* s'il s'aventure au Parlement sur cette question. *« Cela ne passe pas sous l'actuelle législature »*, a précisé M. Rocard.

A propos de l'opinion publique, le premier ministre a souligné : *« Je ne suis pas sûr que nous n'ayons pas là une de ces batailles type école privée à faible assurance de victoire. » « C'est avec toute ma conviction de militant (...)*, a continué M. Rocard, *que je demande qu'on réfléchisse, avant de reprendre publiquement ce thème, à ce que serait le prix d'un échec que paieraient particulièrement nos amis immigrés. »* Le premier ministre a proposé que les immigrés soient associés *« le plus possible »* à la vie des communes par le biais de commissions extra-municipales.

Le premier ministre a encore annoncé qu'il envisage la création de *« communautés de communes »*, un dispositif *« moins directif »* que celui des communautés urbaines.

M. Paillé nommé secrétaire général du groupe UDC.

M. Dominique Paillé, trente-trois ans, a été nommé secrétaire général du groupe UDC à l'Assemblée nationale, en remplacement de M. François Froment-Meurice, qui occupait cette fonction depuis la création du groupe en juin 1988 et qui a rejoint le conseil d'Etat.

[Né le 28 mai 1956 aux Aubiers, diplômé de l'IEP de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale de la santé publique, M. Paillé était, depuis 1982, secrétaire général du Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) et depuis 1988, secrétaire général de l'Association internationale Santé-Hôpital-Europe. Secrétaire général de la fédération CDS des Deux-Sèvres,

M. Paillé est maire des-Aubiers (Deux-Sèvres) depuis mars 1989. En juin 1988, il a été élu suppléant de M. Albert Brochard, député (app. UDF) des Deux-Sèvres.]

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE
chaque mercredi
(éditions datées jeudi)
Renseignements : 45-55-91-82.
Poste 4138

Passionné(e) par l'industrie automobile
rejoignez l'ISCAM
VOUS
Titulaire d'une maîtrise universitaire
ou diplômé d'un enseignement supérieur commercial,
vous souhaitez faire carrière dans l'industrie automobile.
NOUS
Au Mans, haut-lieu de l'automobile, sous la tutelle
du Ministère du Commerce, et géré par la CCI du Mans,
notre Institut, unique en France et en Europe vous offre :
La formation spécifique internationale
que recherche l'industrie automobile
(nombreuses offres d'emploi pour chaque diplômé).
Écrire ou téléphoner à :
ISCAM
(Institut Supérieur du Commerce Automobile du Mans)
132, rue Henri Champion, 72100 LE MANS
Tél. : (16) 43.84.01.32

نسخة من الأصل

POLITIQUE

Le comité directeur du PS

M. Emmanuelli, numéro deux du parti, presse le gouvernement de répondre à l'attente des électeurs socialistes

Les membres du courant dirigeant du Parti socialiste se sont réunis vendredi soir 6 octobre, comme chaque veille de comité directeur. L'ensemble des responsables du courant dit A-B signataires de contributions différentes en vue du congrès de Rennes étaient présents : MM. Lionel Jospin, Laurent Fabius, Louis Mermaz et Jean Poperen. M. Pierre Mauroy, *premier secrétaire, qui ne signe* lui-même aucune contribution, a participé aussi à cette réunion.

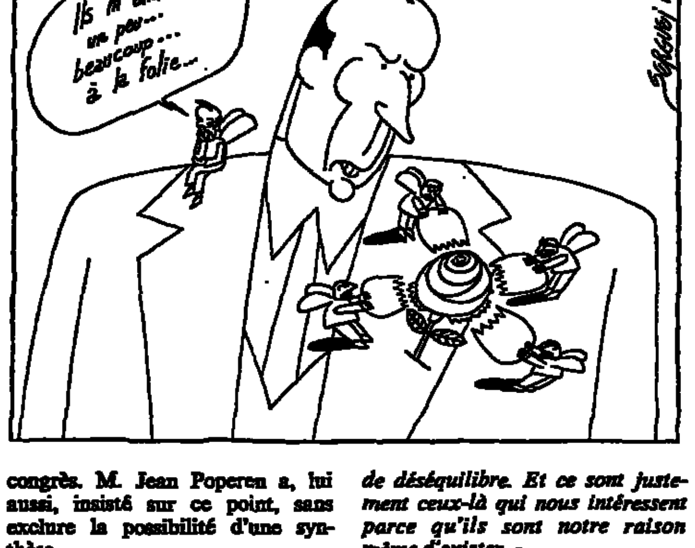

M. Jospin s'est félicité de la présence de tous ces responsables qui, à ses yeux, signifie que « le courant A-B existe ». Le ministre de l'éducation nationale y a vu un argument en faveur de sa proposition d'un regroupement de ce courant sur une même motion avant la réunion dite de synthèse du comité directeur le 13 janvier prochain. Si *tel n'était pas le cas, a ajouté* M. Jospin, le courant dirigeant du PS cesserait d'exister.

M. Laurent Fabius a indiqué qu'il est lui aussi favorable à une synthèse, mais que la question du moment où elle doit intervenir reste, selon lui, ouverte. Le président de l'Assemblée nationale a souligné qu'il sera, pour sa part, très attentif aux « conditions du débat » dans la préparation du congrès. M. Jean Poperen a, lui aussi, insisté sur ce point, sans exclure la possibilité d'une synthèse.

M. Henri Emmanuelli, numéro deux du parti, proche de M. Jospin, a plaidé en faveur de la réunion du courant A-B, en affirmant qu'il existe une différence de « ligne politique » entre ce courant et celui du premier ministre, M. Michel Rocard. M. Mauroy a précisé que le président de la République a besoin de pouvoir s'appuyer sur une « *force majoritaire* » au sein du PS et que si celle-ci venait à manquer, c'est la « *nature du parti* » qui en serait modifiée. Le premier secrétaire a laissé entendre que dans cette hypothèse il pourrait ne pas souhaiter être reconduit dans sa fonction à la tête du parti. Il avait pourtant déclaré, dimanche 1er octobre, au « Club de la presse » d'Europe 1 : « *Ma succession n'est pas ouverte.* »

Un schéma inacceptable

Samedi matin 7 octobre, à l'ouverture des travaux du comité directeur, M. Emmanuelli a dressé le bilan de la situation politique. Le numéro deux du parti s'est interrogé sur la « *marge d'autonomie* » du PS par rapport au gouvernement. Répondant implicitement au point de vue des rocardiens exprimé dans ces colonnes par MM. Jean-Pierre Cot et Gérard Lindeperg (*le Monde* du 7 octobre), M. Emmanuelli a déclaré : « *On voudrait nous enfermer dans un schéma inacceptable qui serait à peu près celui-ci : ou bien il existe une politique alternative (...) ou bien il n'en existe pas et il faut se taire sauf à chercher de mauvaises querelles pour se donner des moyens d'exister.*

» *Au moment*, a-t-il dit, *où les partis de droite redécouvrent la dimension sociale avec une candeur qui pourrait nous faire sourire, mais que, à mon sens, nous ne devons par prendre à la légère, il serait paradoxal que nous soyons astreints à une sorte de devoir de réserve.* » Selon M. Emmanuelli, les socialistes ne seront pas « *jugés sur le moyen terme à l'aune exclusive de la tenue du franc* », et ils doivent répondre à l'attente de leurs électeurs qui souhaitent « *plus de justice sociale* ». « *Les grands équilibres*, a-t-il dit, *se construisent parfois sur beaucoup de déséquilibre. Et ce sont justement ceux-là qui nous intéressent parce qu'ils sont notre raison même d'exister.* »

Le numéro deux du PS a tenu cependant à souligner qu'il ne fait « *aucun doute* » à ses yeux que « *le parti doit être solidaire du gouvernement dans la mesure où celui-ci met en œuvre la politique proposée par le président de la République et choisie par la majorité* » des Français. Il a invité le gouvernement à « *prêter davantage d'attention* » aux demandes du PS. Faisant allusion aux bons sondages dont bénéficie M. Rocard, M. Emmanuelli a déclaré : « *La logique d'opinion est une chose, la logique électorale en est une autre, et les sondages et les urnes ne font pas toujours bon ménage.* »

P. J.

Vie interne et fausses cartes

Une formulation rapide, dans nos éditions du 7 octobre, pouvait laisse penser que, dans le débat sur la vie interne du Parti socialiste, MM. Poperen et Fabius seraient hostiles aux procurations et aux fausses cartes, tandis que M. Jospin y serait favorable. En fait, *il n'existe* pas, dans les procédures de vote du PS, de procurations. Les fédérations détiennent un certain nombre de mandats, lesquels sont répartis à la proportionnelle des votants, quel que soit le nombre de ces derniers. MM. Fabius et Poperen souhaitent que le nombre des mandats soit plus étroitement lié à celui des votants, tandis que M. Jospin considère qu'une telle disposition reviendrait à favoriser les minorités, toujours plus *actives que la masse des militants.* L'ancien premier secrétaire du PS souhaite donc s'en tenir à la règle commune et ancienne.

Quant aux fausses cartes, il ne vient naturellement à l'idée de personne d'incriminer tel dirigeant plutôt qu'un autre. Tous y sont hostiles, mais tous savent aussi que la fédération des Bouches-du-Rhône a longtemps prospéré grâce à elles, au temps de sa grandeur et en particulier à l'époque du congrès de Metz qui, en 1979, avait vu la victoire — de justesse — de M. Mitterrand sur MM. Mauroy et Rocard, grâce notamment au puissant soutien de cette fédération.

J.-M. C.

□ **M. Bockel : les apprentis sociers.** — M. Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin, maire de Mulhouse, proche de Jean-Pierre Chevènement, dénonce, dans un entretien publié par *Valeurs actuelles*, les « *apprentis sorciers* » du PS, qui, « *obnubilés par le prochain congrès, utilisent les problèmes du pays à des fins tactiques* ». M. Bockel condamne, notamment, les partisans de M. Lionel Jospin, et « *ceux qui font le parallèle Calvet-Charasse* ». Il dénonce cette « *dérive très inquiétante* ». « *Aujourd'hui*, dit-il, *on s'en prend à Pierre Bérégovoy et à Michel Charasse parce qu'ils sont derrière Laurent Fabius. Hier, on a utilisé le malaise de l'armée contre Jean-Pierre Chevènement.* »

□ **M. Nallet : qu'ils grandissent !** — M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a déclaré, vendredi 6 octobre sur Radio-Monte-Carlo, que les prétendants à la succession de M. François Mitterrand doivent « *manger encore un peu de soupe* » et « *grandir tranquillement* ». Selon M. Nallet, « *quand on choisit un type pour assumer la responsabilité suprême, on choisit un homme qui a pris le temps de réfléchir et d'écrire* ». « *Qu'ils prennent le temps de faire de beaux textes, et on jugera sur pièces* », a-t-il lancé à l'adresse des éventuels condaidats à la succession du président de la République, en ajoutant que « *le plus simple* » serait que M. Mitterrand « *se réprésente* » en 1995.

LIVRES POLITIQUES — ANDRÉ LAURENS

Nos ancêtres les Gaulois

Vercingétorix a vécu plusieurs vies, et il est encore présent sous les formes de représentation les plus contemporaines. Il enrichit notre imaginaire collectif, comme le disait le président de la République, le 17 septembre 1985, à Bibracte, ville où le chef gaulois fut confirmé comme généralissime. M. Mitterrand avait choisi ce lieu symbolique pour appeler les Français à l'union. Plus récemment, en ouvrant la campagne pour les élections européennes, le 5 juin, MM. Giscard d'Estaing et Chirac ont opté pour Gergovie. Vercingétorix reste, on le voit, sous les armes : il défend aujourd'hui l'identité française.

André Simon est parti à la recherche de ses successives résurrections et de ses combats *post mortem* qui ont contribué à la formation de l'idéologie nationale. *Au départ, Vercingétorix* était, selon l'imagerie traditionnelle, ce jeune guerrier au casque ailé et aux longues moustaches, qui mena la vie dure aux légions romaines avant de se rendre avec panache à Jules César, lequel a su faire usage, pour sa propre gloire, de ce prisonnier de choix. Comme beaucoup de figures héroïques, celle-ci a beaucoup servi par la suite. C'est la constitution de ce mythe que raconte André Simon, en privilégiant la perspective politique.

Immortalisé par son vainqueur, Jules César, Vercingétorix renaît au seizième siècle, comme héros auvergnat, en même temps que l'on cherche à localiser Alésia. Il faudra attendre le dix-neuvième siècle pour qu'il devienne l'une des plus sûres références du patriotisme. André Simon note que l'émergence du chef gaulois se produit, alors, en dehors de l'idéologie monarchiste, jusqu'à ce que la tradition royaliste, qui faisait tout partir de Clovis, récupère le héros. Il devient alors *« le premier des Français »*, selon le duc d'Aumale.

A ce titre, il n'appartiendra pas à un seul parti et les républicains, parmi d'autres, sauront se réclamer de lui en cas de besoin. Il est, dit André Simon, *« un homme de consensus national »*, ce qui n'est pas un mince exploit car, dans la formation de l'identité française, la figure séduisante de ce résistant gaulois à la *colonisation romaine* allait à l'encontre de l'acceptation du modèle romain, porteur d'ordre, de rationalité et de progrès, qui est devenu un élément constitutif de la culture nationale enseignée par le système scolaire.

En se rendant aux Romains, qui assiégeaient Alésia, Vercingétorix s'est sacrifié : il emprunte ainsi au thème christique. On touche là à un autre paradoxe du mythe : symbole de résistance, de lutte contre l'oppression et de revanche future, d'un côté, de résignation et d'ouverture à une civilisation plus avancée, de l'autre. Cela explique, sans doute, sa capacité référentielle et les multiples *usages que l'on a pu en faire.*

Vercingétorix reprend du service pendant la première guerre mondiale aux côtés des poilus. De Gaulle l'évoque dans son essai *La France et son armée*, en 1930, mais on retrouve sa trace dans l'idéologie du régime de Vichy (la nécessité du sacrifice et la poursuite de l'action civilisatrice). *De nos jours*, Vercingétorix a retrouvé une nouvelle jeunesse dans la saga des Gaulois, telle que l'a popularisée la bande dessinée, puisqu'on sait bien qu'il a servi de modèle à Astérix.

Quel est le secret de cette pérennité, dans l'imaginaire national, s'interroge André Simon, en notant que l'histoire aurait pu désigner d'autres *héros plus gâtés par la victoire ?* Chef prestigieux mais vaincu, Vercingétorix a vu sa défaite se transformer, à travers les apports romains et chrétiens, en *accomplissement. Ce héros du* passé a su épouser les temps futurs. Il est devenu le symbole d'un *« passage du chaos à l'ordre »*, celui d'un *« potentiel d'énergie primitive »* qui a su se rassembler et se civiliser. Il fut aussi un modèle pédagogique autant que civique pour les écoliers dans leur propre canalisation des pulsions de l'enfance *vers la formation d'une identité* sociale. Et, si l'on suit l'auteur de cette astucieuse étude, Vercingétorix a de beaux jours devant lui : l'avenir lui appartient puisqu'il continue de figurer au hit-parade des héros nationaux et que sa cote a progressé dans l'opinion publique, d'après la comparaison de sondages effectués en 1949 et 1981.

A ce titre, Vercingétorix aurait mérité d'être cité, entre « vélo » et « Verlaine », dans le dictionnaire de l'opinion fran*çaise qui recense par sujets et* par personnalités les résultats de deux mille deux cents sondages. Cet ouvrage traite, en réalité, des thèmes et des acteurs de l'actualité (laquelle fait une part à la poésie et, par voie de conséquence, à Verlaine). L'accumulation de mesures d'opinion, dans les domaines les plus divers, contribue à révéler ce que les petits-enfants de Vercingétorix ont dans la tête, plus de deux mille ans après le grand ancêtre.

▶ ***Vercingétorix et l'idéologie française*, d'André Simon Imago, 162 pages, 110 F.**

▶ ***Vous les Français*, de Jérôme Duhamel, Albin Michel, 426 pages, 120 F.**

CARNET

Naissances

— **Claire BIFFAUD-GUÉLAUD, Olivier BIFFAUD et Clémence**
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Maxime,

le 30 septembre 1989, à Paris.

Décès

— M. et Mme Jean-Louis Abeille,
M. et Mme Guy Delastre,
M. et Mme Philippe Abeille,
M. et Mme Bruno Abeille,
ses enfants,
Loïc, Hélène, Claire Abeille,
Richard, Véronique Dollinger,
Denis, Béatrice Behaghel,
Eric, Bénédicte Laviolette,
Didier, Denis, Laure, Jérôme, Odile Abeille,
Nicolas, Christophe, Sophie, Jean-Philippe Abeille,
ses petits-enfants,
Ses neuf arrière-petits-enfants,
Le Père Galtier O.P.,
son frère,
Sœur Sainte-Emilienne Abeille,
Elisabeth Abeille,
Mme Michel Galtier
et ses enfants,
Mme Léon-Marie Galtier
et ses enfants,
ses belles-sœurs,
Les familles Erhard, Scelles, Cail, Marchand, Hubert et Bourdié,
Les Pères Guy et Alain Abeille S.J.,
Les familles Ancey, Caire, Court, de Raphelis, Viard,
ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis ABEILLE,
née Monique Galtier,

pieusement décédée le 6 octobre 1989, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 9 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Nom-de-Jésus, rue Bugeaud à Lyon, et l'inhumation au cimetière de Bully (Rhône).

CARNET DU *MONDE*
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	83 F
Abonnés et actionnaires	73 F
Communicat. diverses	86 F

— Mme Paul Bregeat,
née Viviane Thoumazeau,
son épouse,
M. Tudor Pavelesco et Mme le docteur Anne-Marie Wild-Pavelesco,
M. Pierre Bregeat,
M. et Mme Jean-Pierre Franck,
Le professeur et Mme Henri Mondon,
M. et Mme Laurent Bregeat,
ses enfants,
Caroline et Edouard Decrette,
Florence Wild,
Guillaume Franck,
Julien Mondon,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Paul BREGEAT,
officier de la Légion d'honneur,
membre
de l'Académie nationale de médecine,

survenu le 5 octobre 1989, dans la paix du Seigneur.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de *Vieux-Mareuil (Dordogne)*, dans la plus stricte intimité.

— *Les Cahiers du cinéma*,
ont la tristesse de faire part du décès de leur ami,

Jacques DONIOL-VALCROZE,
fondateur de la revue et cinéaste,

et s'associent à la douleur de sa famille.

9, passage de la Boule-Blanche,
75012 Paris.

(Lire page 10.)

— Le président de l'université Paris-X-Nanterre,
Le département de géographie,
Et l'ensemble des personnels de l'université,
ont le regret de faire part du décès de

M. Edouard GOSSEAUME,
maître de conférences,

survenu le 6 octobre 1989.

— *Les familles Julien, Prud'homme, Boschi, Bertrand*
Et la Société des auteurs et compositeurs dramatiques,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger JULIEN

survenu le 2 octobre 1989, dans sa cinquante-sixième année, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 10 octobre, en l'église Saint-Jean de Montmartre, place des Abbesses, à Paris-18e, sa paroisse, où l'on se réunira à 10 h 15.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Paris. Lyon.

Mme Léonce Martin,
son épouse,
M. et Mme Thierry Pascual-Martin,
Hélène, Thibault,
M. et Mme Michel Broche,
Aliz,
M. Bruno Martin,
ses enfants et petits-enfants,
ont le grand chagrin de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année de

M. Léonce MARTIN,
docteur en chirurgie dentaire.

Les obsèques ont eu lieu le 7 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Séverin, à Paris.

Il repose désormais au cimetière du Montparnasse, à côté de sa maman

Louise

qu'il aimait tant.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Gabriel Brézard,
Le docteur et Mme Jean Raveau,
M. et Mme Jacques Guilloteau,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri RAVEAU,
agrégé de l'Université,
directeur honoraire
du CROU de Grenoble,

survenu le 21 septembre 1989, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité, le 23 septembre.

La famille rappelle à votre souvenir son épouse

Germaine RAVEAU

décédée le 18 août 1989.

Le Serviantin,
38330 Biviers.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— Le 9 octobre 1982

Jean FIHMAN

nous quittait.

Une pensée est demandéE à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

Marthe LEVASSEUR
Mère Louve,

une messe sera célébrée en la chapelle Sœur-Rosalie, 32, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris-5e, le samedi 14 octobre 1989, à 10 heures, dite par le Père Christian Eugène, OFM, ancien éclaireur de France.

Germaine Anzéby,
7, rue Larrey,
75005 Paris.

— Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Liliane MIMOUN,

décédée accidentellement le 7 octobre 1988, à l'âge de quarante-quatre ans.

Messes anniversaires

— **Madeleine DELBRÊL**

nous quittait il y a vingt-cinq ans.

Une messe anniversaire, présidée par Mgr Frételllière, évêque de Créteil, sera célébrée le dimanche 15 octobre 1989, à 9 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 146, boulevard Stalingrad, Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Accès : N 305, autobus 183 porte de Choisy.

Condoléances

L'Union des Français de l'étranger
(section du Tchad)

assure de sa sympathie les familles et amis des victimes de la catastrophe aérienne du vol N'Djamena-Paris et les prie d'accepter l'expression de ses très sincères condoléances.

SOCIÉTÉ

Condamné à dix-huit ans de réclusion par la cour d'assises du Rhône

Le petit voleur devenu le violeur des traboules

La cour d'assises du Rhône, présidée par M. André Pecherit, a condamné vendredi 6 octobre Tahar Aït-Messaoud à dix-huit années de réclusion criminelle. Il avait reconnu être l'auteur de treize agressions contre des jeunes femmes, dont six viols, commis durant l'hiver 1986-1987, à Lyon, dans le quartier de la Croix-Rousse.

LYON

de notre bureau régional

Son portrait-robot reconstitué avec une exceptionnelle précision par l'une de ses victimes, dessinatrice, a perdu le violeur de la Croix-Rousse, qui fut reconnu et interpellé en pleine rue par un gardien de la paix. C'est peu dire pourtant que celui qui, durant sept mois, de septembre 1986 à mars 1987, avait fait régner un climat d'angoisse sur ce quartier populaire du centre de Lyon n'a pas « le physique de l'emploi ». Un visage tout en longueur sur un corps fluet d'adolescent, un regard éteint, une voix aussi blanche que sa chemise de satin à col Mao. A vingt-six ans, Tahar Aït-Messaoud en paraît à peine dix-huit.

Sa personnalité, qu'ont tenté de cerner les experts psychiatres, est pareillement décalée : aucune trace d'anomalie mentale, tout juste une relative « immaturité psychologique » qui atténue sans doute son sentiment de culpabilité. Aït-Messaoud n'a jamais contesté les faits et ne prétend pas être poussé par des pulsions irrépressibles liées à des frustrations sexuelles.

Aîné des huit enfants d'un couple d'Algériens sans histoire, apprenti carrossier, porté déserteur durant son service militaire, puis enchaînant les petits boulots – dont un poste de TUC dans un lycée de jeunes filles – Tahar aurait été profondément marqué par la mort violente d'un de ses frères, cambrioleur, mais n'a pas suivi le classique parcours du délinquant. « Gentil fiancé », d'une « bonne amie » qu'il devait épouser en octobre 1987, rentrant ponctuellement au domicile parental, il ne se lança, semblent-il, dans les *« chasses nocturnes aux femmes »,* selon l'expression de l'avocat général, que pour piller leurs sacs à main. C'est en prenant conscience de la peur panique qu'il inspirait à ses victimes – menacées à l'aide d'un cutter – que le petit voleur se serait métamorphosé en violeur.

Agissant dans un périmètre urbain très limité (moins d'un hectare) où les légendaires traboules – ces passages typiquement lyonnais – favorisent la dissimulation et la fuite, et avec une troublante régularité – à huit ou quinze jours d'intervalle et toujours entre 22 heures et 1 heure du matin – Aït-Massaoud ne modifiait jamais sa manière d'opérer. Il repérait une jeune femme seule, se faufilait derrière elle dans l'allée de son immeuble et la terrorisait pour aboutir à ses fins.

« Barbarie ordinaire »

Sur ses treize victimes – dont deux seulement s'étaient constituées partie civile – neuf ont su trouver le courage de venir témoigner à la barre. Celles qui avaient été sauvées par l'intervention d'un témoin mettant l'agresseur en fuite ou s'en étaient tirées en se délestant de quelques billets et de leurs bijoux déposent avec une certaine distance, parfois mordante. Ainsi Véronique, vingt-huit ans, enquêtrice pour un institut de sondages : *« Même si j'ai pu m'échapper, j'ai eu la trouille de ma vie, et les policiers que j'ai trouvés à 50 mètres de là ont bien rigolé en me proposant de venir enquêter dans leur fourgon. Ensuite, au commissariat du quartier, on a refusé de prendre ma plainte. Il a fallu que je me rende à la sûreté. »*

D'autres victimes qui ont subi des attouchements ou des tentatives de viol s'expriment plus douloureusement. Le président doit leur venir en aide et une greffière lit d'une voix neutre des extraits de dépositions d'une cruelle précision. Quant à celles qui ont été, au propre comme au figuré, « traînées dans la boue » par l'homme au cutter, leur récit, entrecoupé de silences, poignants, relève du cauchemar.

Sabrina, étudiante de dix-huit ans, qui s'est mobilisée au point de participer aux patrouilles de recherches de la police, raconte les jours, les semaines et les mois qui suivirent ces *« trois quarts d'heure de barbarie ordinaire ».* Les troubles du sommeil, l'abandon de ses études, la rupture avec le garçon qu'elle aimait et cette tristesse permanente qui, peut-être, ne la quittera plus. La psychiatre du srvice d'aide aux victimes qui l'a prise en charge relate les étapes de la psychothérapie post-traumatique. Son avocat parle, lui, de « chemin de croix ».

Aït-Messaoud a écouté tout cela sans donner l'impression d'entendre vraiment. *« J'essaie de comprendre pourquoi j'ai pu faire toutes ces horreurs,* lâchera-t-il plus tard. *Je demande pardon même si je ne mérite qu'une balle dans la tête. »*

ROBERT BELLERET

Un jugement du tribunal de Paris

Les squatters pourront réoccuper l'hôtel de la rue Keller

M. Jean-Marie Coulon, vice-président au tribunal de grande instance de Paris, a ordonné vendredi soir 6 septembre, en jugement de référé, la réintégration immédiate dans leurs logements des trente-neuf familles, dont quatre-vingt-trois enfants – expulsés, jeudi matin 5 septembre, par un commando d'une douzaine d'hommes, de l'hôtel qu'elles occupaient, sans titre, rue Keller, dans le onzième arrondissement de Paris (*le Monde* du 7 octobre).

La magistrat a ordonné, en exécution du jugement, l'intervention d'un huissier de justice, d'un commissaire de police et d'un serrurier pour permettre aux familles de pénétrer à nouveau dans l'immeuble.

La société propriétaire de cet hôtel ne s'était pas fait représenter à l'audience où l'avocate des familles, Mᵉ Nicole Rein, après avoir indiqué que ses clients avaient l'intention de payer leur chambre, souligna *« qu'un hôtel n'a pas le droit de refuser les gens qui demandent à y loger ».*

De son côté, le substitut, M. Jean-Claude Lautru, tout en se prononçant pour la réintégration, avait estimé que les habitants de l'immeuble étaient des squatters, et non des clients, entrés dans les lieux *« au prix de quelques dégradations ».* Dans ses attendus le vice-président du tribunal de Paris devait retenir que, quelles que soient les conditions d'occupation de l'hôtel, *« il était interdit à quiconque quelle que soit sa qualité de procéder à une expulsion* manu militari ».

De nouveaux incidents s'étaient produits vendredi après-midi entre les squatters, qui tentaient de réoccuper l'immeuble, et une dizaine de « vigiles » venus empêcher cette réoccupation. Certains de ces « gros bras » ayant, lors de ces heurts, fait usage de bombes lacrymogènes et menacé, avec des nunchakus et un couteau, les personnes qui leur faisaient face, la police a dû intervenir. Trois des ces « vigiles » ont été interpellés et placés en garde à vue.

L'enquête sur les attentats racistes

Les secrétaires généraux du PNFE et de la FPIP vont être inculpés d'association de malfaiteurs

Interpellés et placés en garde à vue à Paris en début de semaine (*le Monde* du 5 octobre) l'inspecteur de police Serge Lecanu, secrétaire général de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), et Francis Allouchéry, secrétaire général du Parti nationaliste français et européen (PNFE), ce groupuscule d'idéologie néonazie soupçonné d'être à l'origine des attentats racistes commis en 1988 contre les foyers SONACOTRA de Cannes et de Cagnes-sur-Mer, devraient être transférés à Grasse (Alpes-Maritimes) dans la journée du dimanche 8 octobre.

M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction chargé de ces dossiers, entend, en effet, notifier aux deux hommes leur inculption pour association de malfaiteurs dans le cadre de ces affaires. Plusieurs membres du PNFE, dont le président du Parti, M. Claude Cornilleau, font déjà, dans les mêmes dossiers, l'objet d'inculpations et sont actuellement écroués.

Le parquet général de Paris vient, de son côté, de transmettre à l'inspection générale de la police nationale (IGPN) quelques-uns des éléments découverts lors des différentes perquisitions faites au domicile des inculpés et dans les locaux du PNFE. Les documents saisis montreraient que plusieurs policiers seraient membres du groupuscule néonazi. L'IGPN a été chargée d'une enquête administrative.

La chambre criminelle de la Cour de cassation a par ailleurs été saisie, lundi 1ᵉʳ octobre, du cas de Serge Lecanu, qui pourrait bénéficier du privilège de juridiction. Le parquet de Grasse aurait normalement pu saisir la Cour de cassation depuis trois semaines, date à laquelle le nom de Serge Lecanu, inspecteur de police principal et, en tant que tel, officier de police judiciaire, est apparu en position de possible inculpé. Après avoir longuement hésité sur l'opportunité d'une telle démarche – permanent syndical détaché de son service d'origine, Serge Lecanu n'exerce pas de réelles fonctions de police judiciaire, – le parquet vient de se trouver vers la Cour de cassation.

Entre-temps le dossier des attentats de la SONOCOTRA s'est enrichi des actes juridiques dressés lors des perquisitions au domicile de Serge Lecanu, ainsi que lors de ses interrogatoires. Si la Haute Juridiction estimait n'avoir pas été saisie dans les délais, la procédure contre le secrétaire général de la FPIP pourrait être purement et simplement annulée. La Cour de cassation devrait rendre son arrêt dans le milieu de la semaine prochaine.

G. M.

□ **Manifestation contre le PNFE en Loir-et-Cher.** – Quinze jours après le rassemblement de militants d'extrême droite, le 23 septembre, au château du Corvier à Vouzon (Loir-et-Cher) (*le Monde* du 26 septembre), deux cents personnes environ se sont réunies, vendredi 6 octobre, dans la commune, à l'initiative du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, qui avait lancé un appel *« à tous les démocrates ».* Le MRAP a demandé la dissolution du Parti nationaliste français et européen et de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP). SOS-Racisme, présent au meeting, s'est prononcé aussi pour une solution *« d'urgence »* . *« Il a été prouvé que les terroristes se préparaient au Corvier. On apprend à tuer là-bas »*, a précisé un de ses responsables. – *(Corresp.)*

ÉDUCATION

Un rapport de M. Arrighi de Casanova à M. Jospin

Tous les instituteurs de l'île devraient recevoir une formation en langue corse

Réhabiliter l'enseignement de la langue corse en favorisant son enseignement ; renforcer et créer des filières universitaires axées sur les développements économiques de l'île : la double ambition du rapport sur l'éducation en Corse, rendu public vendredi 6 octobre, à Ajaccio, en présence de représentants du ministère de l'éducation nationale, n'est pas mince.

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Proposant des réponses spécifiquement corses aux questions linguistiques et universitaires, le document tranche avec le rapport de M. Michel Prada, remis en septembre dernier au premier ministre, qui suggérait des solutions de droit commun aux problèmes de l'île.

Ce rapport, rédigé à la demande de M. Jospin par M. Emile Arrighi de Casanova, président de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire au Conseil économique et social et ancien élu à l'assemblée de Corse, doit servir de référence pour la négociation entre l'Etat et la région d'un nouveau contrat de plan portant sur la période 1989-1994. Si un accord est rapidement trouvé, l'Etat pourrait entériner son engagement financier – 36,65 millions de francs sur cinq ans – lors du comité interministériel sur la Corse du 26 octobre.

Les recommandations de M. Arrighi de Casanova, rédigées après consultation d'une commission réunissant les représentants de toutes les sensibilités corses, sont jugées raisonnables au ministère de l'éducation nationale. Elles tendent à réaliser les objectifs définis par M. Jospin voici un an, lors d'un voyage en Corse, qui avaient ouvert la voie de la décrispation, mais dont la seule concrétisation a été, jusqu'à présent, la création d'un CAPES de langue corse, dont la première session est prévue en 1990.

La question de l'enseignement de la langue corse, qui cristallise les passions, avait été tranchée l'an dernier par le ministre : oui à son développement, puisque c'est une langue couramment pratiquée et porteuse d'une identité culturelle forte ; mais non à l'enseignement obligatoire, comme le demandent les nationalistes. M. Arrighi de Casanova tire les conséquences de cet arbitrage. Il plaide pour la réhabilitation du corse, *« qui doit redevenir une langue de communication »*, mais situe cette ambition dans une vision *« prospective et non passéiste »*. Le renouveau du corse, héritier à la fois de l'italien et du français, témoignerait de *« l'émergence de microcivilisations transnationales »*, facteurs d'enrichissement dans le contexte de l'unification européenne. Mais le passage de la tradition orale à la pédagogie systématisée nécessite un effort de rigueur, si l'on veut éviter que le corse ne devienne *« une sorte de volapük à la sauce européenne »*.

M. Arrighi propose donc la création d'un Conseil supérieur de la langue et de la culture corses, version insulaire – toutes proportions gardées... – de l'Académie française. La généralisation de l'enseignement du corse exige, une volonté politique, mais aussi des moyens financiers (1). Le rapport insiste sur la nécessité de renforcer la formation initiale et continue des maîtres et des professeurs, en réalisant un « quadrillage » complet de l'île d'ici à cinq ans.

Enrayer l'évasion des bacheliers

Les mille instituteurs exerçant en Corse bénéficieront, d'ici à 1994, d'une formation. Priorité sera donnée aux deux cent soixante-quinze instituteurs qui n'ont aucune connaissance du parler local, tandis que cinq cents autres, qui parlent la langue sans l'enseigner, bénéficieront de deux journées pédagogiques par trimestre. M. Arrighi souhaite aussi encourager l'édition de manuels et la création de laboratoires de langue, faire produire des émissions de télévision en langue corse, et organiser des classes de découverte de la culture corse.

Le second volet de ce rapport, consacré à l'enseignement supérieur, traduit un double souci : enrayer l'évasion des bacheliers vers le continent et sortir l'île du sous-développement, en créant des filières porteuses de débouchés professionnels. M. Arrighi suggère ainsi une forte croissance de l'université de Corte, qui passerait de deux mille deux cents à trois mille étudiants dans les quatre prochaines années. Une première année d'études médicales serait créée, ainsi que des filières dans le domaine de la gestion, des technologies de pointe, de la communication et de l'environnement. La finalité professionnelle des formations serait renforcée, avec la création de nouvelles sections de techniciens supérieurs (STS), de filières menant à des diplômes de premier cycle de sciences et techniques (DEUST) et de troisième cycle.

Le rapport ne retient pas le projet de créer une école d'ingénieurs ni une préparation aux grandes écoles de commerce, mais suggère une multiplication des échanges avec les grandes écoles de Marseille. Considérant que l'université doit se substituer à la faiblesse du tissu économique insulaire, M. Arrighi propose qu'elle crée en son sein un centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT), qui serait un pont entre la formation, la recherche et les entreprises. Il suggère aussi la création d'une fondation Corse-Université, permettant de mobiliser les chefs d'entreprise corses, installés sur l'île ou en dehors.

Si ces propositions aboutissent, l'université de Corte, ouverte en 1981, devrait enfin prendre son envol. M. Arrighi de Casanova propose même la création, à terme, d'un campus entièrement neuf aux portes de la ville, afin de décongestionner les actuelles installations, éclatées sur trois sites, et d'accueillir non seulement le flot nouveau des bacheliers corses, mais aussi les continentaux, attirés par le nouveau rayonnement de l'université. Cette ambition ne pourrait être réalisée que grâce à un financement de la CEE. Elle suppose aussi que des investissements routiers ou ferroviaires permettent à Corte de ne plus être à trois heures de route des deux préfectures de l'île, Ajaccio et Bastia.

PHILIPPE BERNARD

(1) A la rentrée 1989, onze postes d'enseignants de langue corse, s'ajoutant aux quatorze existants, ont été créés dans le second degré, permettant à quatre mille cinq cents élèves (au lieu de trois mille cinq cents l'an dernier) de suivre cet enseignement, soit environ un élève sur quatre. C'est le cas de près d'un enfant sur deux dans le primaire. Selon le rectorat, 40 % des élèves de CM 2 manifestent leur volonté d'étudier le corse au collège.

SPORTS

CYCLISME : Laurent Fignon accusé de dopage

Encore les amphétamines

Parmi les coureurs au maillot jaune et rouge qui devaient prenant,, le départ, samedi 7 octobre, à Chaville, de Paris-Tours, il en est un vers qui devraient converger les regards : le dossard 121, Laurent Fignon, l'homme aux lunettes d'argent et à la queue de cheval. Mais les spectateurs chercheront moins à apercevoir le vainqueur du Grand Prix des nations ou le deuxième du dernier Tour de France, que celui par qui, à nouveau, le scandale arrive.

Pour la seconde fois de sa carrière, Laurent Fignon a été reconnu positif lors d'un contrôle antidopage. Deux ans après le Grand Prix de Wallonie, le leader de l'équipe Système U avait subi, dimanche 17 septembre, à l'issue du contre-la-montre par équipe du Grand Prix de la Libération à Eindhoven (Pays-Bas), un contrôle qui s'était révélé positif. La Fédération néerlandaise de cyclisme a transmis, vendredi 6 octobre, à son homologue française les résultats de l'analyse effectuée à partir des urines de Laurent Fignon, dont l'équipe s'était classée deuxième de cette épreuve.

Selon M. François Alaphilippe, président de la Fédération française de cyclisme, le coureur parisien aurait absorbé des amphétamines, un produit dopant classé parmi les stimulants du tableau A, de moins en moins utilisé dans le cyclisme depuis la mort du Britannique Tom Simpson, lors du Tour de France 1967. Laurent Fignon, qui avait été prévenu des résultats de cette expertise il y a plusieurs jours, avait demandé qu'un contre-examen soit effectué dans un laboratoire différent, mais n'avait pas obtenu satisfaction.

Le protégé de Cyrille Guimard souhaite que la Fédération néerlandaise *« conserve le second échantillon d'urine à la disposition de la justice aux fins d'analyse contradictoire ».* Laurent Fignon envisage d'engager une procédure contre la Fédération néerlandaise pour éviter une suspension de trois mois avec sursis, sanction prévue par les règlements internationaux, puisque ce contrôle positif est considéré comme une première infraction, un délai de deux ans étant écoulé depuis le précédent.

S. B.

Une association de journalistes se porte partie civile après l'accident aérien au Bourget

Au retour d'un voyage de presse à Turin organisé par l'Association pour la formation des adultes (AFPA), un appareil exploité par la société France Europe Aviajet s'écrase dans le brouillard, le 12 décembre 1984, près de l'aéroport du Bourget. Les sept personnes se trouvant à bord sont tuées ; parmi elles, quatre journalistes spécialistes de l'information sociale.

Près de cinq ans plus tard, les ayants droit des victimes n'ont reçu ni indemnisation ni proposition d'indemnisation. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles a confirmé, au printemps dernier, l'ordonnance de non-lieu du juge d'instruction. Aussi l'Association des journalistes d'information sociale (AJIS) a-t-elle décidé de se porter partie civile. Au cours d'une conférence de presse récemment réunie, l'AJIS a exposé les erreurs et les fautes qui, selon elle, ont abouti à l'accident et à la situation présente.

Car, selon l'association, tout était anormal dans l'organisation de ce voyage : la société Darta avions taxis, qui avait passé un contrat de transport avec l'AFPA, l'avait sous-traité à deux autres sociétés, dont France Europe Aviajet, exploitante de l'avion accidenté ; le manuel de bord de celui-ci contenait des erreurs et des lacunes ; son pilote n'était pas embauché définitivement par France Europe Aviajet ; les informations météorologiques communiquées au pilote étaient erronées et, en tout état de cause, les conditions de visibilité lui interdisaient de tenter un atterrissage.

Un rapport d'enquête conclut en ces termes : *« Il convient de noter que l'environnement professionnel, et notamment le manque de cadre d'exploitation correct dans la compagnie, ainsi que l'exemple des autres équipages – qui s'étaient précédemment posés – ont contribué à inciter le pilote à tenter l'approche dans ces conditions ».*

En dépit de ces constatations accablantes pour les transporteurs concernés, les juges semblent incapables de déterminer les responsabilités entre les transporteurs, qui se renvoient la balle, et l'administration de l'aviation civile, qui a beaucoup de mal à contrôler des compagnies d'aviation d'affaires peu soucieuses des règles de l'air.

AL. F.

هكذا من الأصل

CHRONOLOGIE

Septembre 1989 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – PANAMA : Un nouveau président de la République est mis en place par le général Noriega, l'homme fort du pays. L'opposition proteste, ainsi que Washington qui annonce de nouvelles sanctions économiques (du 2 au 5, 10-11 et 14).

4. – URSS : En Azerbaïdjan, une grève générale d'une semaine est lancée, tandis qu'un blocus routier et ferroviaire est imposé à l'Arménie, afin d'obtenir le retour sous tutelle azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh, administré depuis janvier par un comité provisoire désigné par Moscou (du 3 au 12, du 19 au 23, 27, 28 et 30/IX, 3/X).

4-7. – PAYS NON-ALIGNÉS : Au neuvième sommet des *non-alignés*, réuni à Belgrade, la Yougoslavie, placée à la tête du mouvement pour trois ans, fait prévaloir une ligne modérée qui rompt avec les proclamations anti-impérialistes antérieures (du 3 au 9).

5. – ÉTATS-UNIS : M. George Bush présente un vaste plan de lutte contre la drogue, doté de 7,9 milliards de dollars, dont 70 % consacrés à la répression. Une aide accrue, y compris militaire s'ils en font la demande, est prévue pour les pays producteurs d'Amérique latine. Le 6, un premier trafiquant de drogue colombien est extradé vers les Etats-Unis par le gouvernement de Bogota, qui poursuit, malgré les nombreux attentats à la bombe, son offensive lancée le 18 août contre les narco-trafiquants (du 1er au 9, 13, 16, 17-18, 20, 21, 23 et du 27/IX au 2/X).

6. – AFRIQUE DU SUD : Les élections aux trois Chambres (blanche, métisse et indienne) du Parlement ont lieu pour la première fois le même jour. A la Chambre blanche, le Parti national (centre droit), au pouvoir depuis 1948, conserve de justesse la majorité absolue avec 93 (- 30) des 166 sièges, contre 39 (+ 17) au Parti conservateur (droite) et 33 (+ 13) au Parti démocrate (centre gauche). Une grève, décidée par les syndicats noirs et les mouvements anti-apartheid, exclus du scrutin, est largement suivie. Des affrontements dans les cités noires et métisses des environs du Cap ayant fait vingt-trois morts, le président De Klerk autorise exceptionnellement une marche de protestation contre la répression, qui rassemble plus de trente mille manifestants, le 13, au Cap (du 2 au 9, du 13 au 19, 22 et 24-25).

6. – PAYS-BAS : Aux élections législatives anticipées, le Parti chrétien-démocrate (CDA) du premier ministre, M. Ruud Lubbers, en conservant ses 54 sièges, reste la première formation devant le Parti du travail (PVDA, socialiste), qui, avec 49 des 150 élus, perd 3 sièges (5, 6, 8, 9, 15 et 23).

7. – ÉTHIOPIE : Des conversations *préliminaires ont lieu* jusqu'au 19 aux Etats-Unis, à Atlanta (Géorgie), sous l'égide de l'ancien président Jimmy Carter, entre des représentants du gouvernement éthiopien et des rebelles d'Erythrée pour tenter de mettre fin à une guerre de vingt-huit ans, qui a fait près d'un million de morts (3-4, 9, 10-11 et 21).

8. – GRANDE-BRETAGNE : La réussite de l'OPA lancée le 16 novembre 1988 par les groupes allemand Siemens et britannique GEC sur le fabricant d'électronique Plessey, racheté pour 21 milliards de francs, permet notamment à Siemens de devenir le numéro trois mondial du téléphone (10-11).

8. – RFA : Le gouvernement autorise la prise de contrôle du constructeur aéronautique MBB par Daimler-Benz, qui donne naissance au troisième groupe industriel européen (du 9 au 13).

9-10. – ÉTATS-UNIS : Les Allemands de l'Ouest Steffi Graf, le 9, et Boris Becker, le 10, déjà vainqueurs à Wimbledon en juillet, gagnent les Internationaux de tennis de Flushing Meadow (du 30/VIII au 12/IX).

10. – ALGÉRIE : Le président Chadli révoque M. Kasdi Merbah, premier ministre depuis dix mois, et nomme M. Mouloud Hamrouche pour lui succéder (12, 13, 15, 16, 19, 20, 28 et 30/IX, 3/X).

10. – RDA-RFA : La Hongrie décide d'ouvrir sa frontière avec l'Autriche, ce qui permet à plus de dix mille Allemands de l'Est de gagner la RFA les 11 et 12. Les accusations de Berlin-Est, affirmant que Budapest viole ses obligations d'allié, et celles de Moscou, critiquant la RFA, n'empêchent *pas l'exode de se poursuivre. A la* fin du mois, ils sont près de vingt-cinq mille à avoir fui la RDA par la Hongrie, tandis que des centaines d'autres ont trouvé refuge dans les ambassades de RFA à Prague et à Varsovie (du 1er au 30).

11. – NORVÈGE : Les élections législatives sont marquées par le recul des partis traditionnels et les succès du Parti du progrès (populiste), avec 21 des 165 sièges (+ 19), et du Parti socialiste de gauche, avec 17 sièges (+ 11). Mme Gro Harlem Brundtland, premier ministre depuis mai 1986, déclare vouloir continuer à diriger un gouvernement minoritaire travailliste, bien que son parti, avec 64 élus, ait perdu 7 sièges (10-11 et 13).

12. – POLOGNE : La Diète approuve, *par 402 voix contre 0 et* 13 abstentions, la composition du gouvernement formé par M. Tadeusz Mazowiecki. Sur les vingt-quatre ministres, treize sont membres de Solidarité, quatre, du POUP (communiste), quatre, du Parti paysan, et trois, du Parti démocrate. Alors que Solidarité dirige la plupart des ministères économiques et les affaires étrangères, le POUP conserve l'intérieur, la défense, les transports et le commerce extérieur (du 5 au 16, 19, 20, 21, 24-25, 26 et 30).

14. – FRANCE-IRAK : Paris et Bagdad signent un accord de rééchelonnement portant sur 8,5 milliards des 40 milliards de francs de la dette irakienne à l'égard de la France (17-18 et 20).

15. – SALVADOR : Un accord sur un calendrier de négociations est conclu entre des représentants du gouvernement et de la guérilla d'extrême gauche, réunis depuis le 13 à Mexico (7, 13, 15, 17-18 et 30).

16. – BELGIQUE : Trois malfaiteurs prennent en otages une femme et ses deux enfants à Tilff, près de Liège. Cernés par la police, ils acceptent de relâcher les enfants contre une rançon, le 22, avant de s'enfuir. Retrouvés après avoir libéré la mère, deux des malfai*teurs sont arrêtés et le troisième*, un Français, se suicide (du 20 au 27).

16. – LIBAN : Le comité tripartite arabe (Algérie, Arabie saoudite, Maroc) rend public un plan de paix qui propose des réformes politiques, mais qui n'envisage pas le retrait des troupes syriennes du Liban avant au moins deux ans. Pourtant, le 22, le général Aoun, chef du gouvernement militaire chrétien, décide d'accepter ce plan. Le cessez-le-feu entre alors en vigueur à Beyrouth, après plus de six mois de combats qui ont fait près de mille morts et de cinq mille blessés. A partir du 30, les députés libanais se réunissent à Taëf, en Arabie saoudite, pour débattre sur un *« document d'entente nationale »* élaboré par le comité tripartite arabe (du 1er au 13, du 17 au 27 et 29/IX, 1er-2 et 3/X).

17. – URSS : Cent mille catholiques d'Ukraine occidentale (Galicie) manifestent à Lvov pour réclamer la légalisation de leur Eglise uniate, intégrée de force par Staline à l'Eglise orthodoxe, et pour demander une plus grande autonomie de l'Ukraine (7, 10-11, 12, 19, 22, 26 et 30).

17-18. – FRANCE-IRAN : La visite à Téhéran de M. François Scheer, secrétaire général du Quai d'Orsay, permet de relancer les négociations franco-iraniennes sur les contentieux financiers bilatéraux (7, 14, 15, 19, 20, 21, 29 et 30).

18. – BURKINA-FASO : Quatre militaires, dont le ministre de la défense et celui de la promotion économique, sont exécutés immédiatement après avoir *« reconnu »*, dans des aveux télévisés, leur participation à une tentative de coup d'Etat contre le président Blaise Compaoré (du 21 au 27).

18. – HONGRIE-ISRAËL : La Hongrie est le premier pays de l'Est à rétablir ses relations diplomatiques avec Israël, rompues après la guerre de six jours de juin 1967 (19 et 20).

18. – PROCHE-ORIENT : Le président Hosni Moubarak reçoit au Caire M. Itzhak Rabin, ministre israélien de la défense, qu'il a invité pour lui présenter ses propositions de paix. Le « plan Moubarak » définit en dix points les conditions de réalisation du projet israélien d'élections dans les territoires occupés et prévoit que ces élections seront précédées d'un dialogue israélo-palestinien (13, du 16 au 20, 22, 23, 28, 29 et 30).

18. – SRI-LANKA : Colombo obtient que New-Delhi s'engage à retirer avant le 31 décembre les quarante-cinq mille hommes de la force de paix indienne qui, depuis plus de deux ans qu'elle est installée dans le nord de l'île, n'est pas parvenue à mettre fin à la guérilla séparatiste tamoule (19).

19. – NIGER : Le DC-10 d'UTA Brazzaville-Paris explose en vol au-dessus du désert nigérien du Ténéré, peu après son décollage de N'Djamena. Les cent soixante et onze personnes à bord sont tuées. L'enquête, menée par les services français, confirme rapidement qu'il s'agit d'un attentat, mais ses auteurs ne sont pas identifiés (du 21 au 30).

19. – RELIGIONS : Dans l'affaire du carmel d'Auschwitz, le Vatican met fin à plus de deux mois de confusion et de polémique, entretenues par des déclarations de Mgr Josef Glemp, primat de Pologne, en demandant le respect des accords signés entre juifs et catholiques en février 1987, à Genève, *sur le transfert des carmélites dans* le centre d'information, de rencontres et de prières sur la Shoah, qui sera construit à l'extérieur du camp de concentration d'Auschwitz (du 1er au 26).

20. – GRÈCE : Le Parlement vote la comparution de l'ancien premier ministre socialiste, M. Andréas Papandréou, devant une cour spéciale pour des écoutes téléphoniques illégales, puis, le 28, pour son rôle dans l'affaire Koskotas (22 et du 27 au 30).

20. – URSS : M. Gorbatchev fait entériner par le comité central un profond remaniement de la direction du parti : des conservateurs sont exclus et des réformateurs promus. Une plate-forme sur la politique des nationalités est adoptée, qui reconnaît aux Républiques de l'union le *« droit à la souveraineté »* économique. La date du 28e congrès du parti est avancée de mars 1991 à octobre 1990 (12, 14 et du 17 au 27).

21. – ARABIE SAOUDITE : Seize chiites koweïtiens, arrêtés en juillet après des attentats à La Mecque pendant le pèlerinage annuel, sont exécutés. L'Iran, mis en cause par les accusés dans des « aveux » télévisés, dément toute implication dans ces attentats (du 22 au 26 et 28).

22. – GRANDE-BRETAGNE : Dix personnes sont tuées à Deal (Kent) dans l'attentat contre l'école de la fanfare des Royal Marines, qui est revendiqué par l'IRA (23 et 24-25).

22-23. – ÉTATS-UNIS-URSS : Moscou renonce à lier la conclusion d'un accord sur la limitation des armements stratégiques (START) à l'abandon par Washington du projet de « guerre des étoiles ». Cette concession soviétique est annoncée lors de la rencontre ministérielle entre MM. Baker et Chevardnadze dans une retraite montagneuse du Wyoming. A propos des armes chimiques, le président Bush propose, le 25, devant l'Assemblée générale de l'ONU, une réduction radicale des stocks des Deux Grands. M. Chevardnadze réplique, le 26, en acceptant des négociations bilatérales sur ce sujet, mais en demandant l'élimination totale de ces stocks (16 et du 20 au 28).

23. – FINANCES MONDIALES : Les ministres des finances des sept pays les plus industrialisés, réunis à Washington, condamnent la hausse persistante du dollar, qui a brièvement atteint, le 15, 2 DM, 149 yens et 6,75 F. Leur détermination et les interventions massives des banques centrales parviennent à le faire revenir à 1,87 DM, 139 yens et 6,33 F, le 29. Les réunions du FMI et de la Banque mondiale, qui sont, du 24 au 28, surtout consacrées aux efforts de réduction de la dette, ne permettent pas aux pays participants de s'entendre sur un accroissement des ressources du FMI (3-4, 10-11, 15, 17-18 et du 20/IX au 3/X).

24. – CHINE : Des dissidents fondent à Paris la première organisation d'opposition au régime de Pékin, la Fédération pour la démocratie en Chine (6, du 8 au 19, du 21 au 28 et 30).

25. – CANADA : Le Parti libéral de M. Robert Bourassa, premier ministre depuis décembre 1985, remporte les élections provinciales au Québec, en obtenant 92 (– 6) des 125 sièges (10-11, 24-25 et 27).

25. – RDA : Huit mille personnes participent dans le centre de Leipzig à la plus importante mani*festation depuis 1953 pour dénon*cer le refus du pouvoir d'autoriser le mouvement d'opposition Nouveau Forum et pour exiger des réformes (7, 10-11, 14, 17-18, 21, 23, 26, 27, 28 et 30).

25-27. – ESPAGNE-MAROC : Le roi Hassan II effectue sa première visite officielle en Espagne depuis son accession au trône en 1961 (26 et 29).

26. – CAMBODGE : Hanoï annonce que toutes les troupes vietnamiennes ont quitté le Cambodge, qu'elles avaient envahi en décembre 1978. Le prince Sihanouk affirme que ce retrait est *« factice »* (10-11, 12, 19 et du 23 au 29).

26. – EST-OUEST : La CEE, chargée de coordonner l'aide de l'Occident à la Pologne et à la Hongrie, propose aux vingt-quatre pays de l'OCDE d'y consacrer 4,2 milliards de francs en 1990 (16, 20, 21 et du 26 au 30).

26. – GRANDE-BRETAGNE : Le conglomérat BAT annonce un plan de restructuration qui ressemble au démembrement proposé par Sir James Goldsmith, faisant ainsi échouer l'OPA lancée en juillet par ce dernier (20, 23, 27 et 28/IX, 1er-2/X).

27. – ÉTATS-UNIS : Le groupe électronique japonais Sony acquiert pour 3,4 milliards de dollars la société cinématographique Columbia, après un accord avec Coca-Cola, son principal actionnaire. Le 15, Metro Goldwyn Mayer-United Artists, un autre « major » d'Hollywood, avait accepté l'offre de rachat de 1,5 milliard de dollars faite par la compagnie australienne de télévision Quintex (16, 19, 27, 29 et 30).

27. – PÉTROLE : L'OPEP décide une nouvelle hausse du plafond de production, de 19,5 à 20,5 millions de barils par jour, mais sans parvenir à une entente sur un nouveau mode de répartition des quotas pays par pays (8 et du 26 au 29).

27. – TUNISIE : Le président Ben Ali remplace le premier ministre, M. Hedi Baccouche, par M. Hamed Karoui (29 et 30).

27. – YOUGOSLAVIE : Le Parlement de Slovénie adopte, en dépit des mises en garde du pouvoir fédéral central, des amendements à la Constitution, qui donnent à la République le droit à l'autodétermination et à la sécession (27, 29 et 30).

28. – PHILIPPINES : Mort en exil, à Hawaï, de Ferdinand Marcos, dictateur au pouvoir de 1965 à 1986 (29 et 30/IX, 1er-2/X).

CULTURE

4. – Mort de l'écrivain Georges Simenon. Créateur en 1929 du personnage du commissaire Maigret, il avait publié près de cinq cents romans (7, 8 et 10-11).

15. – *La Ville du chagrin*, du cinéaste taïwanais Hou Hsiao Hsien, obtient le Lion d'or de la 46e Mostra de Venise (7, 9, 12, 14, 16, 17-18 et 20).

16. – *Benvenuto Cellini*, dans sa version opéra-comique, inaugure la dixième et dernière édition du Festival Berlioz de Lyon (14, 24-25 et 28/IX, 3/X).

20. – Le Festival d'Automne à Paris commence avec *la Mort de Danton*, de Georg Büchner, mis en scène par Klaus Michael Grüber au Théâtre des Amandiers de Nanterre (21 et 23).

21. – Jean Guillou inaugure le nouvel orgue de Saint-Eustache à Paris (26).

22. – Mort à l'âge de cent un ans du compositeur américain Irving Berlin, auteur de plus de mille chansons (24-25).

26. – M. Jack Lang lance l'Année de l'archéologie en inaugurant au Grand Palais une grande exposition réunissant trois mille objets découverts en France depuis 1959 (27).

27. – Semyon Bychkov ouvre avec la *Deuxième Symphonie « Résurrection »*, de Gustav Mahler, sa première saison à la tête de l'Orchestre de Paris, où il succède à Daniel Barenboïm (29).

***28.** – Quarante carnets de* croquis de Picasso sont exposés au Musée des arts décoratifs (30).

FRANCE

1er. – M. Michel Rocard annonce, devant les militants du PS, sa proposition de *« pacte de croissance »*, qu'il présente les 14 et 15 aux syndicats et qui doit s'accompagner d'une *« prime de croissance »* de 1 000 F pour les fonctionnaires (2, 3-4, 5, 8, 10-11, 15, 16, 17-18, 23, 28, 29 et 30).

5. – Une grève est lancée à l'usine Peugeot de Mulhouse. Elle s'étend progressivement et gagne Sochaux le 8. Le conflit se durcit à partir du 13, après le refus de M. Jacques Calvet, PDG du groupe PSA, de négocier sur les salaires. Cette attitude de M. Calvet est très critiquée, en particulier dans les milieux politiques, et la publication, le 27, par *le Canard enchaîné*, du salaire de M. Calvet, qui est trente fois supérieur à celui d'un ouvrier, accroît la tension (à partir du 7).

5. – La bataille pour Victoire, deuxième groupe d'assurances français, s'achève par le succès de Suez, qui prend le contrôle de la Compagnie industrielle, son principal actionnaire, après un accord avec ses dirigeants (du 1er au 7, 9 et 23).

5. – M. Francis Bouygues transmet à son fils Martin la présidence du groupe qu'il a fondé en 1952 et qui est devenu le numéro un mondial du bâtiment et des travaux publics (6 et 7).

6. – M. Rocard rappelle en conseil des ministres les impératifs de la solidarité gouvernementale, alors que des critiques venant du PS ou de plusieurs ministres se sont multipliées (du 25/VIII au 8/IX).

6. – Le conseil des ministres approuve un projet de loi sur le traitement social du surendettement des familles (7).

8. – Le gouvernement fait engager des poursuites judiciaires contre M. Claude Antant-Lara, qui a tenu des propos antisémites dans un entretien publié par le mensuel *Globe*. Le cinéaste, âgé de quatre-vingt-huit ans, anticipant sur l'indignation générale provoquée par ses injures racistes, a démissionné, le 4, du Parlement européen, où il avait été élu, le 18 juin, sur la liste du Front national (du 8 au 16 et 29).

9. – M. Georges Marchais proclame, à la Fête de *l'Humanité*, la *« supériorité »* du socialisme sur le *capitalisme (8, 10-11, 12 et du 23* au 28).

12. – Le rapport sur la Corse de M. Michel Prada est remis au premier ministre. Après la synthèse des quatre tables rondes qui ont travaillé de mai à juillet, il préconise un rattachement de l'île au régime continental (13, 14 et 16).

13. – M. Rocard présente au conseil des ministres un deuxième plan pour l'emploi, qui prévoit d'encourager l'embauche en poursuivant l'allègement des charges des entreprises (3-4, 6, 9, 14, 15 et 16).

13. – M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, affirme, dans une réponse au juge d'instruction chargé de l'affaire du Carrefour du développement, que le « secret défense » a été opposé à tort, en *décembre 1986*, par son prédécesseur, M. Charles Pasqua, à propos du « vrai-faux » passeport remis à M. Yves Chalier pour favoriser sa fuite au Brésil (28).

14. – M. Pierre Mauroy estime, en accord avec M. Lionel Jospin, que le PS ne doit pas *« s'identifier à une gestion gouvernementale »*, alors que M. Laurent Fabius refuse que les débats internes sur le parti se transforment en un débat *« pour ou contre le gouvernement »* (12, 13, 16, 19, 26 et du 28/IX au 3/X).

15. – La grève des agents du ministère des finances, commencée début juin, se durcit après le rejet des propositions gouvernementales (3-4, 7, 14, 15, 16, 19 et du 22/IX au 2/X).

15. – La nomination par *M. Guilhaume, PDG d'A 2 et de* FR 3, de deux gestionnaires socialistes comme directeurs généraux d'A 2 et de FR 3 suscite des critiques politiques, à droite comme à gauche (13, du 15 au 18, 20, 28 et 30).

15. – Air France et la compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa annoncent le renforcement de leurs liens techniques et commerciaux (16).

16. – M. François Mitterrand, présidant la commémoration de la bataille de Valmy du 20 septembre 1792, demande au gouvernement d'améliorer *« les conditions matérielles et morales »* des militaires de métier (8, 9, 10-11, 15, du 17 au 23, et 26).

17. – Des dégâts considérables sont provoqués par le passage du cyclone Hugo sur la Guadeloupe : cinq personnes tuées, trente mille sans-abri, les plantations de canne à sucre, de bananes et de fleurs entièrement détruites. Les 17 et 18, Hugo dévaste aussi Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, les îles Vierges et Porto-Rico (au moins dix-huit morts et cent mille sans-abri), avant de s'abattre, le 22, sur la Caroline du Sud aux Etats-Unis et ravager la ville de Charleston, faisant vingt-neuf morts et cinquante mille sans-abri (du 17 au 26 et 30/IX, 3/X).

20. – Le conseil des ministres adopte le projet de budget pour 1990, qui cherche à concilier justice sociale et efficacité économique. Le déficit est ramené de 100 à 90 milliards de francs, bien que les dépenses augmentent de 5,3 %, avec priorité au logement social, à l'éducation, à l'emploi et à la recherche. Pour la première fois depuis cinq ans, le nombre des fonctionnaires va augmenter : 7827 emplois vont être créés. Les allègements d'impôts concernent la TVA, la taxe d'habitation, la fiscalité sur l'épargne, l'impôt sur les sociétés pour les seuls bénéfices réinvestis, tandis que l'impôt sur la fortune est alourdi (5, 7, 8, 14, 15, 19, 21, 22, 23, 29 et 30).

20. – Le groupe nationalisé Rhône-Poulenc acquiert pour 8,5 milliards de francs les filiales chimiques des sociétés britannique RTZ et américaine GAF (21, 22 et 29).

20. – La nouvelle ligne du TGV-Atlantique, qui met Le Mans à cinquante-cinq minutes de Paris, est inaugurée (20 et 24-25).

21. – *Le Monde* commence à paraître dans sa nouvelle présentation en cahiers séparés, sortie des presses ultra-modernes de l'imprimerie construite à Ivry (14 et 22/IX, 3/X).

22. – Michelin devient le numéro un mondial du pneumatique, devant Goodyear, en rachetant pour 4,5 milliards de francs Uniroyal-Goodrich, deuxième fabricant de pneus des Etats-Unis et cinquième mondial (24-25 et 27).

24. – Aux élections sénatoriales, la droite obtient 65 (+ 2) des 102 sièges à pourvoir, contre 37 (+ 0) à la gauche. Le RPR, avec 25 sièges (+ 11), progresse aux dépens de l'UDF (36 sièges ; – 12), surtout des centristes. Le 25, M. Pierre Joxe envisage une réforme des modes d'élection des sénateurs et des conseillers généraux (7, 8, 9 et à partir du 13).

25. – M. Charles Millon (PR, rénovateur) est élu président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, en battant, par 45 voix contre 41, M. François Léotard, président du PR. Le remplacement de M. Jean-Claude Gaudin, élu sénateur, suscitait depuis deux mois d'âpres luttes au sein de l'UDF (2, 5, du 7 au 15, 21, 23, et du 26 au 29).

25. – L'OPA de 5,2 milliards de francs lancée par l'Institut Mérieux, filiale de Rhône-Poulenc, sur le fabricant canadien de vaccins Connaught est acceptée par les dirigeants de Connaught (13, 14 et 27).

26. – En août, le nombre des chômeurs a diminué de 0,6 %, les prix ont augmenté de 0,2 % et le déficit du commerce extérieur a atteint 3,9 milliards de francs en données brutes (16, 27 et 30/IX, 1er-2 et 3/X).

27. – Les surveillants de prison entament leur troisième mouvement revendicatif en un an. Face à de nombreux « dépôts de clés », le gouvernement décide des révocations et fait appel à la police et à la gendarmerie pour des missions de sécurité et à l'armée pour assurer le fonctionnement des prisons (à partir du 26).

29. – M. Jacques Chirac estime, devant les parlementaires du RPR, que les « rénovateurs » ont eu *« un effet au total positif »*, tandis que M. Michel Noir souhaite que le RPR propose un *« nouveau pacte social »* (5, du 7 au 12, 16, 20, 23 et du 30/IX au 3/X).

***29.** – Mort de Jean-Louis* Tixier-Vignancour, avocat qui fut candidat de l'extrême droite à l'élection présidentielle de 1965 (1er-2/X).

Dix ans

La première chronologie mensuelle, qui détaillait l'actualité de septembre 1979, a été publiée dans *le Monde* daté 7-8 octobre 1979, il y a dix ans. Cent vingt autres ont suivi depuis. Les chronolgies de 1986, 1987 et 1988 ont été rassemblées chaque année en volume dans la collection « Folio », comme le seront celles de 1989, qui paraîtront en février 1990. Préfaces d'André Fontaine et index détaillés.

▶ **L'année 1986 [1987, 1988] dans *le Monde*,** Gallimard, collection « Folio-Actuel », 26 F.

CULTURE

ARTS

La FIAC entre Beuys et Warhol

La Foire internationale d'art contemporain a été inaugurée vendredi soir. Comme chaque année, la manifestation a provoqué certains mouvements de foule.

Lentement, mais sûrement, depuis quatre ou cinq ans, le niveau de la FIAC a grimpé. Sans grande révolution au Palais, mais en plusieurs coups de balai éliminant de la fête de très médiocres galeries françaises, ou en reportant sur une foire annexe, le SAGA, gravures et éditions. Après quoi, il était devenu possible d'accueillir des galeries plus jeunes et de proposer à peu près la moitié des espaces disponibles à des galeries étrangères. Qui, elles, ne se pressaient pas au portillon. Douloureux *constat pour une foire qui se dit,* qui se veut internationale, et à qui il manque trop de présence allemande ou américaine pour pouvoir l'être vraiment.

Probablement stimulée par ARCO, la foire de Madrid, où l'on n'a pas hésité à lancer des invitations vers ces deux pays, les responsables de la FIAC ont entrepris d'inviter à leur tour. Il y eut l'année danoise, l'année espagnole, et maintenant l'année allemande. Vingt-trois galeries de Cologne, Francfort, Düsseldorf, Berlin, Hambourg... sont à la FIAC. Que cela modifie quelque peu la donne dans les stands – toujours aussi bien mis, bien rangés, bien blancs, – on pouvait s'y attendre. Mais peut-être pas exactement comme cela se produit.

Si l'on imaginait que la FIAC nous donnerait une image de la création d'aujourd'hui en Allemagne, on se trompait un peu. Regroupées pour la plupart au centre de la grande nef du Grand Palais, les galeries sont certes venues avec beaucoup d'artistes, mais sans prendre trop de risques, sans forcer vers les recherches les plus actuelles.

Elles sont venues avec leurs vedettes et celles des autres. Elles exposent Beuys, Baselitz, Penck (un peu), Lüpertz, Richter ou Gerhardt Merz, et Twombly, Kounellis, Fontana, Manzoni... des artistes internationaux, vivants ou morts. Que l'on retrouve d'ailleurs dans des galeries suisses, italiennes ou françaises, dont les stands ne sont parfois pas très différents.

Cette fois, la FIAC est internationale. Qui va certainement donner du fil à retordre aux visiteurs non professionnels de l'art contemporain, car elle n'est pas faite pour eux. C'est une foire, une vraie foire, un marché, qui s'affirme fatalement contre « l'information culturelle », pourrait-on dire. Où l'on vend untel et untel aux quatre coins du Grand Palais, où l'on trouve du Warhol de toutes les époques dans une bonne dizaine de stands, et des choses plus ou moins importantes de Beuys : des objets, des dessins, des papiers estampillés, des souvenirs, des miettes. S'il y a des œuvres très intéressantes des années 60, 70 et 80 (Karsten Greve, notamment, qui vient d'ouvrir une galerie à Paris), peu de galeries exposent des ensembles cohérents, et encore moins consacrent leurs cimaises à un seul artiste.

Cela, c'est encore un peu le fait des galeries françaises, que l'on remarque plus facilement, au moins en un premier temps. Même si ce qui est proposé s'avère discret, comme ce bel ensemble sur papier de Lyonel Feininger, un moderne classique, dont on n'a jamais vu autant d'œuvres en France qu'à cette FIAC.

Dans le genre classique d'avant-guerre, on trouve des petites choses ici et là, des dessins surtout (de même que dans certaines galeries allemandes, comme la galerie Thomas). Dans le genre classique d'après-guerre, la FIAC apporte son lot de Dubuffet, de Bacon (Krugier), d'Hartung (Trigano, Zwirner), et dans le genre imperméable à toute idée de mode, un artiste comme Mason (Waddington). Tous habitués du Grand Palais.

Des Français arrivés à maturité

Dans le genre classique géométrique, on remarque Vantongerloo (Denise René), Mansouroff (Sapone) et Arden Quin (Krief). Dans le genre jeune, il faudrait citer pas mal d'artistes défendus par des galeries françaises, elles-mêmes jeunes ou moins jeunes. De Combas, Blais et Favier chez Lambert, à Labauvie qui n'est pas un mauvais sculpteur (chez Adrien Maeght) et à Baquié, décidément le meilleur de la génération années 80 (Galerie de Paris).

En faisant le tour des galeries de la cursive, qui nous valent une FIAC grande ouverte sur les verrières du palais – c'est magnifique, – on en trouvera d'intéressants, comme Othonel (Candau). Bien sûr, il ne faudrait pas oublier de signaler quelques Français internationaux arrivés à maturité comme Buren, qui a d'ailleurs préparé l'escalier d'accès à l'étage, Lavier et Jean-Pierre Raynaud, présent dans plusieurs galeries, dont celle de Louis Carré, où il a réalisé un espace en carreaux de céramique blanche, qui se démonte (avis aux amateurs) et dans lequel on doit pouvoir prendre ses distances vis-à-vis du dehors, et de cette foire bruyante, comme toute foire, où, dès les premières heures, il n'était question que de prix tous plus faramineux les uns que les autres. Mais bien peu de questions artistiques.

GENEVIÈVE BRÉERETTE

▶ FIAC, Grand Palais des Champs-Elysées, avenue Winston-Churchill, de 12 heures à 19 h 30, le samedi et le dimanche de 10 heures à 19 h 30. Nocturne le 12 octobre jusqu'à 23 heures. Jusqu'au 15 octobre. Prix d'entrée : 45 F, catalogue : 180 F.

VARIÉTÉS

Les cent ans du Moulin Rouge

Les vieilles gloires de Hollywood chez la Goulue

Le Moulin Rouge a célébré ses cent ans le 6 octobre par une soirée organisée au profit de la Fondation France libertés, présidée par M^me Danielle Mitterrand. Sur scène, une brochette d'anciennes gloires hollywoodiennes.

L'actuel Moulin Rouge n'a rien à voir avec celui où le quadrille « naturaliste » était dansé par la Goulue, Grille d'Egout, Rayon d'Or, Nini Pattes-en-l'air et Valentin le désossé. C'est le 5 octobre 1889 que Joseph Oller et son associé Zidler inaugurent le Bal du Moulin Rouge : un vaste hangar carré aux poutres apparentes. Le mur du fond est recouvert d'un immense miroir qui reflète la piste.

Un troisième visage

Dans la salle hantée par Toulouse-Lautrec, Louise Weber, dite la Goulue, danse et aime à s'en faire sauter le cœur l'ancien cancan rebaptisé quadrille naturaliste.

Vers 1900, la salle se transforme, devient music-hall, affiche Mistinguett qui, un soir, juste à l'entrée, donne un billet à la Goulue devenue mendiante. L'établissement brûle en 1915. Reconstruit, il reprend revues et opérettes : c'est le deuxième âge d'or du Moulin Rouge. Mistinguett chante *Valencia, Paris c'est une blonde, Ça c'est Paris.*

Depuis trente-huit ans, le Moulin Rouge présente un troisième visage, un divertissement (coût 40 millions de francs) de plumes, de strass, et de paillettes renouvelé tous les quatre ans, supporté par une machinerie sophistiquée, conçu pour dispenser une sorte de bonheur naïf et qui se termine invariablement par le traditionnel French Cancan. Chiffre d'affaires hors taxe : 90 millions de francs par an. Clientèle : Japonais, Américains, Allemands, Italiens, provinciaux.

Etonnant vaisseau de plaisir pour *touristes en goguette,* le Moulin Rouge traverse le temps sans se soucier des modes. Jaloux de son indépendance, Jacki Clérico, son propriétaire, achète la salle de cinéma contiguë pour *« arrêter le bruit qui s'y faisait »* et en fait un lieu clos, peuplé seulement de poussière et de fantômes.

La soirée du centenaire (coût : 12 millions de francs), s'est ouverte avec la voix enregistrée de Marlène Dietrich et s'est terminée à 3 heures du matin, après l'étonnant défilé d'anciennes idoles de Hollywood sur le thème : *« Avoir été et ne plus être. »* Jane Russel, Lauren Bacall, Dorothy Lamour,Tony Curtis,Esther Williams se sont contentés de lire sur un prompteur le compliment d'usage. Donald O'Connor, l'ancien complice de Gene Kelly dans *Chantons sous la pluie* a pris la voix de Maurice Chevalier, Jerry Lewis a chanté, on ne sait trop pourquoi, les anciens succès d'Al Johnson, Barbara Hendricks a présenté *Summertime,* Ella Fitzgerald et Ray Charles se sont livrés gentiment à un petit duo vocal et Charles Trenet a offert la version anglaise de *la Mer.*

CLAUDE FLÉOUTER

CINÉMA

Deux disparitions

Jacques Doniol-Valcroze esprit tolérant

Le cinéaste Jacques Doniol-Valcroze est mort d'une crise cardiaque le 5 octobre (*le Monde* du 7 octobre). Il était âgé de soixante-neuf ans.

On a vu en Jacques Doniol-Valcroze un dilettante, parce qu'il a été successivement, et parfois en même temps, critique de cinéma, auteur littéraire, acteur, réalisateur de films, réalisateur à la télévision, comme s'il avait voulu, avec cet humour imperturbable et cette apparente nonchalance qu'on lui connaissait dans la vie, toucher un peu à tout. C'était, en fait, un homme très cultivé, bien engagé dans tout ce qu'il tentait, intelligent et capable de prendre des positions réfléchies, argumentées, selon sa propre subjectivité. Ajoutons à cela une grande élégance morale, un esprit tolérant. Ce n'est pas si courant...

Né à Paris le 15 mars 1920, Jacques Doniol-Valcroze, journaliste, est rédacteur en chef adjoint à *la Revue du cinéma* de Jean Georges Auriol, qui reparaît, aux éditions Gallimard de 1946 à 1949. Il participe à la fondation du ciné-club Objectif 49 et à l'organisation du Festival du film maudit de Biarritz, deux sources vives pour les jeunes cinéphiles de l'après-guerre.

Pour continuer l'œuvre de Jean Georges Auriol, mort en 1950, Doniol-Valcroze fonde, avec André Bazin et Lo Duca, et avec le soutien financier de Leonid Keigel, la revue à couverture jaune, *les Cahiers du cinéma,* qui va marquer toute une génération, être le creuset de la « nouvelle vague ». Il en est rédacteur en chef du premier numéro, paru en avril 1951, jusqu'en 1961. Il y écrit, comme il écrivait à *la Revue du cinéma,* tout en tenant une chronique cinématographique à *l'Observateur* (de 1949 à 1960). Les critiques de Jacques Doniol-Valcroze jouent un rôle important, à côté de celles d'André Bazin, d'Eric Rohmer et des « jeunes turcs » des *Cahiers,* François Truffaut en tête.

En 1957-58, Doniol-Valcroze se prépare à la réalisation par des courts métrages *(Bonjour, M. La Bruyère, l'Œil du maître).* Dans *les Portes du baptistère,* un roman qu'il a publié chez Denoël en 1955, on trouve à peu près tout ce qui va constituer son univers d'auteur à l'écran, la fascination de la beauté des femmes, l'érotisme, l'imaginaire feutré.

Avant d'être acteur dans les films de Pierre Kast et de Robbe-Grillet au début des années 60, Jacques Doniol-Valcroze réalise en 1959 son premier long métrage, *l'Eau à la bouche,* comédie au charme un peu amer, un libertinage moderne dans un château baroque. *Le Cœur battant* (1960) reprend la même philosophie des sentiments amoureux. *La Dénonciation* (1962) est un drame psychologique avec des personnages socialement et politiquement bien définis. Jacques Doniol-Valcroze tourne alors pour la télévision, *l'Enlèvement d'Antoine Bigut* (1964) et *la Bien-Aimée* (1967), d'après un roman de Lucie Faure, où il se livre à des recherches esthétiques sur la couleur. Exception faite de *l'Homme au cerveau greffé* (1972), essai de science-fiction, la passion amoureuse, les mouvements du cœur et du psychisme féminin sont la grande affaire des films de Doniol-Valcroze, de *la Bien-Aimée* à *Une femme fatale* (1974).

De 1972 à 1974, Doniol-Valcroze revient à la critique dans *l'Express.* Puis, à la télévision, il réalise des feuilletons romantiques de grande qualité : *le Tourbillon des jours* (1978), *les Fiancés de l'Empire* (1980). Il musarde dans les téléfilms et invente, pour finir, *Nick chasseur de têtes,* mélange de récit d'aventures et de comédie à l'américaine.

J. S.

Bette Davis star indomptable

Bette Davis dans* Mort sur le Nil, *1977.

Suite de la première page

Mais, dans l'ensemble, la firme lui propose des rôles qu'elle ne trouve pas bons, et elle décide de s'en aller. Jack Warner lui fait un procès. Elle résiste, et il fallait, pour cela, un fameux courage. Elle perd le procès, et pourtant on la garde. L'obstination a été bénéfique. Bette Davis est une femme de caractère.

Un événement va la servir. *David O. Selznick, qui a acheté les* droits d'*Autant en emporte le vent,* prépare le film. Les Américains sont appelés à donner leur choix pour les interprètes. Pour le rôle de Scarlett, la préférence va à Bette Davis, qui, elle, le désire à s'en rendre malade. Jack Warner accepte de la « prêter » à Selznick, mais avec Errol Flynn qui serait Rhett Buttler. *« Pas question de Flynn »,* dit Selznick, et Bette Davis est du même avis. Comme Jack Warner ne cède pas, la voilà empêchée d'être Scarlett. Alors, elle cherche un personnage qui lui ressemble et devient Julie Marston dans *l'Insoumise* (Jezebel), drame sudiste des années 1850, réalisé par William Wyler *en 1938. Ce n'est pas Autant en emporte le vent,* mais il y a des similitudes. Enorme succès commercial et Oscar pour Bette Davis. Elle a gagné. Elle est une des plus grandes vedettes de la Warner, actrice consommée devenue suffisamment photogénique.

En 1939, performance : elle se vieillit, s'enlaidit pour *la Vie privée d'Elizabeth et d'Essex,* somptueux film historique de Michael Curtiz, où elle a pour partenaire cet Errol Flynn qu'elle déteste et auquel elle mène la vie dure pendant le tournage.

Cette même année, elle devient la spécialiste des mélodrames sentimentaux avec *Victoire sur la nuit,* d'Edmund Goulding, qui la montre en fille riche et capricieuse condamnée à devenir aveugle. Dans la même veine, mais avec des variations sur les rôles (elle peut être touchante ou autoritaire, vaincue par la vie ou sauvée par l'amour), elle va tourner jusqu'en 1946, *la Vieille Fille* et *le Grand Mensonge,* d'Edmund Goulding ; *Une femme cherche son destin, Le blé est vert, Jalousie,* d'Irving Rapper ; *l'Impossible Amour, Femme aimée est toujours jolie,* de Vincent Sherman ; *la Voleuse,* de Curtis Bernhardt.

Au cours de cette période, deux films de William Wyler, *la Lettre* (1940) et, surtout, *la Vipère* (1941), adaptation d'une pièce de Lillian Hellman, pour laquelle elle a été « prêtée » à Samuel Goldwyn, en font une extraordinaire figure de femme capable d'aller jusqu'au crime pour assouvir ses passions, ses intérêts. Mélodrame ou drame, Bette Davis est la vedette des enfers psychologiques, des sacrifices sublimes, de la séduction orgueilleuse, ou de la lutte contre les conventions bourgeoises. Elle a tourné plus rarement des comédies, telle *la Mariée du dimanche,* de Bretaigne Windust (1948), après laquelle Jack Warner accepte de la libérer de son contrat. Elle a passé seize ans chez lui et a rapporté beaucoup d'argent.

En 1949, la voilà, étonnante, en épouse insatisfaite, frénétiquement acharnée sur son amant et son rêve de domination dans *la Garce,* de King Vidor. En 1950, la voilà, superbe d'autorité et de nuances de caractère, en grande actrice de Broadway menacée par une intrigante dans *Eve,* de Joseph L. Mankiewicz. Nommée fréquemment aux Oscars depuis *l'Insoumise,* elle a vu, régulièrement, le trophée lui échapper malgré ses performances. Celui-ci lui arrive pour *Eve* et, encore, pour *The Star,* de Stuart Heisler, en 1952.

Une gloire bien fragile

A quarante-quatre ans, Bette Davis, au sommet de son succès, s'aperçoit que cette gloire est fragile. Les films sont moins nombreux, les rôles moins intéressants, sauf celui de la bibliothécaire de province se dressant courageusement contre la chasse aux sorcières dans *Au cœur de la tempête,* de Daniel Taradash (1956). Elle reprend deux fois le masque d'Elizabeth d'Angleterre *(le Seigneur de l'aventure,* de Henry Koster, *John Paul Jones, le maître des mers,* de John Farrow). Puis, en 1961, *c'est le tournant.* Elle triomphe en vieille clocharde de *Milliardaire d'un jour,* comédie façon années 30, de Frank Capra, et dans son duel implacable avec Joan Crawford de *Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?,* de Robert Aldrich, film pour lequel elle rate, encore, l'Oscar.

Mais, là, il faut bien faire des réserves. Aldrich a engagé Bette Davis dans la voie des numéros outranciés de monstre sacré, dans le spectacle de l'horreur. Il remet cela avec *Chut, chut, chère Charlotte* (1964), qui est encore plus insupportable. Désormais, Bette Davis va se trouver coincée. A quelques exceptions près, dont sa magnifique composition de milliardaire américaine jouant aux cartes, pour gagner, avec des pauvres de Rome dans *l'Argent de la vieille,* de Luigi Comencini (1972), elle se trouve cantonnée dans le cinéma fantastique et d'épouvante : *The Nanny,* de Set Holt, *l'Anniversaire,* de Roy Ward Baker, *Burnt offerings,* de Dan Curtis, *les Visiteurs d'un autre monde* et *les Yeux de la forêt,* de John Hough.

Toujours indomptable, elle résiste à une congestion cérébrale avec paralysie faciale et à une opération pour un cancer en 1983, et tourne encore, en 1985, dans un film tiré d'un roman d'Agatha Christie, *Murder with mirrors* et avec Lindsay Anderson, *les Baleines d'août,* qu'elle a présenté à Cannes.

JACQUES SICLIER

MUSIQUES

Quatre princes nommés Borodine

Créé à l'initiative de l'association Pro Quartet, le Forum international du quatuor à cordes s'est donné deux missions ambitieuses : faire entendre les quatuors à cordes les plus significatifs de notre temps ; donner une formation de haut niveau aux jeunes quatuors français en faisant appel à de grands pédagogues étrangers détenteurs d'un art oublié en France depuis la disparition de nos grands quatuors à cordes.

Pour sa troisième édition, le Forum a centré sa programmation sur le Quatuor Borodine, un prestigieux ensemble soviétique fondé en 1945, au Conservatoire de Moscou. Ces quatre musiciens ne sont pas vraiment inconnus : depuis de longues années, les vrais amateurs savent qu'ils forment l'un des ensembles les plus passionnants de notre temps. Mais leurs disques, diffusés au compte-gouttes jusqu'à une date récente, ne leur ont pas apporté un renom comparable à celui du Quatuor Alban Berg, par exemple.

Comment jouent ces musiciens soviétiques ? A l'arraché, avec une concentration minérale. Sous leurs archets, les quatuors de Beethoven retrouvent cette intensité dramatique que les Busch et les Capet savaient leur donner, il y a des décennies de cela. Mais, formés au pays du violon, les Borodine peuvent se prévaloir d'une technique instrumentale transcendante que beaucoup de leurs confrères doivent leur envier. (Chacun des membres de ce quatuor pourrait en fait faire une carrière de soliste.) Leur approche musicale ne ressemble en rien à l'esthétique en cours de nos jours. Leur style âpre, intense est sans âge, évident jusque dans sa rudesse, nécessaire jusque dans son caractère lapidaire.

Les Borodine seront au Théâtre des Champs-Elysées, ce dimanche 8 octobre, à 15 heures, pour jouer les *Septième et Huitième quatuors de Chostakovitch* et le premier des *« Rassoumovsky »* de Beethoven. Une confrontation passionnante entre l'univers tragique et tourmenté du compositeur soviétique et l'expérimentation formelle beethovénienne.

A. Lo.

▶ Prochains concerts : les 12, 14, 18 octobre, à 20 h 30, au TCE. Programme complet du Forum international du quatuor à cordes, dans « le Monde Arts et spectacles » daté du 12 octobre.

صورة عن الأصل

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 7 – DIMANCHE 8 OCTOBRE

LES FILMS NOUVEAUX

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR. Film franco-allemand de Philippe Grimond : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES BAISERS DE SECOURS. Film français de Philippe Garrel : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

COMÉDIE D'ÉTÉ. Film français de Daniel Vigne : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HISTOIRES D'AMÉRIQUE. Film franco-belge de Chantal Akerman, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO. Film américain de Steven Soderbergh, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ZANZIBAR. Film français de Christine Pascal : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Viva Villa ! (1934, v.o.), de Howard Hawks et Jack Conway, 15 h ; Arsène Lupin joue et perd (1979-1980), d'Alexandre Astruc, 17 h ; le Mur invisible (1947, v.o.), d'Elia Kazan, 21 h.

DIMANCHE

Les Révoltés d'Alvarado (1934-1936, v.o. s.t.f.), de Fred Zinnemann, Paul Strand et Muriel Gomez, 15 h ; Arsène Lupin joue et perd (1979-1980), d'Alexandre Astruc, 17 h ; l'Héritage de la chair (1949), d'Elia Kazan, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Hommage à Anatole Dauman : Vive la baleine (1972), de Mario Ruspoli et Chris Marker, Tokyo-Ga (1985, v.o. s.t.f.), de Wim Wenders, 14 h 30 ; Tragique Destin (1976), de Phil, l'Empire des sens (1976, v.o. s.t.f.), de Nagisa Oshima, 17 h 30 ; Siné massacre (1978), de Michel Boschet, le Tambour (1979, v.o. s.t.f.), de Volker Schlondorff, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Anatole Dauman : Paparazzi (1963), de Jacques Rozier, la Planète sauvage (1973), de René Laloux, 14 h 30 ; Andreï Tarkovski : le dernier film , v.f.), de Michal Leszczylowski, 17 h 30 ; Aparajito (1957, v.o. s.t.f.), de Satyajit Ray, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

La Forme d'une ville : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Signatures : Paul Chemetov (1987) de Laurence Gavron, l'Architecte Ciriani (1986) de Paul Dopff, Jean-Claude Bernard, architecte (1988) d'Yves de Peretti, l'Espace d'un regard (1989) de Jacques Deschamps, 14 h 30 ; Faubourgs : Enfants des courants d'air (1959) de E. Luntz, Bande annonce : Laisse béton (1983) de Serge Le Péron, Banlieue 89 (1984) de Gérard Langevine, 16 h 30 ; Flashback : Paris de demain (1966) d'Yves Allain, Playtime (1967) de Jacques Tati, 18 h 30 ; *Regards : Femmes pierres (1980) d'Alain* Nahum, De ma fenêtre (1978) de Gabriel Auer, Guide du 15e à l'usage des fantômes (1977) de Pierre Desfons, 20 h 30.

DIMANCHE

La Forme d'une ville : Flashback : l'Invitation aux oiseaux (1976) d'Edouard Berne, Jackie Quartz chante Je voudrais vivre ailleurs (1987) de Frédéric Carey, la Ville bidon (1975) de Jacques Baratier, 14 h 30 ; Regards : A Paris (1972) de Robert Menegoz, les Favoris de la lune (1984) d'Otar Iosseliani, 16 h 30 ; Flashback : Naissance d'un opéra (1989) de Jean-François Roudot, l'Hôpital Robert-Debré (1988) de Jean-François Roudot, Paris bouge-t-il ? (1989) de Madeleine Caillard, Grands Projets 1979-1989 (1988) de Philippe Puicouyoul, 18 h 30 ; Migrations : la Vago (1983) de A. Djebri, l'Œil au beurre noir (1987) de Serge Meynard, 20 h 30.

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 45, 22 h 15.

ASTÉRIX ET CLÉOPATRE (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 14 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

LES BOIS NOIRS (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

LA CITADELLE (Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 18 h.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h 10.

DODE'S CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 17 h 40.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 15.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 16 h.

EPIDEMIC (Dan., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 22 h 30.

L'ETAT DES CHOSES (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

FASTER PUSSY CAT, KILL ! KILL ! (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 45.

LA GRANDE COMBINE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h 30.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 19 h 50.

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 20.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h 20.

VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

THÉÂTRE

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). La Voix du silence Festival du geste : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Ritournelle : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). L'Avare : 21 h, dim. 15 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Le Boucher : 21 h, dim. 16 h 30.

BERRY (43-70-37-02). Jackpot : 20 h 45. Le Nain Valentin : 21 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Fusillé sous tous les régimes : 15 h 30 et *18 h 30. L'Illusionniste : 18 h et* 20 h 45, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Armistice au pont de Grenelle : 20 h 30, dim. 15 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). La Belle Carlo : 20 h. Roger, Roger et Roger : 22 h 15.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). L'Oiseau-Brigadier : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Plage de la Libération : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Sade-Concert d'enfers : 20 h, dim. 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Les Deux Voies de Jean cocteau : 18 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). La Soirée d'Armelle : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. Les Victimes cloîtrées : 20 h 30. La Resserre. Chatterton, dernière nuit de travail : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Les Meilleurs Amis : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La Folle Journée ou Le Mariage de Figaro : 20 h 30. ▷ Dim. Amour pour amour : 14 h. L'Avare : 20 h 30.

COUR DE L'HOTEL SULLY (42-74-40-69). Doléances : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Tu m'as sauvé la vie : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Molière... entre cour et jardin : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Jouvet-Diderot-Le Paradoxe : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Point de feu sans fumée : 18 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

ELDORADO (42-49-60-27). La Belle Otero : 20 h 30, dim. 15 h et 18 h.

ESPACE MARAIS (45-84-09-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h 30, dim. 17 h. La Mouette : 21 h 30, dim. 19 h 30.

ESPACE PIERRE CARDIN (42-66-26-75). La Machine infernale : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Les Sentinelles (théâtre à une voix) : 15 h. Salle I. T'es beau quand tu souris, Frankenstein : 21 h, dim. 15 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Tempo : 15 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Faut pas tuer maman ! : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). True West : 20 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). La Gaf' : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS VIAN) (42-49-77-22). Afrique et Langue française, le grand télescopage : 17 h. Le Destin glorieux du maréchal Nnikon Nniku : 20 h 30, dim. 16 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Pépi Dé : 19 h. Kiki reine du Montparnasse : 20 h 30. Le Barillet : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Marcella : 20 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h, dim. 15 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Les Fils du vent : 20 h 30, dim. 17 h.

LE BATEAU-THÉATRE (42-08-68-99). Croquez le melon : 20 h 30, dim. 16 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Music-Hall Folies : 20 h 30, dim. 15 h.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Feu la mère de Madame : 22 h, dim. 15 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués *entre parenthèses.*)

LES STAGIAIRES. Sentier des Halles (42-36-37-27) (dim., lun., mar.) 19 h 30 (4).

LES VERSETS SATIRIQUES. Caveau de la République (42-78-44-45) (dim. soir, lun.) 21 h, dim. 15 h 30 (4).

LA GAF. Grand Théâtre d'Edgar (43-20-90-09) (dim.) 20 h 15 (4).

HORACE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). Salle Gémier (dim., lun.) 20 h 30 (4).

LE DESTIN GLORIEUX DU MARECHAL NNIKON NNIKU. Grande halle de La Villette (salle Boris-Vian) (42-49-77-22) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 16 h (4).

DIALOGUES D'EXILES. Lucernaire forum (45-44-57-34) Théâtre rouge (dim.) 21 h 30 (4).

FANTASIO. Marie-Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 22 h (4).

ADIEU LEOKADIA. Théâtre de l'Ombre qui roule (43-26-39-61) (lun.) 21 h (4).

APOSTROPHONS-NOUS. Grand Théâtre d'Edgar (43-20-90-09) (dim.) 22 h (4).

CHATTERTON, DERNIERE NUIT DE TRAVAIL. Cité internationale universitaire (45-89-38-69). La Resserre (dim., lun., mar.) 20 h 30 (4).

LES DEUX VOIES DE JEAN COCTEAU. Centre Georges-Pompidou 42-74-42-19) (mar.) 18 h 30 (5).

DERIVES. Sceaux (CAC les Gémeaux) (46-61-36-67) (ven., dim.) 20 h 30 (6).

VOUS QUI HABITEZ LE TEMPS. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.) 21 h, dim. 17 h (10).

COUP DE SANG. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.) 19 h 30, dim. 15 h 30 (6).

CRIME ET CHATIMENT. Théâtre de Boulogne (46-03-60-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h 30 (7).

MUSIC-HALL FOLIES. Le Bourvil (43-73-47-84) (mer., jeu., ven., sam.) 20 h 30, dim. 15 h (7).

PHYSIQUE ET METAPHYSIQUE. Tristan Bernard (45-22-08-40) sam. 15 h, lun. 18 h 30 (7).

PIECES DETACHEES. Michodière (47-42-95-23) (dim. soir, lun.) 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h (7).

POINT DE FEU SANS FUMEE. Edouard-VII. Sacha Guitry (47-42-57-49) (dim. soir, mer.) 20 h 45, sam. 16 h 30, dim. 15 h (7).

L'IMPROMPTU DU PALAIS-ROYAL. Théâtre de la Huchette (43-26-38-99) (dim.) 21 h 30 (9).

FLAGRANT DELIT DE MENSONGE. Artistic-Athévains (48-06-36-02) (dim. soir, mer.) 21 h, sam., dim. 17 h (10).

KNOCK. Saint-Maur-des-Fossés. Rond-point de la Liberté (48-89-99-10) (dim. soir, lun.) 21 h, dim. 15 h (10).

DES CLOWNS. Cergy. Théâtre des Arts (30-30-33-33) sam., mer. à 21 h, mer. 18 h 30. Dim. 16 h (10).

LE CHEMIN SOLITAIRE. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (dim. soir, lun.) 20 h 30, (sam. dim.) 15 h 30 (10).

SOL. Déjazet TLP (42-74-20-50) (dim., lun.) 20 h 30 (10).

LA VIE QUE JE T'AI DONNEE. Théâtre Hébertot (43-87-23-23) (dim. soir, lun.) 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h (10).

VISITE D'UN PERE A SON FILS. Poche-Montparnasse (45-48-92-97) (dim. soir, lun.) 21 h, dim. 15 h (10).

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Gilles de Rai + ou - : 21 h, dim. 17 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Les Eaux et Forêts : 20 h. Théâtre rouge. Terre et Lune en plein cœur . 18 h 30. La Dernière Bande, Comédie, Pas en alternance : 20 h. Dialogues d'exilés ; 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Port-Royal : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Sas : 20 h. Fantasio : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Starmania : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Vite une femme ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Pièces détachées : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Les hommes naissent tous égo : 21 h, dim. 15 h 30.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). La Butte et l'Abbesse (89, tu verras Montmartre) : 18 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Un séducteur : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 15. ▷ Dim. Le Gardien : 15 h.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-96-94). Die Affäre rue de Lourcine : 30 h 30, dim. (dernière) 15 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Serge Papagalli : 21 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Dans la nuit la liberté : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h et 18 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Eclats : 20 h 45, dim. 17 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Monsieur Songe : 17 h 45 et 20 h 45.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Buffo : 20 h 30, dim. 17 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Morts sans sépulture : 20 h 30, dim. 17 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Comment devenir une mère juive en dix leçons : 20 h 45, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Les Stagiaires : 19 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Muriel Robin est au Splendid ! : 21 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). La mer est trop loin : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Clair de terre : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Coup de sang : 19 h 30, dim. 15 h 30. Vous qui habitez le temps : 21 h, dim. 17 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Salle I. Palais brûlés : 20 h 30, dim. 15 h. Salle II. Le Malentendu : 20 h. L'Ecume des jours : 22 h.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Neveu de Rameau : 20 h 30, dim. 16 h 30.

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (45-43-88-34). Moderato Cantabile : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats : 15 h et 20 h 30, dim. 19 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). Le Chevalier à la rose : 19 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Dressage en férocité : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). Génération désinvolte : 20 h 30.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Adieu Léokadia : 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). La Dispute : 20 h 30, dim. 17 h. La Fille bien gardée : 22 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Michelet ou le Don des larmes : 18 h, dim. 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Horace : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Une saison au Congo : 21 h, dim. 16 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). La Célestine : 20 h, dim. 14 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. L'Amante anglaise : 20 h 30, dim. 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15 et 23 h. C'est dingue : 21 h 30 et 23 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Vengeance d'une femme : 19 h. Pour finir encore : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). *Physique et Métaphysique* : 15 h. L'Extra : 17 h et 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30, dim. 15 h.

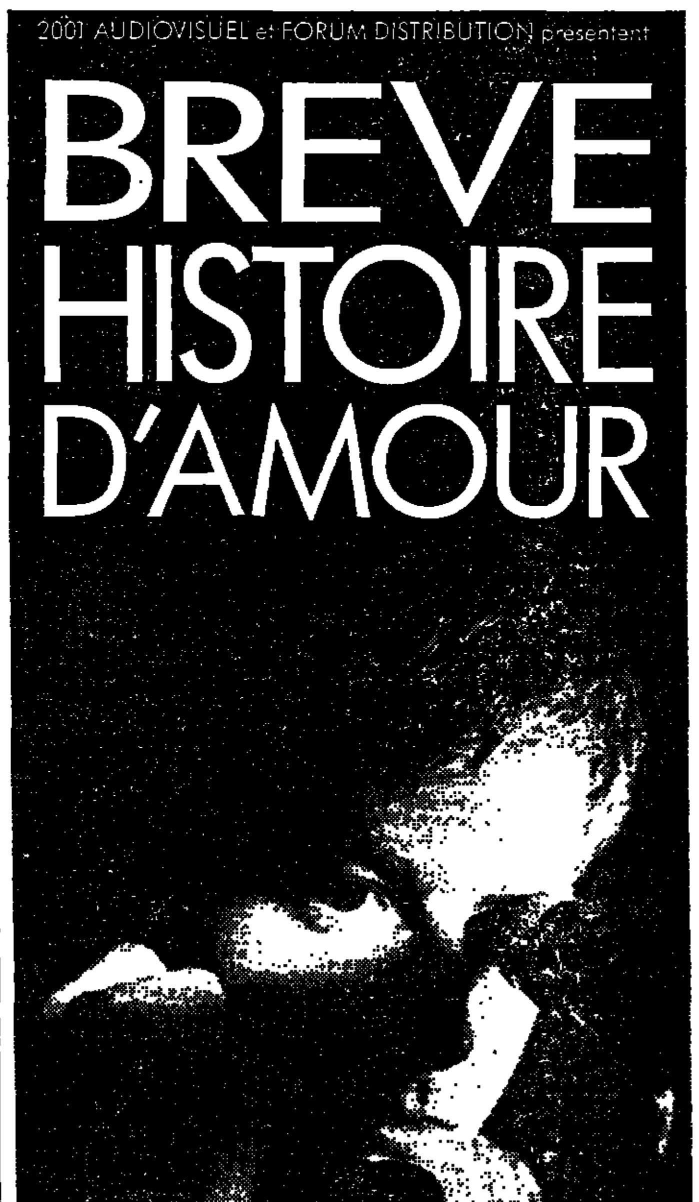

PARIS EN VISITES

LUNDI 9 OCTOBRE

« *Le Marais au dix-huitième siècle : hôtels, escaliers d'honneur et plafonds peints* », 10 h 15, *métro* Saint-Paul, sortie (E. Bourdais).

« Collections du Louvre : Van Dick et Rubens », 11 heures, hall Napoléon, accueil des groupes (G. Marbeau-Caneri).

« Le thé en l'hôtel de Rambouillet ou la vie raffinée des femmes du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (I. Hauller).

« La mythologie grecque et Gustave Moreau », 14 h 30, 14, *rue* de La Rochefoucauld (Arts et mythologies).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (*Résurrection du passé*).

« Décors du Palais de justice et tribunal des flagrants délits », 14 h 30, métro Cité (C.-A. *Messer*).

« Le Palais de Justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« Le quartier de l'Yvette et l'atelier du sculpteur H. Bouchard spécialement ouvert », 14 h 30, métro Jasmin (V. *de* Langlade).

« Le quartier de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Bastille, sortie près de la Tour d'Argent (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition : les merveilles des collections royales enfin réunies », 15 heures, mairie, 21, place du Panthéon (Paris et son histoire).

« Tapisseries et objets d'art du Moyen Age », 15 heures, Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (Approche de l'art).

MONUMENTS HISTORIQUES

« *Marais sud : le quartier de l'ancien hôtel Saint-Pôl et ses abords* », 14 h 30, sortie *métro* Saint-Paul.

« Les passages : dans le quartier du Temple et des Arts-et-Métiers », 15 heures, métro Temple, sortie.

« Cycle Philippe Egalité : Philippe d'Orléans, grand maître du Grand Orient de France, les francs-maçons et la Révolution française », 15 heures, 16, rue Cadet.

CONFÉRENCES

Verrières-le-Buisson (salle des fêtes), 14 h 15 : « Champollion, découvreur de mondes », par Jean Lacouture (Les lundis de Verrières).

Association Sainte-Agnès, 23, rue Oudinot, 14 h 30 : « L'œuvre ultime des peintres : Cézanne, Gauguin » (Arcus).

Musée du Louvre (auditorium), 17 h 30 : « Les transformations dans la galerie de peinture en Europe au dix-huitième siècle », par A. Mac Clellan (entrée libre dans la limite des places disponibles).

35, rue des Francs-Bourgeois, 17 heures : « Légende et vérité du Cid Campeador », par le prince Paul Mourousy (Maison de l'Europe).

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5104

HORIZONTALEMENT

I. Oblige à voir loin. Couvre la distance. — II. Avec lui, certains sont bien attrapés. Sont couvertes de poussière. — III. Pas plus loin. Il y en a des tas et des tas ! Moyen de se faire entendre. — IV. De quoi en boucher un coin. Se sont fait très rares. A de nombreuses expressions. — V. Est proche des bêtes. Est sucré. Influe sur le climat. — VI. Prend sur lui. Agent de destruction. A employer avec modération ! A des bosses. — VII. Préposition. Agir pour son bien. Elément d'une boucle. — VIII. Est facile à prendre. Travaillent aux pièces. — IX. Etait aimée des dieux. Lettre grecque. Certains se les font mettre à dos. — X. Pas tordue. Souder aux extrémités. Epargne de nombreux efforts. — XI. Pronom. A la bouche en feu. Adverbe. Pas pour ceux qui aiment les variétés. — XII. Laissa parler son ventre. Faire en sorte d'éclaircir. — XIII. Etait dominé. Brisée en son cœur. Conjonction. Libéra une place. — XIV. Collectif pour des républicains. Ont un pavillon. Peuvent appartenir aux précédentes. — XV. Rendu. Fera la peau lisse.

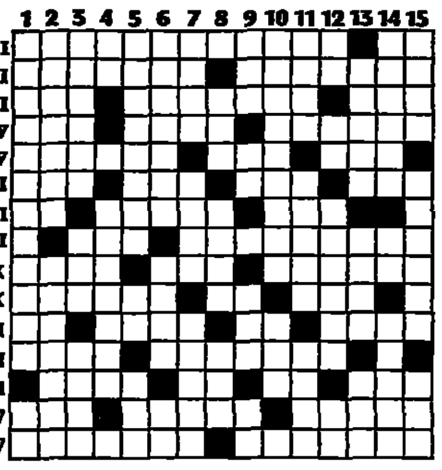

VERTICALEMENT

1. Un qui regarde des choses à la loupe. Désormais bien apparent. — 2. Trous à remplir. Eviter la chute. — 3. Affection du cœur. Tête de liste. Pinçait des cordes. — 4. Négation. Travaille à la chaîne. — 5. Empêcher de traîner. Est employé très couramment. A son idole. — 6. A tendance à charrier. Fait de nombreux va-et-vient. Note. — 7. Eau de La Fontaine. L'Espagne en est proche. Privé de sortie. — 8. Charlotte y reçoit beaucoup de monde. Ont leur jour. Est situé dans une île. — 9. Fut la source d'agréables surprises. Borde la Lombardie. Il n'y fait pas bon vivre. Réfléchi. — 10. Employé pour le débrayage. Telle Vénus sortie des eaux. — 11. Cité moldave. Est bien protégé contre les rigueurs climatiques. On ne peut pas trop longtemps compter sur lui. — 12. Préposition. Accompagne maints projets. Il en connaît plus d'un brin ! Pronom. — 13. Une victime de la chaleur. Fait courir. Expression commune pour une action individuelle. — 14. Porte ses fruits. Plus dans le noir. De quoi avoir des mots avec autrui. — 15. Est immense. Filles ou garçons. Régna il y a belle lurette.

Solution du problème n° 5103

Horizontalement

I. Dilapider. — II. Eden. Une. — III. Mot. Durit. — IV. Elaeis. Go. — V. Nelson. Mu. — VI. Ecrémer. — VII. Gê. Eu. — VIII. Essor. Spa. — IX. Ut. CIA. Og. — X. Rot. Diane. — XI. Scélérats.

Verticalement

1. Déménageurs. — 2. Idole. Estoc. — 3. Létale. Té. — 4. An. Escroc. — 5. Dior. Ride. — 6. Usnée. Air. — 7. Dur. Mûs. Aa. — 8. Enigme. Pont. — 9. Retournages.

GUY BROUTY

CÀMPUS

La colère des géomètres

La rentrée n'a pas eu lieu à l'Institut national des sciences topographiques (INST) d'Evry, dans l'Essonne. Les portes de l'établissement sont restées fermées le lundi 2 octobre, les élèves refusant de s'acquitter de leurs droits d'inscription jugés trop élevés. Pour accéder à cet institut dépendant du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), les étudiants sont appelés, cette année, à débourser 3600 F contre 2400 F en 1988. Les futurs ingénieurs et experts géomètres ont donc décidé de boycotter cette mesure en versant un franc symbolique à l'administration et par une manifestation devant le ministère de l'éducation nationale le vendredi 6 octobre.

« Nous ne comprenons absolument pas cette décision, car nous correspondons tout à fait aux besoins des entreprises », déclare Jérôme Carreau, élève en deuxième année. *« Comment pourra-t-on continuer à former des géomètres à ce prix là ? »*, interroge un autre. L'administration du CNAM, de son côté, explique que l'INST accuse 1,9 million de francs de pertes pour 1989 et que l'ensemble des étudiants du CNAM ne peuvent être sollicités pour éponger ce déficit.

« Il y a quatre ans, nous voulions déjà fermer l'INST, mais le ministère a refusé, car il s'agit de l'une des seules formations françaises dans ce domaine, souligne M. Charles Dahan, directeur adjoint du CNAM. Contrairement à d'autres formations, l'INST ne perçoit pas de taxe d'apprentissage, l'ordre des géomètres regroupant des petits cabinets qui ne sont pas soumis à cet impôt. D'autre part, les géomètres ne sont pas désireux de financer un institut dont la moitié des élèves iront dans la fonction publique. Le ministère de l'éducation nationale pourrait verser 1 million de francs au CNAM en 1990, mais cet apport n'empêchera pas les nouveaux inscrits de payer des droits d'inscription avoisinant les 9000 F dès la rentrée prochaine.

R. R.

Marchés des capitaux

Un diplôme d'études approfondies (DEA) d'économie des marchés de capitaux est créé par la faculté de droit, de sciences économiques et de gestion, de l'université de Rouen. Il présentera les analyses micro et macro-économiques des marchés de capitaux et plus spécialement des nouveaux marchés monétaires et financiers.

★ Faculté de droit. Boulevard Siegried, 76130 Mont-Saint-Aignan. Tél. : 35-98-58-85

Hommage à Louis Lavelle

L'association Louis Lavelle rendra hommage à ce philosophe spiritualiste né en 1883 et mort en 1951, au cours d'une séance publique organisée au Collège de France, vendredi 13 octobre à 15 heures.

★ Collège de France, salle 6. 11, place Marcelin-Berthelot, 75005 Paris.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde
ÉCONOMIE

TÉLÉVISION

Samedi 7 octobre

TF 1

20.45 Variétés : Les rires de... Guy Bedos.
22.15 Magazine : Ushuaïa.
23.15 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal.

A 2

20.35 Variétés : Champs-Elysées.
22.30 Série : Nick, chasseur de têtes.
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Lunettes noires pour nuit blanche.

FR 3

20.35 Samdynamite.
21.55 Journal.
22.20 Magazine : Le divan.
22.40 Magazine : Musicales.
23.40 Magazine : Sports 3.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Police des polices.
22.55 Sport : Boxe.
0.00 Cinéma : Deux belles garces.
1.35 Cinéma : Sammy et Rosie s'envoient en l'air. ■■

LA 5

20.40 Téléfilm : Ralph superhéros.
22.25 Rallye des pharaons.
22.30 Série : Le voyageur.
22.55 Magazine : Samedi foot.
23.00 Téléfilm : Le marécage maudit.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Téléfilm : Cavale pour un magot.
22.10 Téléfilm : L'enfant de la misère.
23.00 Six minutes d'informations.
23.05 Magazine : Club 6.
0.05 Téléfilm : Louis XI.
1.40 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

20.30 Opéra : Eugène Onéguine.
22.30 Documentaire : Histoire parallèle.
23.15 Jazz soundies collection.
23.25 Documentaire : Travailler à domicile.
23.30 Documentaire : Life string.

Dimanche 8 octobre

TF 1

15.10 Variétés : Mondo Dingo.
15.45 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
16.10 Tiercé à Longchamp.
16.40 Dessins animés.
17.55 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Alain Prost.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Le quatrième pouvoir. ■
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Deux bonnes pâtes. ■
0.25 Journal.
0.45 Documentaire : La route de la soie.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série McGyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Qui c'est ce garçon ?
17.30 Documentaire : Commandant Cousteau.
18.30 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
22.05 Magazine : Cinéma, cinémas.
23.10 Journal.
23.35 Soixante secondes.
23.40 Documentaire : Commandant Cousteau.

FR 3

14.30 Magazine : Sports loisirs.
17.03 Magazine : Montagne.
17.30 Amuse 3.
19.00 Série : L'agence.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Documentaire : Optique.
21.30 Magazine : Océaniques.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma : Le port de l'angoisse. ■■■
0.05 Dessin animé.
0.10 Musiques, musique.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Une table pour six.
15.30 Sport : Snooker.
17.30 Série : Mister Gun.
18.00 Cinéma : Gremlins. ■■

En clair jusqu'à 20.35.

19.40 Flash d'informations.
19.50 Dessins animés.
20.30 Magazine : Tranches de l'art.
20.35 Cinéma : La folle histoire de l'espace. □
22.15 Cinéma : Une vie. ■■
23.35 Sport : Snooker.
0.35 Cinéma : Week-end de terreur □

20.00 Documentaire : Orangs-outangs

LA 5

17.00 Magazine : Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Supercopter.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Il était une fois dans l'Ouest ■
23.20 Magazine : Ciné Cinq.
23.30 Documentaire : Indiana Jones et les grands aventuriers.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Indiana Jones et les grands aventuriers (suite).
0.30 Feuilleton : Nana (1ᵉʳ épisode).

M 6

13.50 Série : Les têtes brûlées.
14.40 Série : Clair de lune.
15.25 Série : Espion modèle.
16.10 Série : Brigade de nuit.
17.00 Divertissement : 17.30 Série : Cosby Show.
18.00 Informations.
18.05 Série : Les années coup de cœur.
18.30 Trop tard pour la sieste.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.50 Trop tard pour la sieste.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Cinéma : La poursuite implacable. ■
22.15 Magazine : Sport 6.
22.25 Capital.
22.30 Cinéma : Viol et Châtiment □
0.00 Musique : Boulevard des clips

LA SEPT

16.00 Méthode Victor : Allemand et espagnol.
16.30 Documentaire : Le temps n'a pas de nom.
17.30 Théâtre : Pour un oui ou pour un non.
18.30 Documentaire : Damia, concert en velours noir.
19.30 Magazine : Club sans nom.
20.30 Cinéma : La salamandre. ■■
22.30 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (5).
23.00 Documentaire : Préfaces.
23.30 Feuilleton : Moravagine (1).
0.30 Feuilleton : La vengeance d'une orpheline russe.
1.00 Magazine : Dynamo.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 octobre à 0 heure et le dimanche 8 octobre à 24 heures.

Toujours un temps médiocre sur la France, avec un régime de nord qui amène des températures froides et les premières neiges au-dessus de 1 200 mètres sur les reliefs de l'Est, 1 800 mètres sur les Pyrénées. Une perturbation touchera les régions de l'Ouest.

Dimanche : maussade et froid.

Une perturbation passera sur l'ouest de la France : elle touchera la Bretagne, la bordure atlantique et le Sud-Ouest. Elle se traduira par un temps très nuageux, des bruines, de la pluie et de la neige en soirée sur les Pyrénées au-dessus de 1 800 mètres. Sur ces régions, les températures le matin de 10 à 12 degrés seront de 14 à 16 degrés l'après-midi. Le temps nuageux sur l'est du pays, des Ardennes jusqu'aux Alpes, donnera des pluies ou averses et de la neige sur les reliefs au-dessus de 1 200 mètres.

Sur le reste du pays, le temps sera variable mais les nuages l'emporteront sur le soleil. Les averses seront fréquentes, parfois orageuses en Corse. Du Languedoc-Roussillon à la Provence, le soleil prédominera mais tramontane et mistral souffleront violemment de 80 à 100 km/h. Le vent de nord soufflera sur tout le pays, fort en Manche, modéré dans l'intérieur.

Les températures, le matin, seront de 8 à 9 degrés sur le Nord, de 5 à 8 degrés dans l'intérieur (localement 3 degrés), de 11 à 13 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, elles atteindront 16 à 20 degrés en Méditerranée, 10 à 11 degrés sur l'Est, 11 à 13 degrés ailleurs.

SITUATION LE 7 OCTOBRE 1989 A 0 HEURE TU

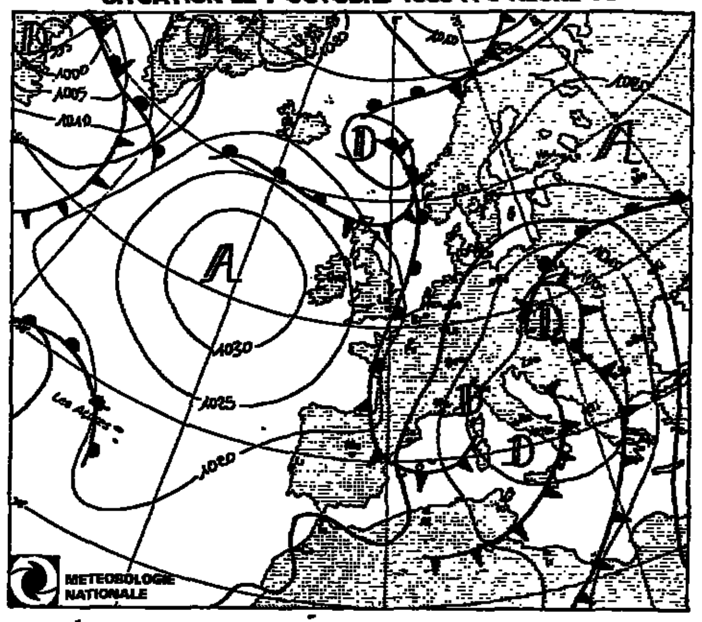

PRÉVISIONS POUR LE 9 OCTOBRE 1989 A 12 HEURES TU

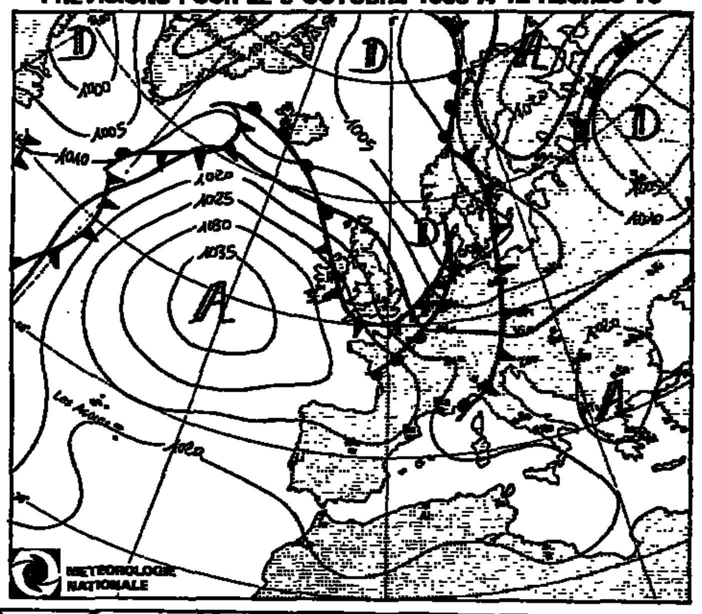

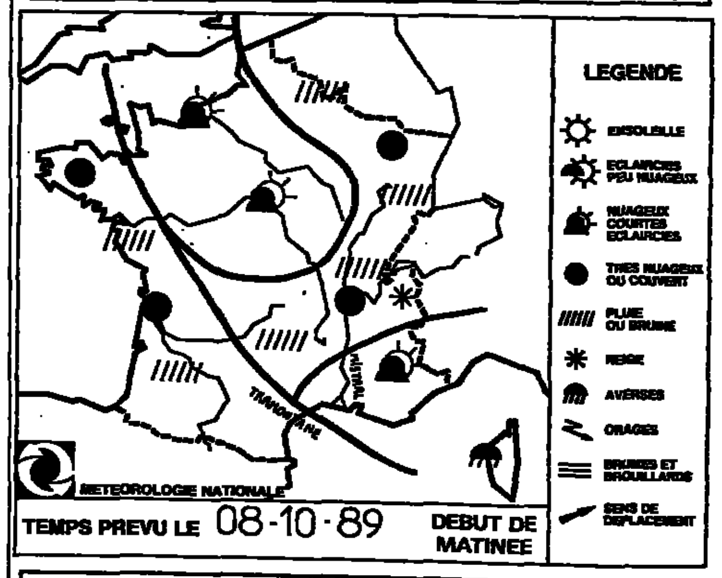

Une exposition au Musée de la marine de Paris

La moisson du « Titanic »

Une porte de coffre-fort avec ses serrures, un lavabo de marbre avec ses robinets, un angelot de bronze, un lorgnon dans son étui, un ticket de tramway de Toronto, un billet de 100 F français, un timbre à 5 cents de Ceylan, une bague avec des diamants (petits), une bouteille de bénédictine, un porte-voix en aluminium, des brosses portant la marque Royal Ivoire France et faites, en réalité, de nitrate de cellulose (comme le celluloïd) : tous ces objets hétéroclites, dont la liste pourrait être beaucoup plus longue, ont en commun d'abord d'avoir été repêchés en 1987 par le petit sous-marin français *Nautile* de l'épave du *Titanic*, naufragé dans la nuit du 14 au 15 avril 1912. Ensuite d'avoir été traités par Electricité de France dans ses laboratoires de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Enfin, d'être exposés jusqu'au 16 octobre inclus au Musée de la marine.

Les objets sont parfois beaux, parfois drôles, mais toujours émouvants. Ils sont les témoins de vies englouties et montrent les miracles que peuvent faire les techniques modernes (électrolyse, électrophorèse, etc.).

Après cette brève exposition, les objets seront emportés par Taurus International et Titanic Ventures, les commenditaires américain et canadien de l'expédition de 1987, pour être présentés aux Etats-Unis.

YVONNE REBEYROL

▶ Musée de la marine, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris (16ᵉ). Ouvert touts les jours jusqu'au 16 octobre, sauf le mardi, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 20 F.

هكذا من الأصل

هكذا في الأصل

ÉCONOMIE

Négociations sans résultat au ministère des finances

Les syndicats des impôts appellent à un renforcement de la grève

La longue discussion entre MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse et les délégations syndicales des agents des finances n'a rien donné, le 6 octobre. La grève devrait se durcir le 9 octobre puisque la CGT, le SNUI et la CFDT appellent à une mobilisation plus forte et que Force ouvrière parle même de *« grève générale dans tous les secteurs du ministère »*. Vers 22 heures, la CGT puis la CFDT ont quitté la salle de négociations. La réunion s'est achevée à 23 h 15. Le ministre de l'économie et des finances a affirmé, à l'issue de cette journée, que *« le fil n'était pas rompu »*.

Attendue de longue date et survenant après le succès de la manifestation du 5 octobre, la rencontre entre les ministres de l'économie et du budget et les fédérations syndicales n'a pas permis de progresser sur la revendication centrale des personnels : une augmentation de salaire équivalant à 35 points d'indice (700 francs par mois).

Alors que les syndicats demandent toujours ces 35 points d'indice, M. Pierre Bérégovoy a expliqué qu'une telle mesure était incompatible avec le cadrage budgétaire tel qu'il avait été fixé par le premier ministre. En cours de séance, le ministre de l'économie et des finances a toutefois fait deux propositions spécifiques. Il a commencé par se déclarer favorable à la pérennisation de la « prime finances » de 1 200 francs, puis a admis qu'il pourrait en être tenu *compte dans le calcul des pensions* de retraite. Pour ce faire, il a renvoyé à des discussions techniques d'application, par direction, évoquant la possibilité d'une nouvelle rencontre d'ici à la fin de la semaine.

Parce que la revalorisation indiciaire *conditionne le montant des* retraites, les syndicats ne se déclarent pas satisfaits. La CGT a quitté la séance vers 22 heures en estimant *« inutile de poursuivre ces discussions »*. M. Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire général de la fédération des finances CGT, a déclaré : *« A notre demande d'examiner la question-clé de la reconnaissance des qualifications, le ministre a répondu non. »* Quelques minutes plus tard, la CFDT s'en allait à son tour, en faisant observer que *« puisque la négociation est bloquée ici, il faut aller négocier là où il y a le blocage »*, c'est-à-dire à Matignon.

Si les autres syndicats sont restés en séance, leur jugement était très réservé à leur sortie, à 23 h 15. Rappelant qu'il demandait *« une indispensable revalorisation indiciaire »*, le SNUI (autonomes) observe que c'est *« cette revendication fondamentale que M. Bérégovoy s'est obstinément entêté à rejeter »*. *« C'est fini pour ce soir, mais on n'est pas en situation de rupture »*, a déclaré M. Jacky Lesueur, secrétaire général de la fédération FO, en ajoutant : *« Nous voulons une mesure spécifique finances sur les points d'indice. »*

Selon les cas, les organisations syndicales entendent privilégier les négociations au niveau du ministère des finances ou veulent donner une dimension plus générale au conflit en s'adressant directement au premier ministre. Tous se *retrouvent cependant pour accen*tuer la pression après leur démonstration de force du 5 octobre. La CGT, le SNUI et la CFDT ont publié des communiqués pour appeler les agents en grève à durcir le mouvement. D'autres secteurs et d'autres directions pourraient se joindre à *l'action comme le service* de préindice des prix à la consommation et celui du contrôle de qualité des produits alimentaires. Force ouvrière, pour sa part, confirme pour lundi 9 octobre son appel *« à la grève générale dans tous les secteurs du ministère »*.

En fin de soirée, M. Pierre Bérégovoy assurait, quant à lui, que *« le fil n'était pas rompu »*. Tout au long de la discussion, il a tenté de donner un contenu à sa proposition d'examen de mesures *« qualitatives »*, alors que les syndicats campent sur l'exigence d'une mesure d'ordre général. Par exemple, il a annoncé que 280 millions de francs seraient débloqués dès cette année sur le collectif budgétaire, au titre des crédits de fonctionnement, pour améliorer les conditions de travail avec l'achat de calculettes ou de photocopieuses. De même, et s'agissant des évolutions de carrière, il a proposé la reconduction pour trois ans du plan 1989, qui permettrait de relever la qualification de sept mille personnes par an. Le contingent de salariés de la catégorie C pouvant accéder à la catégorie B serait porté de deux mille cent à deux mille six cents dès cette année. Enfin, et après le dégel des emplois pour les impôts et l'administration de la comptabilité publique acquis le 5 septembre, M. Bérégovoy a proposé la création de cent postes supplémentaires pour les douaniers chargés du contrôle des aéroports et de la lutte contre la drogue.

ALAIN LEBAUBE

Conflit Peugeot

M. Francis Blanchard se rend à Mulhouse après M. Henri Krasucki

MULHOUSE

de notre envoyé spécial

A l'usine Peugeot de Mulhouse, la CGT fait flèche de tout bois. La volonté affichée d'occuper le terrain a culminé, vendredi 6 octobre, *avec la visite de M. Krasucki*, venu remettre le produit de la collecte nationale CGT qui a permis de rassembler une somme de 1,18 million de francs, que se partageront à égalité les grévistes de Mulhouse et ceux de Sochaux.

Applaudi par une maigre assistance – une centaine de militants cégétistes ont écouté son allocution, – M. Krasucki a néanmoins mobilisé durant toute la matinée la direction de l'usine, qui avait entièrement bouclé les deux entrées du centre industriel dès 8 h 30. Le visiteur devait patienter plus de trois quarts d'heure avant que la direction n'ouvre les grilles, en précisant qu'elle s'opposait à ce que le leader syndical pénètre dans la forge. Un comité d'accueil silencieux de cadres déployant la banderole *« Avec Krasu, c'est foutu »* fit, sans le moindre incident, une curieuse haie d'honneur au cortège cégétiste.

M. Francis Blanchard, le conciliateur nommé par le ministre du travail, devait se rendre à Mulhouse, le 7 octobre, pour y rencontrer les syndicats. A Paris, le 6 octobre, il s'est entretenu successivement avec les responsables nationaux de la CGT, de la CFTC, de la CFDT et de FO, précisant qu'il avait *« une mission de mise en situation »*. *« Je suis là pour provoquer une rencontre entre les parties »*, a-t-il expliqué.

J.-M. N.

Effective à partir du 8 octobre

La fermeture le dimanche entraîne soixante suppressions d'emplois au magasin Ikea de Lisses

Pour la première fois depuis son inauguration, le magasin Ikea de Lisses (Essonne) sera fermé un dimanche, le 8 octobre, ainsi que les dimanches suivants.

Sous le coup d'une astreinte de 300 000 F par jour d'ouverture illégale, la direction de la chaîne suédoise de meubles Ikea avait annoncé, le 7 août dernier, qu'elle renonçait à l'exploitation dominicale des 25 000 mètres carrés de surface de vente qu'elle possède au bord de l'autoroute A 7. Cette décision met provisoirement fin à une affaire qui avait relancé le débat sur le travail le dimanche, dans les zones commerciales. Dans le même temps, les négociations se poursuivent, au ministère du travail comme au ministère du commerce et de l'artisanat, sur les suites à donner au rapport Chaigneau, sur le même sujet (*le Monde* du 23 août).

Concrètement, la fermeture le dimanche du magasin Ikea de Lisses se traduit par des réductions d'effectifs correspondant à vingt-neuf emplois à temps plein. Parmi les deux cent quatre-vingt-cinq emplois, près de soixante contrats de travail ont été supprimés avec 39 licenciements des salariés à durée indéterminée et 19 non-renouvellements de contrats à durée déterminée. Nombre de jeunes et d'étudiants, notamment, qui trouvaient un avantage personnel à ces horaires particuliers, ont renoncé à leur travail. Ils ont du être remplacés, pour certains. Ce qui a, paradoxalement, amené à quelques embauches nouvelles.

Le prix d'un principe

Jusqu'à présent, le magasin réalisait 25 % de son chiffre d'affaires le dimanche. Pour en récupérer une partie, la direction a décidé de modifier ses horaires d'ouverture. Outre le mercredi, elle a institué une nocturne supplémentaire le vendredi, comme les autre magasins Ikéa elle a aussi avancé son ouverture quotidienne à 10 heures. *« Mais nous risquons de perdre l'équivalent de la moitié ou des trois quarts de notre recette du dimanche »*, prévoit M. Lars Waestman, le PDG de Ikéa-France.

Par ailleurs, le choix imposé à la direction par ses démêlés judiciaires *a provoqué remous et* tensions au sein du personnel, qui a parfois jugé qu'il était victime de la procédure engagée depuis des mois par le syndicat CGT. Le climat s'est détérioré pour les délégués syndicaux dont l'action n'a pas toujours été comprise, l'attitude des employés étant très *« ambivalente »* sur ce sujet.

Mais, à cette difficulté rencontrée par une organisation syndicale quand elle veut tenir une position de principe qui consiste à faire respecter un point de droit, y compris contesté et quelquefois impopulaire, il s'en ajoute une autre, plus pernicieuse. A la suite de chaque jugement rendu en sa faveur, c'est au syndicat plaignant qu'échoient en effet les sommes fixées par le tribunal pour dissuader le contrevenant de poursuivre son activité dominicale. Et c'est donc la CGT qui profite financièrement du succès de son action en justice.

Dans le cas présent, Ikéa a déjà dû verser 520 000 F à la CGT, en vertu du jugement rendu le 17 février par le tribunal d'Evry, pour les infractions commises chaque dimanche depuis avril 1988. *Par le même référé, l'astreinte a en* outre été portée à 300 000 F, à compter du 17 février, à chaque fois que le magasin ne respecterait pas la fermeture dominicale. Au total, le montant s'élève aujourd'hui à 3,9 millions de francs dont la CGT, qui en est l'unique bénéficiaire, a demandé la liquidation.

Pour l'instant, le règlement n'a pas encore été effectué par Ikéa mais l'imminence du versement paralyse manifestement la CGT, compte tenu des sommes en jeu. Non seulement son action juridique ne fait pas l'unanimité mais elle redoute que l'opinion n'accepte mal qu'elle en tire un profit pécuniaire, surtout de cette importance.

Tout en étant sûre de son droit, *l'organisation syndicale cherche* donc actuellement le moyen de retourner la situation à son avantage. Elle voudrait, par exemple, faire coïncider le versement avec l'annonce d'une action qui, sur le plan médiatique, équivaudrait à une absolution.

ALAIN LEBAUBE

Jugeant insuffisantes les aides aux victimes de la sécheresse

100 000 agriculteurs manifestent

Mobilisation des agriculteurs (au nombre d'environ 100 000) partout en France, vendredi 6 octobre, à l'appel de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs). Objectif : protester contre la baisse de leurs revenus et contre l'insuffisance des aides aux victimes de la sécheresse.

Les manifestations ont pris des formes diverses selon les départements : « opérations escargot » sur les routes de l'Isère et de la Haute-Savoie, déversement de fumier dans les rues de Mende (Lozère), barrages de routes dans l'Ain, blocage du pont Mistral à Valence (Drôme), blocage des accès de l'autoroute dans l'Isère, pour ne donner que quelques exemples. Les manifestants, dans la plupart des départements, se sont ensuite rendus dans les préfectures, où des délégations ont été reçues.

M. Bernard Lacombe, président de la FNSEA, s'est rendu à Saverdun (Ariège) pour lancer un appel au gouvernement dans la région où la sécheresse est *« la plus profonde »* et *« la plus intense »*. *« Il faut que le gouvernement sache que s'il ne prend pas des mesures ponctuelles significatives maintenant, ce sont des milliers de familles qui sont en péril »*, a-t-il déclaré.

Les paysans à contretemps

Suite de la première page

Vendredi, les agriculteurs ont raté le coche. Ils ont polarisé l'attention du public sur une manne qu'on aura tôt fait de confondre avec une subvention, alors que le seul combat valable à mener pour eux, aujourd'hui, est désormais celui d'une reconnaissance de leur rôle dans la société française.

Les exploitants agricoles sont à peine un million – moitié moins qu'en 1970 – et représentent quelque 7 % seulement des actifs. Longtemps méprisés, à présent mal connus, les paysans de 1989 rassemblent – c'est un comble – à des êtres dénaturés pressés de geler leurs terres, et priés, au nom des impératifs de compétitivité, de débarrasser le plancher des vaches.

La politique française d'aménagement du territoire est en perte de vitesse, et nul ne voit à Paris que l'étincelle pourrait venir d'une « agriculture de peuplement » capable de produire autrement (l'écologie n'est-elle pas le versant obligé, *évident* depuis peu, de l'économie ?) et d'occuper l'espace. Les paysans, prestataires de services, producteurs de bien-être – paysages, tourisme rural, lieux de santé – autant que de biens alimentaires ? Le virage à accomplir est d'abord... culturel.

Vendredi, le monde agricole a reculé devant l'obstacle. Il a surtout donné du grain à moudre aux esprits modernistes résolument tournés vers un avenir sans paysans, pour qui les agriculteurs restent un insigne encore trop voyant d'un certain archaïsme, pour ne pas dire sous-développement. *Du* purin, du fumier...

Tant qu'ils persisteront à toiser les citadins et les gouvernants du haut de leurs tracteurs sur le macadam des rues, les agriculteurs livreront bruyamment des combats perdus d'avance. Moins que leur capacité économique de produire, c'est leur capacité de reproduction sociale qui est menacée.

Les cris et le tumulte ne remplaceront pas les mots pour le dire. Mais qui, à la FNSEA ou au CNJA, est en mesure de trouver le ton juste ?

ERIC FOTTORINO

ÉTRANGER

Après les hausses des taux européens

M. Poehl est favorable à un réévaluation du mark

M. Karl Otto Poehl s'est déclaré partisan d'un réalignement des parités monétaires à l'intérieur du système monétaire européen (SME). Le président de la Bundesbank a fait cette déclaration, vendredi 6 octobre, devant un auditoire de banquiers réunis à Bonn. Pour M. Poehl un réajustement des parités, impliquant notamment une réévaluation du deutschemark, serait souhaitable non seulement pour contenir les pressions inflationnistes en RFA, mais aussi pour réduire les déséquilibres des balances extérieures (commerciales et des paiements) entre les pays industrialisés, notamment ceux qui connaissent une forte inflation. Le surplus commercial ouest-allemand atteindra cette année un niveau record de 145 milliards de deustechemarks, a encore déclaré M. Poehl, sous-entendant que cet excédent était beaucoup trop important.

5,3 % de la population active est sans emploi

Le taux de chômage a légèrement augmenté en septembre aux Etats-Unis

Le taux de chômage aux Etats-Unis a légèrement augmenté en septembre, atteignant 5,3 % de la population active contre 5,2 % en juillet et en août.

Au cours du mois dernier, 210 000 emplois ont été créés après 88 000 en août. Le département du *travail a toutefois précisé que* les chiffres de septembre avaient été artificiellement gonflés par la reprise du travail des 75 000 employés grévistes des compagnies régionales de téléphone. Le mois de septembre aura donc enregistré relativement peu de créations d'emplois par rapport à une tendance qui aurait dû avoisiner 200 000 en dehors des effets de la grève.

Autre fait notable : depuis la fin du mois de mars, l'industrie ne crée plus d'emplois nets et en a même perdu 135 000 depuis six mois. Ce sont les services qui sont maintenant créateurs d'emplois.

Au total, 6,6 millions d'Américains inscrits cherchaient un emploi aux Etats-Unis en septembre. Cette tendance de l'emploi semble confirmer un ralentissement de la croissance économique. Pourtant, les crédits à la consommation ont beaucoup augmenté en août, progressant de 6 % en rythme annuel du fait, surtout, de l'automobile.

CEE

La réunion des ministres européens des transports à Paris

Les Douze abordent la libéralisation du transport aérien avec prudence

Comme prévu, le conseil informel des ministres des transports de la Communauté européenne, réuni le 6 octobre, à l'Arche de la Défense, à Paris, a demandé à la Commission de Bruxelles de préciser ses propositions pour accélérer la libéralisation du transport aérien dans l'Europe des Douze.

Un certain nombre de pays, et notamment la France, voient d'un mauvais œil les projets communautaires de baisse des tarifs des compagnies aériennes, qui, selon eux, pourraient mettre en péril à terme la sécurité et la qualité des dessertes. Aussi ont-ils rappelé qu'une déréglementation sauvage « à l'américaine » n'était pas admissible et souhaité que la Commission soit plus claire dans ses propositions, qui les inquiètent. Deux d'entre elles peuvent en effet déclencher une concurrence vigoureuse : la Commission propose, par exemple, qu'aucun tarif ne puisse être interdit si l'un des deux pays concernés ne s'y oppose pas ; d'autre part, elle souhaite que toute compagnie qui remplirait les conditions de compétences et de sécurité soit autorisée à exploiter des lignes.

Le conseil des ministres, a déclaré M. Michel Delebarre, ministre français de l'équipement et président du conseil européen en exercice, a obtenu de la Commission un « rééquilibrage » de ces propositions. Celle-ci préparera des directives sociales, par exemple sur le temps de travail, élaborera une politique commune destinées aux compagnies des Etats tiers et dira comment *les préoccupations* d'aménagement du territoire peuvent être prises en compte par le transport aérien.

Le prochain conseil des ministres se réunira, le 16 octobre, à Luxembourg, pour étudier le dossier du transport maritime. Début décembre, il se penchera sur les « rééquilibrages » que lui aura préparés la Commission en matière de libéralisation du transport aérien.

FINANCES

Après les décisions de la Banque de France

Les banques françaises relèvent leur taux de base

Les banques françaises relèvent d'un demi-point leur taux de base (TBB), le portant de 10 % à 10,50 %. C'est une conséquence directe et attendue du relèvement des taux directeurs de la Banque de France, majorés de trois quarts de point, et de l'augmentation des réserves des banques qui coûte 3,5 milliards de francs environ à ces établissements. *Le TBB, déjà* augmenté à deux reprises cette année, en janvier (9,60 contre 9,25) et au début juillet (10 contre 9,60) sert de base à environ un quart des crédits consentis notamment aux particuliers (crédits et trésorerie) et aux petites et moyennes entreprises.

Aujourd'hui, toutefois, l'essentiel du concours bancaire est consenti à des taux dont les variations *suivent celles du marché* interbancaire. Or les taux sur ce marché viennent de progresser de *trois quarts de point à 9,50 %-10 %*. On peut donc dire que pratiquement l'ensemble des crédits à l'économie est renchéri. On notera, enfin, que le TBB retrouve son niveau d'octobre 1985, à l'époque où le rythme de l'inflation avoisinait 5 % contre un peu plus de 3 % aujourd'hui, ce qui reflète l'augmentation des taux d'intérêt « réels », c'est-à-dire hors inflation.

F. R.

FRANCE info 105.5

SUR FRANCE INFO
TOUTES LES DEMI-HEURES
Avec Jean-Pierre Gaillard et Christophe Reille
Toute l'information économique et financière
• A 7 h 57, la clôture des grands marchés
TOKYO, WALL STREET, PARIS
• La Bourse de Paris en direct
• La vie des affaires
De 6 heures à 1 heure du matin.

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 2 au 7 octobre

Superbe indifférence

APRÈS avoir redouté une hausse des taux générale en Europe, la Bourse a traité par l'indifférence la nouvelle d'un resserrement de la politique monétaire en Allemagne, touchant par contagion les pays voisins dont la France. La semaine s'achève néanmoins sur une légère baisse de l'indice CAC (– 0,35 %) par rapport à son niveau record de 557,32 atteint le vendredi précédent. Il s'inscrivait le 6 octobre à 555,05.

Le spectre d'une vigoureuse hausse du loyer de l'argent outre-Rhin pour lutter contre l'inflation avait commencé à agiter les marchés financiers dès le vendredi 29 septembre. Cette éventualité entretenait la nervosité des investisseurs lundi. Ceux-ci préféraient alors alléger *certaines de leurs positions.* L'indicateur instantané perdait jusqu'à 1,2 % avant de revenir à 1,05 % en clôture.

Cette première séance de la semaine sera paradoxalement la seule négative. Car à mesure qu'approchait la journée fatidique de jeudi, date de la réunion de la Bundesbank, le marché se raffermissait. Les *« situations spéciales »* et les nouveaux records d'altitude de Wall Street ont été depuis les moteurs de cette poussée. Mardi, l'indicateur instantané enregistrait un gain de 1,02 %. Il clôturera sur une avance de 0,33 % le lendemain. Jeudi, un instant, en début d'après-midi, le marché marquera une pause à l'annonce du relèvement des taux allemands. Mais la journée s'achèvera sur une progression de 0,5 %. Après un départ mitigé (+ 0,06 %), la dernière séance poursuivra sur sa lancée de la veille et même accélérera sa progression après la publication des chiffres du chômage américain en légère augmentation. A 17 heures, l'indicateur instantané clôturait sur une avance de + 1,15 %, suivant ainsi le comportement de la Bourse new-yorkaise.

Le secteur de l'assurance aura dominé l'actualité de la semaine avec la reprise des cotations de la Navigation mixte mardi. La veille, son président, M. Marc Fournier, révélait l'association avec le groupe Allianz dans le domaine des assurances. Le géant allemand entre ainsi à hauteur de 50 % dans un holding contrôlant Rhin et Moselle, Via-Vie et Via-Iard pour 6,5 milliards de francs. De plus, Allianz s'est engagé à prendre 5 % du capital de la Mixte, rejoignant ainsi l'actionnariat émietté composé des alliés du moment de M. Fournier. Probablement soucieux d'éviter une retombée de son titre après la flambée du mois d'août, le président de la Mixte avait indiqué qu'il estimait la valeur de la société à 25 milliards de francs, soit environ 2 000 F par action. Mardi, le titre, qui valait 1 364 F avant sa suspension le 27 septembre dernier, était activement recherché, et plus de 601 589 titres (5 % du capital) changeaient de mains. Le lendemain, 168 832 actions étaient encore négociées.

Parmi les acquéreurs potentiels, certains évoquaient les AGF qui, pourtant, ont échoué cet été dans leur tentative de raid sur la Mixte. Le nom du groupe de M. Michel Albert revenait avec insistance pour Péchelbronn. La compagnie nationalisée aurait déjà ramassé sur le marché entre 15 % et 20 % des actions de cette firme d'assurance privée, filiale du groupe Worms. Aucun commentaire n'était fait au siège des AGF, et ce mystère entraînait un regain de spéculation sur cette valeur. Les analystes se livraient alors à de savants calculs sur le niveau de cours retenu pour une éventuelle OPA. En s'alignant sur le prix payé par Allianz pour l'assurance de la Mixte, soit deux fois les primes annuelles, le cours potentiel pour Péchelbronn était évalué à 2 300 F. Seul Drouot Assurances échappait à l'euphorie ambiante, cette valeur étant orientée à la baisse pour s'aligner sur les parités d'échange retenues pour son absorption par Axa Midi Assurances.

Ce secteur, particulièrement agité par toutes les perspectives de restructurations, s'est enrichi d'une nouvelle société, Fructivie, arrivée le 4 octobre sur le second marché. Cette filiale du groupe des Banques populaires, qui proposait 10 % de son capital (185 000 titres) sous la forme d'une offre publique de vente au prix de 215 F, a inscrit comme premier cours 262 F. La demande dépassant près de cent fois le nombre de titres proposés, seuls 6 % des ordres ont pu être servis. Enfin, de son côté, Suez, le nouveau propriétaire de Victoire, a tout lieu d'être satisfait de sa nouvelle acquisition puisque cette compagnie a enregistré un résultat au premier semestre en hausse de 73 %. Cette valeur devrait par ailleurs prochainement quitter le marché à règlement mensuel pour être transférée au comptant.

Le rêve est déjà devenu profit

Les cinq séances auront encore été riches en publications de résultats semestriels, que ce soit pour LVMH (+ 60 %), Astorg (+ 79,6 %) ou la Société générale (+ 21,5 %). Le président de la Générale, M. Marc Viénot, estime cependant que le cours de son titre, au niveau des 520 F, *« ne paraît pas surévalué ».* Selon lui, l'actif net est estimé à 600 F par action et 640 F en y incluant les plus-values immobilières. Dans l'ensemble, la satisfaction est générale pour les bénéfices semestriels, à l'exception de ceux de Thomson-CSF, retombés à 1,498 milliard contre 1,621 milliard pour la période correspondante de 1988 (– 7,6 %).

Au chapitre des prises de participations, la Société générale de Belgique (SGB) a annoncé qu'elle avait franchi le seuil des 10 % dans la chaîne hôtelière française Accor. La SGB était déjà le principal porteur de parts avec 9,17 % des titres. Elle manifeste par ce rachat son souci de se renforcer dans la huitième chaîne hôtelière mondiale. Peut-être pour la mettre à l'abri d'une éventuelle OPA en confortant ainsi son noyau stable d'actionnaires.

Des rumeurs de raids boursiers ont particulièrement perturbé le cours du groupe papetier La Rochette. Un ramassage régulier aurait débuté le 21 septembre dernier allant en s'accélérant ces jours-ci. Le nom d'un des grands du secteur, Arjomari-Prioux, était alors évoqué sans que cette hypothèse soit infirmée ou confirmée.

En revanche, ce n'est pas un groupe agroalimentaire qui a pris finalement le contrôle des Grands Moulins de Paris, mais Bouygues. Le numéro un mondial du BTP a profité d'une divergence entre les membres de la famille Vilgrain, propriétaires jusqu'alors, pour s'immiscer dans la querelle et emporter le morceau. Officiellement, le géant du BTP réalise une opération de diversification, mais il met surtout la main sur un terrain de 6 hectares dans un des endroits les plus convoités de Paris : le quartier Tolbiac, zone où devrait s'installer la future Très Grande Bibliothèque et la Cité financière. Bouygues s'est donc engagé à procéder à un maintien de cours des actions GMP à 1 400 F.

« Le point commun entre Eurotunnel et Eurodisneyland c'est Euro. Après ce terme, c'est un trou pour le premier et du rêve pour le second. » Cette réflexion d'un banquier illustre parfaitement le souci des promoteurs du futur parc d'attraction de Marne-la-Vallée que leur future action ne soit pas assimilée à celle de la liaison transmanche. Pourtant, dans les deux cas, la semaine fut mouvementée. Le surcoût du tunnel sous la Manche (70 milliards au lieu de 60 milliards) et la mésentente entre les constructeurs et leurs banquiers sur les modalités du financement supplémentaire ont entraîné le titre Eurotunnel dans une descente aux enfers qui ne fut freinée que vendredi. Quant à la magie de Mickey, elle s'est évanouie momentanément, jeudi, sous les œufs et la sauce tomate lancés par une trentaine de militants de la Jeunesse communiste interrompant ainsi la parade organisée, place de la Bourse, pour annoncer le prix de l'action. Mais dès vendredi, Picsou a repris ses droits, et l'action, qui ne sera mise en vente que lundi à 72 F, s'échangeait déjà à 90 F sur le « marché gris ». Le rêve est déjà devenu profit.

DOMINIQUE GALLOIS

Valeurs diverses

	06-10-89	Diff.
Accor	860	+ 15
Arjomari	3 090	+ 61
Bic	880	inch.
Bis	680	– 20
CGIP	1 640	+ 15
Club Méditerranée	650	+ 10
Essilor	3 290	inch.
Europe 1	1 950	+ 49
Eurotunnel	61	– 12,60
Groupe Cité	3 830	+ 25
Hachette	446,90	–2,90
HAVAS	1 297	+ 40
L'Air liquide	672	+ 2
L'Oréal	4 497	+ 17
Navigation mixte	1 400	–
Nord-Est	213,70	+ 5,20
Saint-Gobain	689	– 1
Sanofi	1 035	– 35
Skis Rossignol	1 239	– 36

Matériel électrique services publics

	6-10-89	Diff.
CGE	499,90	+ 4,90
CSEE (ex-Signaux)	467,50	+ 1,50
Générale des Eaux	2 251	+ 4
IBM	689	inch.
Intertechnique	1 740	– 65
ITT (1)	402	+ 32,50
Legrand	3 875	+ 25
Leroy-Somer	1 745	+ 50
Lyonnaise des Eaux	505	+ 2
Matra	470	+ 38
Merlin-Gérin	4 900	+ 130
Moulinex	163,40	+ 6,40
PM Labinal	1 320	– 90
Radiotechnique	675	+ 5
Schlumberger (2)	286,50	+ 5,40
SEB	1 060	+ 27
Sextant-Avionique	721	+ 29
Siemens	2 062	+ 24
Thomson-CSF	178	– 9

(1) Coupon 2 F.
(2) Coupon 1,90 F.

Filatures, textiles magasins

	6-10-89	Diff.
Agache (Fin.)	1 748	– 62
BHV	812	– 26
CFAO	650	– 4
Damart	3 945	– 55
DMC	606	+ 2
Galeries Lafayette	2 341	– 19
La Redoute	3 910	– 70
Nouvelles Galeries	718	+ 12
Printemps	815	+ 13
SCOA	72,50	+ 0,40

Métallurgie construction mécanique

	6-10-89	Diff.
Alspi	578	+ 11
Avions Dassault-B.	660	– 31
De Dietrich	1 926	+ 150
FACOM	1 600	+ 50
Fives-Lille	447	– 0 50
Marine Wendel	535	+ 19
Penhoët	528	+ 16
Peugeot SA	913	+ 16
Sagem	1 645	+ 41
Saulnes-Châtillon	350	+ 2,80
Strafor	1 240	– 10
Valeo	890	+ 11
Vallourec	490	– 4

Produits chimiques

	6-10-89	Diff.
Inst. Mérieux	6 300	– 20
Labo. Bell.	2 280	– 21
Roussel Uc	2 400	+ 10
BASF	987	+ 9
Bayer	1 041	+ 27
Hoechst	997	+ 11
Imp. Chemic. (1)	122,90	– 3,45
Norsk Hydro	144,80	+ 4,80

(1) Coupon 2,15 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	6-10-89	Diff.
Bail Équipement	390	+ 4
Bancaire (Cie)	637	+ 33
Cetelem	670	– 6
CFF	1 255	+ 155
CFI	502	+ 9
Chargeurs SA	1 190	+ 15
Eurafrance	2 800	+ 130
Hénin (La)	685	– 20
Locafrance	527	– 16
Locindus	848	+ 3
Midi	1 547	+ 21
Midland Bank	200	– 1
OFP	1 600	+ 65
Paribas	527	+ 9
Paris. de réesc	471	– 3
Prétabail	1 169	+ 5
Schneider	905	+ 24
Société générale	525	+ 3
Suez (Cie Fin.)	393,20	+ 2,20
UCB	290	– 4

Mines d'or, diamants

	6-10-89	Diff.
Anglo-American	159	+ 2
Amgold	501	– 5
Buf. Gold M.	77,20	– 2,90
Consd Gold Field	148	+ 0,80
De Beers	91,50	– 0,90
Drief. Cons.	71,05	– 3,85
Gencor	164	– 2,10
Harmony	30,35	– 1,10
Randfontein	352,50	– 13,50
Sainte-Helena	46,50	– 1,10
Western Deep	225	– 10,80

Bâtiment, travaux publics

	6-10-89	Diff.
Auxil. d'entr.	1 093	+ 13
Bouygues	763	+ 55
Ciments Français	1 790	+ 2
Dumez	1 040	– 30
GTM	1 227	– 68
J. Lefebvre	1 450	+ 38
Lafarge	1 707	+ 18
Maisons Phénix	81	– 1,05
Poliet et Chausson	793	– 14
SCREG	1 220	+ 20
SGE-SB	293	+ 17

Mines, caoutchouc

	6-10-89	Diff.
Géophysique	890	– 9
Imétal	364	+ 3,50
Michelin	191,50	+ 2,50
Métaleurop	266,50	+ 5,50
RTZ (1)	55,16	– 1
ZCI	3,14	– 0,06

(1) Coupon 0,50 F.

Pétroles

	6-10-89	Diff.
BP - France	142	+ 2,90
Elf-Aquitaine	519	– 5
Esso	512	+ 7
Exxon	287,20	+ 4,20
Petrofina	2 032	– 15
Primagaz	931	+ 26
Raffinage	177,50	+ 6,50
Royal Dutch	442,70	+ 11,60
Sogerap	429	+ 1,90
Total	530	+ 10

Alimentation

	6-10-89	Diff.
Béghin-Say	694	+ 18
Bongrain	3 330	+ 20
BSN	749	+ 34
Carrefour	3 612	– 9
Casino	222,90	+ 0,90
Euromarché	4 570	+ 570
Guyenne et Gasc.	1 155	– 24
Moët-Hennessy	4 890	+ 100
Nestlé	34 350	+ 500
Occid. (Gle)	858	– 6
Olida-Caby	449	+ 2
Pernod-Ricard	1 495	+ 17
Promodès	4 400	+ 20
St-Louis-Bouchon	1 544	+ 34
Source Perrier	2 002	+ 24

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Navig. mixte	946 344	1 301 193 016
CMB Packaging SA	495 763	1 115 344 794
Eurotunnel SA-PLC	15 366 567	975 622 122
Peugeot SA	641 564	575 696 315
CGE	825 969	415 090 742
LVMH	69 533	333 825 695
CFF	281 844	329 537 402
Suez financière	840 822	328 545 722
Saint-Gobain	465 230	319 166 172
Pechelbronn	175 929	303 037 701
Paribas	560 200	291 476 616
Michelin B	1 407 390	277 481 786
Source Perrier	145 630	273 855 342
Lafarge-Coppée	154 653	262 344 630

(*) Du vendredi 29 septembre au jeudi 5 octobre inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 octobre 1989

Nombre de contrats : 108 679.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 89	Mars 90	Juin 90	Sept. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	107,20	107,16	106,90	–
+ bas	106,52	106,44	106,36	–
Dernier	107,18	107,16	106,90	–
Compensation	107,18	107,16	107,14	–

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
SAT	+ 17,0	Eurotunnel	– 16,9
CFF	+ 16,5	Drouot Assur.	– 7,3
Euromarché	+ 15,6	Eco	– 6,9
Rochette (La)	+ 14,3	Bafip	– 5,3
Docks France	+ 13,0	Baz. Hôtel Ville	– 5,2
Berger SA	+ 11,5	GTM Entrepose	– 4,9
Pechelbronn	+ 11,0	Avions Dassault	– 4,5
MMB	+ 10,3	Skis Rossignol	– 4,5
CGI-Informat.	+ 9,7	Hénin (La)	– 4,4
De Dietrich Cie	+ 9,7	Intertechnique	– 4,4
Exor	+ 9,0	Thomson-CSF	– 4,4
Labinal	+ 9,0	Min. Pro. Sala.	– 4,2
Bouygues	+ 8,5	Alme. Super.	– 3,9
Matra	+ 8,0	Synthelabo	– 3,8

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	2 oct.	3 oct.	4 oct.	5 oct.	6 oct.
RM	2 294 612	4 369 421	3 076 821	2 861 449	–
Comptant					
R. et obl.	16 674 807	12 066 784	7 272 261	6 970 517	–
Actions	737 379	356 073	426 760	437 132	–
Total	19 706 798	16 792 278	10 775 842	10 269 098	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 30 décembre 1988)					
Françaises	125,8	127,3	128	128,8	–
Étrangères	117	117,2	117,8	117	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 30 décembre 1988)					
Tendance	123,9	125,2	125,7	126,7	128
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	546,8	542,9	550,1	550,6	555
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 876,24	1 902,72	1 909,04	1 918,41	1 919,95
OMF (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice OMF 50	521,04	525,57	527,70	528,09	535,59

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 29-10-89	Cours 6-10-89
Or fin (kilo en barre)	75 250	74 400
– (kilo en lingot)	75 300	76 300
Pièce française (20 fr.)	436	435
● Pièce française (10 fr.)	373	383
Pièce suisse (20 fr.)	455	458
Pièce latine (20 fr.)	432	434
● Pièce tunisienne (20 fr.)	440	436
Souverain	546	540
● Souverain Elizabeth II	585	580
● Demi-souverain	445	482
Pièce de 20 dollars	2 585	2 600
– 10 dollars	1 325	1 320
● – 5 dollars	890	890
– 50 pesos	2 805	2 820
● – 20 marks	585	570
– 10 florins	480	482
● – 5 roubles	310	300

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

Pour surmonter l'obstacle du « ni-ni »

Rhône-Poulenc autorisé à lancer un titre participatif d'un nouveau type

Le gouvernement a donné son feu vert, jeudi 5 octobre, au nouveau titre participatif du groupe Rhône-Poulenc (voir *le Monde* du 29 septembre). Sans attendre, le groupe chimique a annoncé dès le vendredi 6 le prochain lancement d'une émission de 300 millions de dollars sur le marché international. Chaque titre émis sera accompagné de quatre bons permettant de souscrire chacun un quart de titre participatif, l'ensemble servant à financer les dernières acquisitions de Rhône-Poulenc dans le secteur chimique. Ce nouvel instrument financier subit actuellement l'examen de la Securities Exchange Commission (SEC), la Commission des opérations en Bourse de Wall Street. Dès la mi-octobre, ce nouvel instrument financier sera présenté à des assemblées d'investisseurs.

Selon un responsable de la banque Shearson Lehman qui a contribué à la mise au point du nouveau titre, l'investisseur anglo-saxon devrait surtout porter attention à la rentabilité exceptionnelle du produit. Celui-ci comprendra une rémunération fixe de 7 francs par titre (ce qui l'apparente à une obligation) et une rémunération variable en fonction des résultats de l'entreprise. Ainsi, si en 1988 le titre participatif avait donné lieu à une rémunération, celle-ci aurait été de 30 francs par unité. Les premières présentations seront indicatives de l'accueil que les marchés anglo-saxons réservent à un objet financier uniquement inventé dans le but de sauvegarder la règle du « ni-ni » (ni privatisation ni nationalisation) édictée par le président de la République en 1988.

Y. M.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Record absolu

Wall Street n'a cessé de pulvériser ses records cette semaine, et la dernière séance n'a pas dérogé à cette habitude. La place new-yorkaise, pour la quatrième séance consécutive, a atteint un nouveau sommet, l'indice Dow Jones clôturant en hausse de 92,7 points (+ 3,4 %) par rapport au vendredi précédent. La hausse du taux de chômage à 5,3 % en septembre, contre 5,2 % en août, mais surtout la création de 209 000 emplois seulement, un chiffre nettement inférieur aux prévisions, ont été considérées comme un ralentissement de la croissance. Ces données, selon les analystes, améliorent les chances d'un assouplissement tôt ou tard de la politique de crédit de la Réserve fédérale américaine.

Indice Dow Jones du 6 octobre : 2785,52 (contre 2692,82).

	Cours 29 sept.	Cours 6 oct.
Alcoa	76,75	79,62
ATT	44	44,87
Boeing	57	58,75
Chase Man. Bank	42	44,25
Du Pont de Nemours	119,37	120,37
Eastman Kodak	46,37	47,75
Exxon	44,75	45,50
Ford	51	53,25
General Electric	56,62	58,87
General Motors	46,12	48,50
Goodyear	52,12	54,12
IBM	109,12	107,50
ITT	60,50	63,37
Mobil Oil	56,12	59,75
Pfizer	68,62	69
Schlumberger	42,75	44,75
Texaco	50,50	53,12
UAL Corp. (ex-Allegis)	282	283
Union Carbide	27,12	27,50
USX	33,25	38,50
Westinghouse	67,50	69,37
Xerox Corp	65,37	66,12

LONDRES

Déprimé par les taux

La Bourse londonienne a été secouée en fin de semaine par l'annonce, jeudi, d'une hausse des taux d'intérêt en Grande-Bretagne, à 15 %, à la suite de la décision de la Bundesbank de relever ses taux directeurs. Les craintes de récession de l'économie britannique à la suite de ce nouveau resserrement de la politique monétaire ont assombri le marché. L'ensemble des secteurs a enregistré des pertes sévères. Jaguar a été la vedette de la semaine, stimulé par une intense activité spéculative et par des rumeurs de bataille boursière entre Ford et General Motors pour le contrôle du groupe. Après son retour sur le marché au terme de trois semaines d'absence, la firme électronique de défense Ferranti a progressé, sans toutefois parvenir à retrouver le niveau de cours d'avant sa suspension.

Indices « FT » du 6 octobre : *100 valeurs, 2 777,5 (contre 2 299,4)* ; 30 valeurs, 1 857,8 (contre 1 885,7) ; fonds d'Etat, 84,61 (contre 84,57) et mines d'or, 208 (contre 212).

	Cours 29 sept.	Cours 6 oct.
Bowater	481	467
BP	298	301
Charter	548	542
Courtaulds	372	354
De Beers (*)	14,25	13,87
Glaxo	14,86	13,50
GUS	16,25	16,25
ICI	12,30	11,93
Reuters	932	944
Shell	422	436
Unilever	625	637
Vickers	242	242

(*) En dollars.

FRANCFORT

Progression constante

La Bourse de Francfort a connu cinq séances consécutives gagnantes d'affilée, semblant avoir intégré par avance la hausse des taux qui devait être annoncée jeudi. L'ampleur du resserrement plus important que prévu n'a pas déstabilisé le marché.

Indices du 6 octobre : DAX : *1.624,86 (contre 1 574,37)* ; *Commerzbank* 2 044,4 (contre 1 976,5).

	Cours 29 sept.	Cours 6 oct.
AEG	252,50	280
BASF	287,20	289,50
Bayer	298	307,30
Commerzbank	260	273
Deutschebank	672	701
Hoechst	293,50	294,70
Karstadt	685	667
Mannesman	263,80	273
Siemens	596	607
Volkswagen	447,70	464

TOKYO

Baisse sensible

Après trois semaines consécutives de hausse et l'arrivée sur un nouveau sommet le 28 septembre dernier, l'indice Nikkeï a enregistré un mouvement de baisse, qui s'est amplifié vendredi au lendemain du resserrement des taux en Europe.

Indices du 6 octobre : Nikkeï, 35 209,35 (contre 35 636,76) ; Topix, 2 659,38 (contre 2 702,22).

	Cours 29 sept.	Cours 6 oct.
Akaï	778	783
Bridgestone	1 870	1 820
Canon	1 910	1 850
Fuji Bank	3 540	3 410
Honda Motors	1 920	1 870
Matsushita Electric	2 350	2 280
Mitsubishi Heavy	1 160	1 050
Sony Corp.	8 500	8 610
Toyota Motors	2 570	2 440

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Dans l'attente d'un énorme emprunt italien

Débarrassé de l'incertitude majeure qu'avait longtemps constituée l'ampleur de la montée des taux officiels de la Banque centrale d'Allemagne, l'euromarché se prépare à une intense activité primaire dans le compartiment du dollar qui devrait bénéficier de la fermeté retrouvée de cette monnaie. L'Italie entend lever pour 1,5 milliard de dollars en une seule émission obligataire. Probablement de cinq ans de durée, cette opération devrait être lancée selon la formule américaine de syndication introduite au mois d'août en Europe par Morgan Stanley International. L'emprunt italien est attendu pour le mardi 10 octobre. On disposera alors d'indications nouvelles sur la situation du marché des titres en deutschemarks car, la veille, lundi, devrait être émis un emprunt d'Etat allemand pour lequel les spécialistes s'accordent à prévoir un taux d'intérêt facial de 7 % pour une durée de dix ans et un prix d'émission légèrement supérieur au pair.

Dans le compartiment de l'eurofranc français, l'attention est accaparée par un produit nouveau : les warrants « secs » (c'est-à-dire des bons lancés en l'absence de toute autre émission, notamment obligataire) permettant l'acquisition d'actions. Les warrants sont des instruments de spéculation très sensibles, dont les prix amplifient considérablement les anticipations de cours de ce qu'ils permettent d'acheter (des actions dans la plupart des cas). Leur intérêt pour l'investisseur réside notamment dans la durée de la période d'exercice, plus longue que celle des instruments comptables qui sont offerts sur les marchés des options (Voir également *le Monde* daté 10-11 septembre).

La première transaction de ce genre a vu le jour mercredi 4 octobre. Elle porte sur cinq cent mille bons de souscription qui, émis à 111 francs, donnent chacun à leur détenteur le droit de se procurer, durant un peu plus de deux ans, une action ordinaire de la Compagnie générale d'électricité au prix de 494,60 francs. Ce prix d'exercice correspond exactement au cours du titre relevé jeudi à 16 heures. Fort bien construite, l'opération a été bien accueillie. La prime de l'ordre de 22 % à 23 % calculée jeudi sur la base du prix d'émission apparaît tout à fait raisonnable compte tenu de la qualité et des perspectives de la CGE. A la fois émetteur et chef de file, la Société générale a tout lieu d'être satisfaite de son entreprise, de même que les onze eurobanques qu'elle a réunies dans son groupe de direction. D'autres opérations semblables devraient suivre bientôt, pour peu que la conjoncture boursière s'y prête.

Eurowarrants en francs français

La nouveauté des warrants CGE, c'est d'être émis en francs, dans la même monnaie que leur prix d'exercice. Pour que le marché de l'eurofranc s'ouvre à ce type d'opérations, il a fallu que les autorités compétentes, Trésor et Commission des opérations de Bourse, s'entendent à leur sujet. Tous ceux qui ont à cœur le développement de Paris en tant que place financière internationale ne peuvent que se réjouir de l'apparition d'un nouveau produit en eurofrancs.

On connaît suffisamment le souci des pouvoirs publics d'ancrer sur le sol national tout l'euromarché des instruments en francs pour que les retombées locales d'une telle évolution apparaissent aux yeux de tous. En l'absence de décision officielle, la précédente et alors seule transaction d'eurowarrants « secs » débouchant sur des actions d'une société française avait dû être lancée en une devise étrangère depuis une place étrangère. Il s'agit des warrants émis il y a un mois en dollars à Londres par Bankers Trust International et qui peuvent être exercés en actions Elf-Aquitaine (voir *le Monde* daté 10-11 septembre).

La libéralisation en la matière n'est toutefois pas aussi prometteuse qu'il y paraît à première vue. Elle est conditionnelle. L'approbation des autorités françaises sous-entend que la société dont les actions sont impliquées dans une émission de warrants ne soit pas opposée à l'opération. En toute objectivité, il n'a y pas de raison qu'une société contrôle de la sorte la distribution de ses actions par l'intermédiaire de warrants. Certes, la courtoisie la plus élémentaire veut qu'elle soit informée des projets qui se préparent. C'est ce qui se fait le plus souvent surtout sur les grandes places étrangères, notamment en Suisse où le marché des warrants s'est développé de façon impressionnante ces dernières années. Mais bien des banques n'attendent pas pour émettre des bons de souscription d'actions que les dirigeants de la société concernée aient donné leur avis. Il pourrait en résulter une perte de temps trop importante qui risquerait de réduire la rentabilité de l'affaire.

Si, en France, le consentement de la société est exigé, c'est, semble-t-il, du fait de l'obligation d'introduire les warrants en Bourse. Le prospectus d'introduction, dit-on, devrait être rédigé en commun par la banque émettrice et la société. Dans le cas de la CGE, les choses sont allées très loin puisqu'elles ont conduit au retrait d'une émission, mesure très rare sur l'euromarché. Mercredi matin, avant que ne soit annoncée la transaction de la Société générale, l'eurobanque londonienne de l'établissement américain Bankers Trust a rendu publique son intention de lancer une opération comparable, en eurofrancs français, portant sur les actions de la même société. Bankers Trust pensait alors avoir obtenu le feu vert de la CGE et des autorités françaises. Or quelques heures plus tard, la banque américaine *se* désistait, expliquant que, visiblement, la société lui préférait une banque actionnaire de la CGE.

Une telle intervention prête à confusion dans les milieux financiers internationaux où tout ce qui ressemble à du protectionnisme est vu avec suspicion. Les analystes étrangers n'ont pas manqué de faire le rapprochement avec la situation du marché des euro-obligations en francs français où l'épineuse question de la direction des émissions est toujours ouverte. Aucune banque étrangère n'a encore dirigé d'euro-emprunts en francs. Si ce marché subsiste sous sa forme actuelle, une libéralisation finira par s'imposer, ne serait-ce que pour se conformer aux réalités de la Communauté européenne.

CHRISTOPHE VETTER

LES DEVISES ET L'OR

Echec au roi

Une claque pour la Banque fédérale d'Allemagne : ainsi interprétait-on, en fin de semaine, la fermeté du dollar par rapport au mark, après le relèvement massif du taux directeur de la Bundesbank. D'un vendredi à l'autre, la devise américaine s'est raffermie en dépit des interventions répétées des banques centrales et du relèvement en question : le cours du billet vert est passé, à Francfort, de 1,87 à 1,89 DM, à Paris, de 6,3480 F à près de 6,42 F, et à Tokyo, de 139,50 à 142,50 yens. Ce n'est pas un très bon résultat bien que la partie de bras de fer engagée entre les banques centrales et les marchés des changes n'en soit qu'à sa deuxième semaine.

Il est frappant, toutefois, de constater que le président de l'une d'entre elles, M. Karl Otto Poehl (Bundesbank), réaffirme son scepticisme. Pour lui, les interventions sur les marchés des changes ne peuvent avoir qu'un effet temporaire et, en outre, les montants considérables mis en jeu (on parle de 15 milliards de dollars et même davantage) provoquent un gonflement des avoirs en marks détenus par les autres banques centrales, ce qui ne plaît guère aux Allemands.

Très attendus en fin de semaine, les chiffres du chômage américain en septembre ont été diversement interprétés. Le taux de chômage a augmenté de 0,1 point, même si les créations d'emplois sont passées de 110 000 en août à 209 000 en septembre (il est vrai qu'on en prévoyait 279 000). Cette augmentation légère du chômage a fait baisser le dollar dans la mesure où elle pouvait favoriser, en théorie, un assouplissement de la politique de la Réserve fédérale. Puis les cours de la devise américaine se sont réorientés à la hausse. « *La demande potentielle sur le dollar est très forte* », soulignent les opérateurs.

Sans doute manque-t-il un volet et même deux, au dispositif de rééquilibrage des taux d'intérêt puisque le Japon refuse, pour l'instant, de s'associer au relèvement européen, et qu'aux Etats-Unis l'abaissement souhaité ne s'est pas produit, ou du moins pas encore.

En Europe, la livre sterling, affaiblie par les mauvais résultats de la balance commerciale et de celle des paiements courants, a dû, derechef, être défendue par la Banque d'Angleterre qui, à la veille du week-end, a profité du mouvement général pour relever son taux directeur pour la dixième fois depuis le début de 1988.

Relations franco-allemandes : nouvel accroc

A Paris, le cours du mark, qui était retombé brutalement de 3,3940 F à 3,3840 F jeudi après-midi après le relèvement des taux directeurs de la Banque de France, s'est raffermi vendredi à 3,3910 F environ. Si l'institut d'émission n'avait pas bougé, on aurait vu le deutschemark à plus de 3,40 F.

Cela ne va plus très fort entre Paris et Francfort, sur le plan monétaire s'entend.

La semaine dernière, M. Otto Lambsdorff, ancien ministre de l'économie ouest-allemand et président du Parti libéral, déclarait au quotidien *Handelsblatt* qu'il fallait réévaluer le deutschemark, notamment par rapport au franc. A la fin de la semaine, c'est le propre président de la Banque fédérale d'Allemagne, M. Karl Otto Poehl, qui a relancé le débat, affirmant devant une assemblée de banquiers, tout crûment, qu'« *un réalignement au sein du Système monétaire européen était souhaitable, mais, politiquement inacceptable* ». Regrettant que certains pays, la France en particulier, excluent toute dévaluation de leur monnaie, M. Poehl estime qu'une réévaluation du mark permettrait de lutter contre le déséquilibre commercial croissant qui se creuse entre l'Allemagne et ses partenaires commerciaux européens.

Ces propos sont peu goûtés à Paris où l'on réaffirme que le maintien de la parité franc-deutschemarks est une part intégrante, et importante, du dispositif de lutte contre l'inflation. A Francfort, on rétorque que le deutschemark est « tiré par le bas » du fait de son appartenance à un SME où les autres devises ne sont pas si solides que la devise allemande, riche de ses énormes excédents commerciaux. Une réévaluation au sein de ce même SME lui permettrait de regagner du terrain vis-à-vis du dollar, affirme-t-on outre-Rhin.

Un conflit qui risque d'altérer les relations monétaires franco-allemandes l'an prochain.

FRANÇOIS RENARD

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 6 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6045	–	15,6067	60,7982	52,9100	2,5170	46,8493	0,0722
	1,6190	–	15,7530	61,6903	53,4474	2,5445	67,3261	0,0732
Paris	10,2888	6,4075	–	389,51	338,82	16,1276	3,0018	4,6296
	10,2774	6,3480	–	391,61	339,28	16,1527	3,0045	4,6407
Zurich	2,6394	1,6450	25,6733	–	87,8370	4,1404	77,8672	1,1886
	2,6244	1,6210	25,5356	–	86,6382	4,1247	76,7157	1,1858
Francfort	3,0325	1,8900	29,4968	114,89	–	4,7571	88,5453	1,3656
	3,0291	1,8710	29,4739	115,42	–	4,7608	88,5470	1,3687
Bruxelles	63,7468	39,73	6,2005	24,1519	21,0211	–	18,6132	2,8767
	63,6267	39,30	6,1909	24,2443	21,0048	–	18,5991	2,8749
Amsterdam	3,4248	2,1345	333,13	129,76	112,93	5,3725	–	1,5423
	3,4209	2,1130	332,86	130,35	112,93	5,3765	–	1,5457
Milan	2220,63	1384	216	841,33	732,27	34,8351	648,40	–
	2213,17	1364	215,34	843,31	730,63	34,7837	646,95	–
Tokyo	228,64	142,50	22,2395	86,6261	75,3968	3,5867	66,7604	0,1030
	225,93	139,55	21,9833	86,0888	74,5858	3,5509	66,0435	0,1021

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 octobre, 4,4965 F contre 4,5489 F le vendredi 29 septembre.

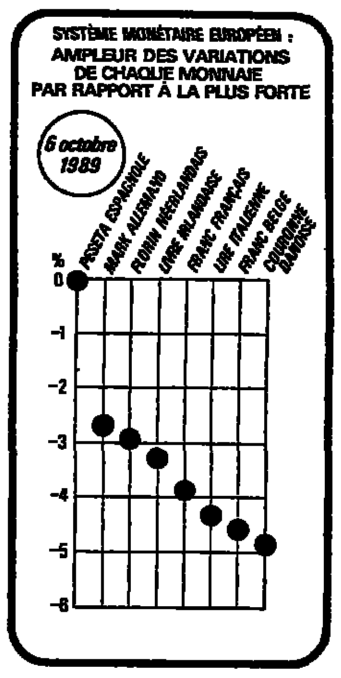

MATIÈRES PREMIÈRES

Le café au plus bas depuis quatorze ans

Après quinze jours de négociations à Londres, les pays producteurs et consommateurs membres de l'Organisation internationale du café (OIC) ne sont pas parvenus à s'entendre pour réactiver l'accord international sur cette denrée dont le mécanisme de quotas à l'exportation est suspendu depuis le 3 juillet dernier. Cet échec a provoqué un nouvel accès de faiblesse des marchés. A Londres, le robusta est tombé à son plus bas niveau depuis quatorze ans, terminant la semaine à 655 livres sterling la tonne. Il en va de même pour l'arabica, qui se traitait sur le marché de New-York à 71,25 cents la livre, un niveau également jamais vu depuis quatorze ans.

L'impasse des discussions était pourtant largement prévisible, car la volonté de négocier ne s'est véritablement manifestée dans aucun camp. en fait, l'avènement d'un marché libre sur le café satisfait nombre d'exportateurs et d'importateurs. Pour le Brésil, premier producteur mondial, la suspension des quotas à l'exportation représente une opportunité inespérée de reconquérir des parts de marché, d'autant que la récolte 1990-1991 s'annonce particulièrement bonne. En 1962-1963, lors de la mise en place du premier accord international du café, le Brésil couvrait 38 % du marché mondial. L'an dernier sa part était tombée à 24 %. L'Institut brésilien du café (IBC) a d'ailleurs commencé à définir sa stratégie de guerre commerciale en décidant en juillet dernier de diminuer de moitié la taxe à l'exportation perçue sur chaque sac de café. M. Jorio Dauster, le président de l'IBC a été, quant à lui, on ne peut plus clair, en estimant qu'il n'y avait aucune chance de voir les contingentements à l'exportation réintroduits à court terme.

PRODUITS	COURS DU 6-10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 793,5 (+ 55,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 748 (– 8) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	10 125 (– 425) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	2 468 (– 60) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	673 (– 88) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 005 (– 35) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	411 (+ 4) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	238 (+ 5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	184,50 (+ 3,5) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Guerre commerciale

Il reste que la guerre commerciale entre producteurs et la chute des cours qu'elle entraînera va coûter cher à l'économie brésilienne. Selon les négociateurs, les recettes à l'exportation de café représenteront 1,5 à 1,8 milliard de dollars en 1989, contre une moyenne de 2 milliards les années précédentes. Toutefois, les exportateurs brésiliens entendent bien compenser ces pertes immédiates par un renforcement de leur position à terme sur le marché mondial. Ils envisagent ainsi de vendre 18 millions de sacs de 60 kilos. Cette année, au moins 20 millions en 1990 et environ 25 millions en 1993. Côté producteurs, d'autres pays comme l'Indonésie (numéro trois mondial) et l'Amérique centrale ne manqueront pas de saisir la chance d'accroître leurs exportations.

Dans ce cas, l'Afrique apparaît la moins bien armée. Elle produit du robusta, nettement moins prisé par les consommateurs. Les pays exportateurs, comme la Côte-d'Ivoire déjà très pénalisés par la chute des prix du cacao n'auront sans doute pas les réserves suffisantes pour faire face à la guerre commerciale, qui s'annonce meurtrière.

A Madagascar, de nombreux planteurs de café ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils cessaient cette culture. La situation de marché libre sur le café a également de quoi ravir les pays consommateurs puisqu'elle satisfait *de facto* à leurs deux exigences : augmentation de la part du café de bonne qualité, notamment des arabicas d'Amérique centrale dans les quotas, et suppression du marché parallèle hors quotas. Les torréfacteurs vont ainsi pouvoir choisir plus librement leur origine en faisant la part belle aux cafés les plus demandés par leurs clients.

De plus, en l'absence de contingentement à l'exportation, la dichotomie du marché mondial va disparaître. Dans le régime de quotas, les pays producteurs vendaient aux consommateurs membres de l'OIC à des prix compris dans par une fourchette fixée par l'accord international et écoulaient leurs surplus vers les pays non membres de l'OIC, en particulier les pays de l'Est, à des prix largement plus bas. Or ce café hors quotas revenait fréquemment dans le circuit géré par l'OCI, pesant ainsi sur les cours et pénalisant d'autant les acheteurs de café contingenté.

Aujourd'hui le prix est le même pour tous. Paradoxalement, l'échec de la réunion de l'OCI pourrait jeter les bases d'un nouvel accord international du café, le jeu de l'offre et de la demande imposant la réapplication des parts de marché et le prix unique que la négociation n'a pas obtenue. Mais d'ici là la carte mondiale du café en sera profondément modifiée.

ROBERT REGUER

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Relèvement général des taux en Europe

Jeudi 5 octobre 1989, à 14 heures, la banque fédérale d'Allemagne a été fidèle au rendez-vous que tout le monde attendait : elle a relevé d'un point complet ses taux directeurs, portés de 5 % à 6 % pour l'escompte et de 7 % à 8 % pour le Lombard (avances sur titres). Tout le monde, en Europe, a emboîté le pas, comme cela avait été prévu, paraît-il, à Washington il y a quinze jours, lors de la réunion du groupe des Sept. Dans la zone d'influence allemande, le relèvement a été automatique : avec une majoration uniforme d'un point aux Pays-Bas (taux d'escompte à 7 %) et en Belgique (taux d'escompte à 10,25 % et taux d'avances à 10,75 %, en augmentation de 1,25 point). Un point également pour l'Autriche (6,5 % et 8,5 %). En Grande-Bretagne, la banque centrale a porté de 14 % à 15 % son taux directeur, tandis que le taux d'escompte suisse passait de 5,5 % à 6 %. Rien, en revanche, pour l'Espagne et l'Italie, dont les taux sont déjà très hauts, trop selon la Bundesbank, car cela affaiblit le deutschemark.

Une sorte d'internationale de la lutte contre l'inflation semble s'être ainsi constituée. Ainsi la Banque de France se devait d'imiter la Bundesbank pour ne pas affaiblir le franc : en conséquence, elle a relevé de trois quarts de point ses taux directeurs, portés respectivement de 8,75 % à 9,5 % pour les adjudications régulières et de 9,5 % à 10,25 % pour les prises en pension, ce qui déplace de 0,75 % vers le haut le « chenal » où doit évoluer le loyer de l'argent à court terme.

Mais elle a cru bon de donner en plus un tour de vis aux réserves obligatoires des banques, portées de 5 % à 5,50 % sur les dépôts à vue et de 2,5 % à 3 % sur les comptes sur livret et dépôts à terme. L'objectif est clair : il s'agit de lutter contre la surchauffe en freinant la création monétaire des banques, qui continuent à accorder des crédits à un rythme jugé trop rapide, de 17 % à 18 % en moyenne. Surchauffe, avons-nous dit, mais aussi saturation des capacités de production et risque d'un dérapage des salaires, exactement comme en Allemagne où la banque centrale avance les mêmes arguments, à cette différence près que le commerce extérieur est très fortement excédentaire outre-Rhin, et qu'en France il se dégrade sous l'effet de fortes importations, d'où la nécessité de serrer les freins.

En prenant ces mesures restrictives, la Banque de France et les pouvoirs publics infligent aux banques une ponction de 3,5 milliards de francs sur leurs marges bénéficiaires : 2,5 milliards de francs pour la hausse du coût de leurs ressources sur le marché interbancaire, et 1 milliard de francs au titre de l'augmentation des réserves obligatoires des établissements (9 à 10 milliards de francs supplémentaires) non rémunérées, mais qu'il faut emprunter à 10 % pour la constituer dans les livres de la Banque de France, d'où le milliard de francs précité. La banque, naturellement, veut répercuter cette ponction sur ses clients en élevant les taux de base, ce qu'elle vient de faire à hauteur d'un demi-point (10,50% contre 10%). Les pouvoirs publics espèrent ainsi calmer la demande de crédits, ce qui ne sera pas obligatoirement acquis.

A Paris, tous ces relèvements, en France comme en Allemagne, étaient plus ou moins anticipés. Un certain soulagement s'est donc manifesté en vertu du phénomène de « fait accompli », et le MATIF a fort bien encaissé le coup, le cours de l'échéance décembre, qui avait plongé à 106,20 en début de semaine, se raffermissant à 106,60 jeudi et vendredi matin. Vendredi après-midi, il bondissait même à 107,20 sur des rumeurs d'abaissement des taux aux Etats-Unis à la faveur d'une légère augmentation du chômage – et de l'espoir – concomitant d'un assouplissement de l'attitude de la Réserve fédérale.

Sur le marché obligataire, la semaine a été qualifiée d'« *assez épouvantable* » par les opérateurs, malgré un petit raffermissement vendredi après-midi pour les raisons évoquées précédemment. Pour l'instant, personne ne veut s'engager à long terme, tout au moins chez les investisseurs institutionnels français. Ne disposent-ils pas de placements à court terme avec des rendements toujours supérieurs à ceux du long terme ? Les étrangers, en revanche, sont plus actifs. Ainsi ils auraient, dit-on, souscrit une bonne part de l'émission mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT) effectuée par l'adjudication jeudi. Cette émission, dont la fourchette avait été ramenée à 6-8 milliards de francs en raison de l'état peu satisfaisant du marché, a été fixée à 7,51 milliards de francs, contre 8,65 milliards de francs en septembre. La ligne à dix ans (8 1/8 % mai 1999), la plus fournie, a offert un rendement de 8,83 %, contre 8,45 % en septembre et 8,32 % en août. Ce qui correspondait aux conditions générales du marché. La ligne à trente ans est « sortie » à 9 %, contre 8,50 % en août. La semaine prochaine on attend un emprunt de la Caisse centrale de coopération économique et un autre de la Caisse autonome de refinancement (CAR).

F. R.

Le Monde

Le premier ministre supervise l'application des accords de Matignon

Nouvelle-Calédonie : accélération du partage des terres

M. Michel Rocard a parachevé, samedi matin 7 octobre, à l'hôtel Matignon, les travaux de la première réunion du comité du suivi des accords de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, qui s'était traduite, la veille, au ministère des DOM-TOM, par un relevé de décisions techniques adopté à l'unanimité des treize délégués indépendantistes et des cinq délégués du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR).

Le premier ministre aura, lundi matin 9 octobre, des conversations bilatérales, d'abord avec le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, puis avec les deux chefs de la délégation du FLNKS, MM. François Burck, successeur de Jean-Marie Tjibaou à la présidence de l'Union calédonienne, et Léopold Jorédié, président de la province Nord du territoire.

Un an et demi après la signature des accords de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, qui a coûté la vie à Jean-Marie Tjibaou et à Yeiwéné Yeiwéné, les anciens ennemis d'hier continuent de manifester aujourd'hui, presque farouchement, la même volonté de paix. Aucun des dirigeants du FLNKS ou du RPCR n'a démenti le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, quand il a réaffirmé, vendredi soir, au terme de quarante-huit heures de discussions techniques sur la mise en œuvre des dispositions de la loi référendaire du 9 novembre 1988, que tout s'était passé *« dans une ambiance très sereine, sans aucune tension »*.

Personne ne conteste plus le cadre institutionnel à l'intérieur duquel chacun des deux camps préparera le référendum d'autodétermination prévu en 1998 ; chacun cherche simplement à tirer le meilleur profit des réformes engagées avec le soutien attentif de l'Etat qui, lui non plus, ne se dément pas. La raison prédomine là où si souvent la passion, naguère, l'emportait. La meilleure illustration de cette volonté consensuelle a été donnée par les délégués de l'Union calédonienne, qui se sont refusés – à Paris comme à Nouméa – à toute exploitation politique de la divulgation du rapport confidentiel de l'Inspection générale des finances sur la gestion scandaleuse des affaires foncières du territoire par les amis de M. Lafleur entre 1986 et 1988 (*le Monde* du 22 septembre). Interrogé à ce sujet sur Antenne 2, vendredi, M. Burck a préféré éviter toute polémique.

Cette question foncière, qui a été à l'origine de mille conflits depuis que la France a « pris possession » de la Nouvelle-Calédonie, a d'ailleurs fait l'objet, sans la moindre difficulté apparente, de la plus spectaculaire des orientations annoncées vendredi par M. Le Pensec. Le gouvernement a, en effet, décidé d'accélérer la distribution du portefeuille de terres géré par la nouvelle Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF). Son objectif est de distribuer 30 000 mille hectares d'ici à la fin de 1990 en rééquilibrant le partage des terres disponibles au profit de la communauté canaque, c'est-à-dire en garantissant une instruction impartiale des dossiers, mais aussi en impliquant davantage les communes dans le développement rural afin que ce meilleur partage n'aboutisse pas *« à une régression de l'efficacité économique du territoire »*, selon une expression du rapport établi en décembre dernier par la mission conduite sur le terrain par l'inspecteur des finances Philippe Lacarrière.

Création d'un fichier électoral

Les décisions de l'ADRAF seront précédées de palabres au niveau de commissions extra-municipales, qui essaieront de trancher les litiges éventuels. Les délégués du RPCR ont avalisé ces orientations sans réaffirmer les réserves que leur inspire le décret du 16 août qui a corrigé le fonctionnement de l'ADRAF et contre lequel la province Sud, qu'ils contrôlent, a déposé un recours auprès du tribunal administratif.

Tous les délégués ont également approuvé un projet de décret qui prévoit la création, à l'institut territorial de la statistique, d'un fichier général des électeurs inscrits sur les listes du territoire. Le traitement informatisé de ce document permettra de savoir comment évoluera, au jour le jour, la composition du corps électoral qui sera appelé à participer au scrutin de 1998, la loi référendaire ayant « gelé » celui-ci à la date du référendum du 6 novembre 1988. Jean-Marie Tjibaou tenait beaucoup à disposer de points de repère afin que le mouvement indépendantiste sache à quoi s'en tenir sur ses chances de l'emporter dans les urnes au terme du processus.

Les délégations ont, en outre, consacré beaucoup de temps aux difficultés que rencontrent les plans de formation élaborés l'an dernier et à la préparation des contrats de développement qui doivent être signés avant la fin de l'année entre l'Etat et chacune des trois nouvelles provinces. Plusieurs réunions techniques complémentaires auront lieu ces prochains jours dans différents ministères, à commencer, lundi, par celui de l'éducation nationale. Il a été précisé, en particulier, que les locaux de la nouvelle Agence de développement de la culture canaque, dont la présidence vient d'être confiée à Mme Marie-Claude Tjibaou, la veuve du président du FLNKS assassiné, seront construits sur les fonds du secrétariat d'Etat chargé des grands travaux.

Un seul dirigeant mélanésien osait, vendredi soir, prendre le risque de faire la moue à propos de cette atmosphère consensuelle, en soulignant que l'attitude extrêmement conciliante de l'Union calédonienne risquait d'être interprétée comme *« un affadissement des convictions indépendantistes »* et, donc, d'engendrer de dangereuses frustrations parmi les jeunes Canaques impatients. Il s'agit de M. Nidoish Naïsseline, animateur du LKS (mouvement Libération kanak socialiste), signataire des accords de Matignon, mais boycotté par le FLNKS qui continue de l'accuser d'avoir *« comploté »* contre Jean-Marie Tjibaou avant l'assassinat de celui-ci.

Le point de vue de M. Naïsseline n'est pourtant pas isolé si l'on en juge par une note confidentielle transmise ces jours derniers à M. Michel Rocard et attirant l'attention du premier ministre sur le *« désappointement »* de tous ceux qui, en Nouvelle-Calédonie, se plaignent de la double hégémonie politique du RPCR et de l'Union calédonienne. Une note rappelant que la « mission du dialogue » du printemps 1988 avait réussi parce qu'elle avait *« su jeter des passerelles entre les uns et les autres »*, estimant qu'aujourd'hui *« ces passerelles se lèvent »* et que *« les clans pourraient se reconstituer »*. Une fraternelle mise en garde signée de l'ancien grand maître du Grand Orient de France – la principale obédience maçonnique française, – qui participa à cette mission, M. Roger Leray.

ALAIN ROLLAT

Les déclarations du pape lors de son survol de l'URSS

Jean-Paul II : la perestroïka fait naître « une grande espérance »

Jean-Paul II a entamé vendredi 6 octobre sa quarante-quatrième tournée hors d'Italie. Elle le conduit en Corée du Sud, où il est arrivé samedi matin, puis en Indonésie et à l'île Maurice.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Après avoir obtenu, pour la première fois dans l'histoire des voyages pontificaux, l'autorisation de survoler l'espace aérien soviétique, l'avion du pape s'est posé samedi 7 octobre à 13 heures locales à Séoul, capitale de la Corée du Sud. Suivant la tradition, Jean-Paul II a fait parvenir à tous les gouvernements des Etats survolés des messages de paix et d'amitié. Au-dessus de l'URSS, le pape a envoyé à M. Mikhaïl Gorbatchev le texte suivant : *« Survolant le territoire de l'URSS, je tiens à saluer votre excellence et à l'assurer que je forme des vœux fervents pour le bonheur et la prospérité de votre peuple. »*

Un peu plus tôt, au cours d'un conférence de presse improvisée à bord de l'avion, Jean-Paul II s'était déclaré *« frappé par la permanence de la religiosité russe issue d'une profonde tradition religieuse des peuples »*. Evoquant la perestroïka, *« cette volonté de changer un système qui, dans sa nature, était avant tout totalitaire »*, le pape a estimé que cela traduisait *« une volonté de créer un Etat démocratique »*. Il y a ce processus, a-t-il poursuivi, et *« il fait naître un grande espérance »*. Toutefois, à propos d'un éventuel voyage en URSS, après la visite au Vatican que doit faire M. Gorbatchev en novembre, Jean-Paul II a déclaré : *« Je ne veux pas jouer les prophètes : qui vivra verra. »*

La compagnie nationale italienne Alitalia, qui transporte traditionnellement le pape et son entourage, avait auparavant demandé à Pékin l'autorisation de traverser l'espace aérien chinois, permission qui, pour ce cinquième voyage pontifical en Asie comme pour les précédents, a été refusée. Accueilli samedi après-midi à l'aéroport militaire de Séoul par une délégation de l'épiscopat coréen, Jean-Paul II a été salué par une salve de vingt et un coups de canon en présence du président de la République, M. Roh Tae-woo, et notamment du leader de l'opposition , M. Kim Dae-jung. Contrairement à son habitude, le pape n'a pas baisé la terre sud-coréenne à son arrivée sur le Tarmac, ce voyage étant le second qu'il effectue à Séoul.

C'est, semble-t-il, pour des raisons de sécurité que, contrairement à sa dernière visite en 1984, le chef du Vatican a dû atterrir à l'aéroport militaire de la capitale. Les autorités sud-coréennes, qui vivent toujours dans la hantise de la *« menace communiste du Nord »*, craindraient notamment un attentat contre le Saint Père. Selon l'ANSA, l'agence italienne de presse, la police de Séoul a, par ailleurs, demandé cette semaine à Interpol une liste d'environ cent noms de militants d'extrême droite, notamment turcs. On se souvient que c'est un Turc, Ali Agça, qui avait tiré sur le pape en mai 1981 à Rome.

« Divisions tragiques »

A tout hasard, M. Lee Jun-kyu, l'étudiant sud-coréen qui avait tiré sur le pape en 1984 avec un pistolet d'enfant, a été placé la semaine dernière en surveillance psychiatrique renforcée.

Présenté par la télévision d'Etat comme *« le pape de la démocratie, de la justice et de la paix »*, Jean-Paul II, dans son discours d'arrivée, a fait une allusion *« aux divisions tragiques qui continuent de séparer »* le peuple coréen. S'inspirant de l'exemple du clergé catholique local, qui est à la pointe du combat pour une *« réconciliation pacifique »* entre le Nord et le Sud, le pape a encouragé *« la réconciliation mutuelle »*. Un message qui tombe à pic, au moment où un pasteur protestant, le révérend Moon Ik-hwan (soixante et onze ans), a été condamné vendredi 6 octobre à dix années de prison pour s'être rendu, avec un compagnon condamné à la même peine, en Corée du Nord. Les deux téméraires ont été acquittés du chef d'inculpation traditionnel, à savoir de *« sympathiser avec les leaders du Nord »*, en dépit d'un dîner à Pyongyang, en compagnie du chef suprême de l'Etat communiste, M. Kim Il-sung.

Un prêtre catholique, le Père Moon Gyu-hyon, arrêté en août dernier à Séoul, risque la même peine pour avoir aidé une jeune étudiante du Sud à faire de même. La conférence épiscopale coréenne avait déclaré, au moment des faits, qu'elle se dissociait de pareilles initiatives illégales.

Riposte de Pyongyang ? Les vingt et quelques délégués catholiques de Corée du Nord, invités par la conférence épiscopale à participer au quarante-quatrième congrès eucharistique international qui prendra fin, dimanche, à Séoul, en présence du souverain pontife, n'ont pas été autorisés à se rendre dans le Sud.

PATRICE CLAUDE

L'ESSENTIEL

DATES

Il y a vingt-cinq ans la chute de Khrouchtchev 2

ÉTRANGER

Le congrès du PC hongrois

Le parti hongrois, réuni en congrès extraordinaire, cherche sa voie vers la démocratie tout en évitant l'éclatement 3

Israël rejette le plan Moubarak

Le cabinet restreint de M. Shamir a officiellement déclaré, le 6 octobre, son opposition aux propositions du président égyptien. Une décision qui menace la survie de l'union nationale 5

Durcissement au Panama

Après l'échec de la tentative de coup d'Etat, le pouvoir prend des « mesures de guerre » et envisage de licencier massivement des fonctionnaires 4

POLITIQUE

Le comité directeur du PS

Devant le comité directeur du Parti socialiste, réuni samedi 7 octobre à Paris, M. Henri Emmanuelli, numéro deux du parti, a ironisé aux dépens de M. Rocard, coupable selon lui de négliger le social 7

Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement propose d'accélérer le partage des terres 16

SOCIÉTÉ

L'enseignement de la langue corse

Un rapport remis par M. Arrighi de Casanova à M. Jospin demande que tous les instituteurs de l'île reçoivent une formation de langue corse 8

Fignon et le dopage

Le champion cycliste français aurait utilisé des amphétamines 8

CULTURE

La FIAC à l'heure allemande

La Foire internationale d'art contemporain est ouverte au public. Sous la verrière du Grand Palais, plus de cent cinquante galeries, dont vingt-trois allemandes 10

La mort de Doniol-Valcroze

Le fondateur des Cahiers du cinéma, critique, acteur et réalisateur, et aussi romancier, était un maître des sentiments ambigus et des ambiances feutrées 10

Le vieil Hollywood au Moulin Rouge

Bette Davis meurt mais d'autres monstres sacrés sont encore en vie. On les a vus au Moulin Rouge qui fêtait ses cent ans, et où M. Mitterrand assistait au spectacle après avoir inauguré la FIAC . . . 10

CHRONOLOGIE

Les événements en France et à l'étranger au cours du mois de septembre 9

ECONOMIE

Le mark et le SME

M. Poehl, le président de la Bundesbank, se déclare favorable à une réévaluation du mark au sein du système montaire européen . . . 13

Crédit plus cher

Les banques françaises ont annoncé un relèvement de leur taux de base, ce qui va se traduire par un crédit plus cher pour les particuliers comme pour les entreprises . . . 13

Services

Abonnements 2
Carnet 7
Météorologie 12
Mots croisés 12
Spectacles 11
Télévision 12

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 7 octobre 1989 a été tiré à 552 558 exemplaires

« Mariage » entre les partis d'extrême droite français et ouest-allemand

Le Front national et les Républicains (extrême droite ouest-allemande) ont célébré durant quatre jours, à Munich, leur « mariage » politique, a déclaré vendredi 6 octobre, le président des Républicains, M. Franz Schoenhuber. *« Ça colle fantastiquement »*, a ajouté l'ancien Waffen-SS lors d'une conférence de presse à l'issue des journées d'études du groupe des droites européennes du Parlement de Strasbourg.

Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, qui tenait sa première conférence de presse en RFA, a manifesté son soutien aux Républicains dans leur volonté de réunifier l'Allemagne.

M. Schoenhuber, dont la formation est entrée au Parlement européen lors du scrutin du 18 juin dernier, a indiqué que les deux partis sont convenus de renforcer leurs liens, s'accordant notamment réciproquement un libre accès à leurs journaux.

Contrôle fiscal : 33,5 milliards de francs de redressements en 1988

Le contrôle fiscal a abouti pour l'année 1988 à des redressements portant sur 33,5 milliards de francs, indique le document budgétaire « Evaluations des voies et moyens » déposé à l'Assemblée nationale. Cette somme, qui concerne l'ensemble des contrôles sur pièces et sur place, est à comparer aux redressements des années précédentes : 31,6 milliards en 1987, 30 milliards en 1986, 24,5 milliards en 1985, 22,5 milliards en 1984. Ces sommes, qui ne comprennent pas les pénalités de retard, ne sont jamais totalement recouvertes.

RAYONNAGES
BIBLIOTHÈQUES A VOS MESURES

PRIX TRÈS COMPÉTITIFS
25 années d'expérience
R.-M. Leroy, fabricant – 208, av. du Maine, 75014 Paris. Mº Alésia - Tél. : 45-40-57-40

Pour conforter sa position sur le satellite et le câble

Canal Plus, aidé par un groupe d'investisseurs prend le contrôle de Tonna

Canal Plus a annoncé dans un communiqué, le 6 octobre, qu'un groupe d'investisseurs, animé par la chaîne payante et dans lequel on retrouve la Compagnie générale des eaux, venait de prendre le contrôle de la société Tonna électronique. Le groupe a racheté Tonna antennes, premier actionnaire de Tonna électronique, et a déclaré un franchissement de seuil de 50 % sur les actions de cette dernière société. Tonna électronique, coté sur le second marché de Nancy, faisait l'objet d'une suspension de cours depuis le 4 octobre. L'opération s'est réalisée sur la base de 1 255 F l'action, ce qui représente une valeur globale de 500 millions de francs pour l'ensemble du groupe Tonna.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de développement de Canal Plus sur le satellite et le câble. Tonna, qui devrait réaliser un chiffre d'affaires de 580 millions de francs cette année, fabrique des antennes de réception pour les satellites et installe des réseaux câblés. Son PDG, M. Jacques du Bourguet, déclarait récemment qu'il avait six mille antennes de réception pour TDF 1 en stock et qu'il cherchait des partenaires pour *développer sa position commerciale*. Canal Plus, qui contrôle deux chaînes sur TDF 1 et est actionnaire minoritaire de Canal Enfants, a tout intérêt à voir se développer rapidement le parc d'antennes paraboliques et à mettre ses moyens financiers et son réseau commercial à la disposition de Tonna.

A l'inverse, le groupe Tonna, très actif dans la construction de réseaux en dehors du plan Câble, peut commercialiser le système Visicâble, racheté, il y a plus d'un an, par Canal Plus (*le Monde* du 22 juin 1988). L'opération n'est *pas sans intérêt pour la Compagnie* générale des eaux, premier exploitant de réseaux câblés en France, dont Tonna est un des principaux clients.

Cette initiative de Canal Plus montre que la chaîne payante a compris que l'avenir de ses nouveaux marchés passait par une maîtrise minimale de la fabrication et de la commercialisation des supports de diffusion. M. André Rousselet a eu souvent des conflits avec les industriels du câble et du satellite, à qui il reproche un manque d'audace et d'initiatives commerciales. Depuis, il a créé avec la SAGEM une filiale spécialisée dans les décodeurs et possède maintenant avec Tonna un instrument capable de tenir tête à Philips, le grand constructeur d'antennes et de décodeurs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

EN BREF

□ **M. Mitterrand en Islande et au Danemark.** – M. François Mitterrand se rendra le 7 novembre en Islande (et non le 17 octobre comme envisagé initialement) pour rencontrer le premier ministre, M. Steingrimur Hermansson et Mme Vidgis Finnbogadotirr, président de la République et président en exercice du groupe des pays de l'AELE (Autriche, Norvège, Islande, Suède, Suisse et Finlande). C'est la *première fois* qu'une rencontre officielle a lieu entre présidents en exercice de l'AELE et de la CEE.

Le vendredi 10 novembre, le président de la République, poursuivant sa tournée des capitales de la CEE à Copenhague, aura un entretien avec le premier ministre Poul Schluter, puis avec la reine Margrethe du Danemark.

□ **Evergreen (Taïwan) commande douze Boeing et quatorze McDonnell-Douglas.** – La compagnie taïwanaise Evergreen Airways a commandé, le 6 octobre, huit Boeing 747-400, quatre Boeing 767-300 ER et quatorze MD-11 de McDonnell-Douglas, pour un montant total de 3,6 milliards de dollars (23 milliards de francs). Ces appareils lui seront livrés de 1992 à 1997. Evergreen Airways est une filiale à 100 % du groupe Evergreen, qui exploite la plus importante flotte mondiale de navires porte-conteneurs. *Créée en avril* dernier après la décision du gouvernement de Taïpeh d'autoriser des compagnies privées à opérer au départ de Taïwan, elle concurrencera la compagnie publique Taiwan China Airlines.

□ **FOOTBALL : championnat de France.** – Lors d'un match en retard de la treizième journée de championnat de France de première division, disputé vendredi 6 octobre à Paris, les équipes de Racing-Paris 1 et de Metz ont fait match nul (1 à 1).

Des trains ont circulé entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie

Plusieurs trains avec des centaines de wagons de marchandises sont arrivés vendredi 6 octobre en Arménie en provenance d'Azerbaïdjan, a annoncé l'agence Tass.

Un blocus était imposé par les nationalistes azéris sur les transports à destination de l'Arménie depuis près de deux mois, provoquant de graves pénuries, notamment de carburants, dans cette République du Caucase, dont 85 % des approvisionnements passent par l'Azerbaïdjan.

Cinq mille wagons sont en attente en Azerbaïdjan et la paralysie du trafic, qui s'étend en amont aux Républiques voisines, concerne quatre cents convois, soit au total soixante mille wagons. Un plan de rétablissement du trafic normal a été mis en place avec pour objectif d'absorber les trains en attente en cinquante-six jours, ajoute Tass.

La levée du blocus était exigée dans une résolution du Soviet suprême votée mardi à la demande du gouvernement. – *(AFP.)*

هكذا صدر الأصل